

# France Forum

- La Résistance : ce qu'elle fut.
- Le développement rural intégré.
- L'Agriculture dans la crise.
- Le stalinisme élargi  
et les chances de la liberté.
- Vers quelle union européenne ?
- La coopération promotionnelle  
dans l'entreprise.
- Les tragédiens de la politique.
- Plaidoyer pour un Opéra.
- R.M. Rilke, Manguin, Segonzac.

Henri FRENAY — Henri de FARCY — Michel DEBATISSE — Jacques NANTET  
— Daniel F. DOLLFUS — Pierre GRIMAL — Etienne BORNE — Philippe  
SENART — Henri BOURBON — J.-L. DUTRONC — Anne-Marie LAVAUDEN

# FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris  
C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. : 548-81-49

Abonnement : 6 n° par an ..... 40 F  
Abonnement de soutien ..... 50 F

*Sommaire*  
**147 - 148**

## ETUDES ET DOSSIERS

L'AGRICULTURE DANS LA CRISE PAR MICHEL DEBATISSE .....	2
POUR UNE NOUVELLE ENTREPRISE : LA COOPERATION PROMOTIONNELLE PAR DANIEL F. DOLLFUS .....	9
LE STALINISME ELARGI ET LES CHANCES DE LA LIBERTE PAR JACQUES NANTET .....	14
LE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE PAR HENRI DE FARCY .....	20
HENRI FRENAY PARLE DE LA RESISTANCE (INTERVIEW) .....	26
IL EST TEMPS ENCORE... PAR PIERRE GRIMAL .....	32
VERS QUELLE UNION EUROPEENNE ? (COLLOQUE AFEUR) .....	36

## ARTS

LA VIE LITTERAIRE PAR PHILIPPE SENART .....	45
PLAIDOYER POUR UN OPERA PAR JEAN-LOUIS DUTRONC .....	48
CINQUANTE ANS APRES LA MORT DE RAINER-MARIA RILKE PAR ANNE-MARIE LAVAUDEN .....	52
DEUX AMOUREUX DE SAINT-TROPEZ PAR HENRI BOURBON .....	56

## PROPOS DU TEMPS

LA QUERELLE DU COLLECTIVISME PAR ETIENNE BORNE .....	74
POLEMiques ET DIALOGUES .....	59

## NOTES DE LECTURE

LA CULTURE POUR VIVRE DE JACQUES RIGAUD PAR PAUL DUMAS-RICORD .....	61
QUALITE DE LA VIE ET CENTRE VILLE DE ROGER KLAINE PAR HENRI BOURBON .....	65
VIVE LA FEMME, FEMME ! PAR JEAN CHELINI .....	66
SAUER L'HUMAIN D'EDOUARD BONNEFOUS PAR MAURICE BLIN .....	67
L'ENTREPRISE EN PERIL DE GEORGES ELGOZY PAR MAURICE BLIN .....	67
CHANGER DE JACQUES DELORS PAR JEAN AUBRY .....	67
DESSINS PAR JEAN CHELINI .....	69
HISTOIRE TRES CONTEMPORAINE PAR JEAN CHELINI .....	70

*MAI - JUIN 1976*

**6 F**

# L'agriculture dans la crise

par Michel Debatisse

**D**ANS la période difficile que notre pays traverse, les projecteurs de l'actualité se braquent en général plus volontiers sur le nombre de chômeurs et la crise de l'emploi que sur les questions agricoles.

Et pourtant, les agriculteurs français ont peut-être été les premiers à ressentir, et d'une façon particulièrement dure, les effets de la crise économique que l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières avait sinon déclenchée, du moins fortement contribué à aggraver dès la fin de 1973.

Il aura fallu, hélas ! que le sang coule à Epinal et à Montredon (1) pour que l'opinion publique soit à nouveau sensibilisée par les problèmes agricoles, pour que journaux et hebdomadaires consacrent aux événements agricoles leurs colonnes, parfois leurs couvertures ou leurs premières pages.

Combien est déplorable cette tendance de plus en plus accentuée dans nos sociétés à ne parler enfin et abondamment des problèmes que peuvent rencontrer telle ou telle catégorie de citoyens qu'à partir du moment où la violence s'est déclenchée avec son cortège de destructions, et parfois de morts.

Le drame n'aurait-il pas été évité si l'opinion avait perçu plus vite l'ampleur du malaise agricole, et si le gouvernement avait arrêté plus tôt certaines décisions ?

Depuis ces manifestations agricoles, la situation est redevenue plus calme dans les campagnes.

Mais ce calme que nous souhaitons — car la violence est condamnable et ne peut être tolérée — est lourd d'inquiétudes. La situation des agriculteurs reste difficile, incertaine.

En l'état actuel des choses et d'après nos premières prévisions, le revenu agricole pourrait à nouveau baisser en 1976 pour la troisième année consécutive.

Si ces prévisions devaient s'avérer exactes, il faudrait alors prendre des mesures exceptionnelles de soutien du revenu agricole, car autrement, la situation deviendrait intenable et à nouveau explosive. C'est dire combien il est nécessaire d'expliquer l'importance de la crise que l'agriculture a traversée et subit encore.

Soutenir l'agriculture, ce n'est pas seulement affaire

d'équité. Ce n'est pas seulement dans l'intérêt de l'ordre public. C'est aussi une nécessité pour notre économie, car l'agriculture est un élément de réponse à la crise.

## L'AGRICULTURE, VICTIME DE LA CRISE

C'est en 1975 que le pays a pris véritablement conscience des conséquences de la dépression de l'économie française. La situation de l'emploi s'est altérée, la Production Intérieure Brute a diminué et les travaux de préparation du VII<sup>e</sup> Plan ont commencé à rendre l'opinion publique plus sensible aux difficultés que nous allons rencontrer pendant les années 1975-80.

Mais sur le plan agricole, la crise avait frappé dès 1974.

Le revenu brut moyen, par exploitation, a diminué, en effet, de 9,6 %, en francs constants, en 1974, et de 1,8 % en 1975, en dépit des aides exceptionnelles qui ont été apportées par le gouvernement français et dont il serait d'ailleurs injuste de mésestimer l'importance, puisqu'elles ont représenté 5 % du revenu agricole l'an dernier.

Or dans le même temps et malgré la crise, le salaire moyen par salarié a progressé de 6,8 % en francs constants.

En 1974, la masse salariale a augmenté de 20 %. En 1975, elle augmenterait encore de plus de 11 %, malgré l'existence d'un million de chômeurs. Ainsi, apparaît-il que les mécanismes de protection jouent mieux et davantage dans le secteur industriel que dans le secteur agricole.

Un autre élément permet de mesurer l'importance des difficultés auxquelles l'agriculture a été confrontée. Il s'agit de la dégradation de la capacité d'autofinancement des exploitations agricoles.

Les chiffres les plus récents dont nous disposons illustrent cette évolution.

En 1965, le montant des investissements agricoles, équipements et fonciers réunis, était estimé à 12 milliards de francs environ, dont 23 % étaient financés par le Crédit Agricole.

En 1974, le total des investissements atteignait 30 milliards de francs, mais le Crédit Agricole en finançait le tiers.

(1) Au cours des manifestations agricoles et viticoles d'Epinal et de Montredon, on a déploré la mort de trois hommes, deux agriculteurs et un membre du service d'ordre.

Cette quasi-impossibilité de réajuster les prix agricoles tient d'abord au fait que les prix des produits agricoles sont des prix fixés par les Pouvoirs publics et par les instances communautaires. Or, les responsables politiques, et en particulier les ministres des Finances, ont, dans leur souci de lutter contre l'inflation, une tendance — je dirai presque naturelle — à sévir à l'encontre de ceux sur lesquels ils peuvent exercer une action immédiate, même s'ils ne sont pas les plus coupables. Les prix agricoles ont le triste privilège de figurer dans cette catégorie.

Il est plus facile d'exercer une pression sur eux que de résoudre le problème, délicat certes, mais très réel néanmoins, des marges de commercialisation et de distribution ou de prix des services, dont l'effet inflationniste est au moins aussi grand.

Répercussion difficile de la hausse des coûts ensuite, dans la mesure où les prix agricoles fixés à Bruxelles sont déterminés pour les douze mois suivant leur fixation à partir d'un certain nombre d'hypothèses sur l'augmentation des coûts de production notamment.

Il est évident que si cette méthode est acceptable en temps normal, elle devient tout à fait inadaptée lorsqu'au cours de la période pour laquelle les prix agricoles ont été fixés, l'inflation vient à s'aggraver. Car il se produit alors un décalage quasi-automatique entre la hausse des coûts et l'évolution des prix agricoles qui vient évidemment amputer le revenu. C'est la situation même à laquelle nous avons été confrontés en 1974, et à moindre degré en 1975.

Pour apprécier à sa juste mesure l'ampleur de la crise qui a frappé toute l'agriculture communautaire, il faut se rappeler qu'en 1974 elle a entraîné une mobilisation de l'ensemble des agriculteurs européens.

Cette crise sans précédent a amené alors les gouvernements des Neuf à accepter pour la première fois dans l'histoire de la C.E.E. une révision des prix agricoles.

Sans doute l'industrie a-t-elle aussi des problèmes avec la Direction Générale des Prix. C'est certainement vrai. Mais deux observations sur l'évolution des prix industriels s'imposent.

La première, c'est que les prix des produits industriels ont augmenté dans des proportions tout à fait considérables au cours des deux dernières années. Près de 50 % pour l'automobile, pour prendre un exemple d'ailleurs bien connu.

Deuxième constatation : les produits vendus par les agriculteurs sont des produits bruts, non élaborés, même s'ils parviennent sur la table du consommateur sous une forme qui, elle, est souvent très élaborée. Dans le secteur industriel, les produits mis sur le marché se renouvellent très rapidement et ces produits nouveaux, qui ne le sont pas toujours, permettent d'échapper à la réglementation des prix.

C'est un peu ce qui se passe dans le secteur du machinisme agricole ; comme me le rapportait un de mes amis, spécialiste de la question, ce qui change parfois dans un tracteur, c'est la calandre, l'emplacement des phares ou la peinture de la tôle, et naturel-

#### *Eviter la stagnation de la consommation alimentaire*

Comme le Crédit Agricole n'est pas le seul banquier de l'agriculture, même s'il en est le principal, on mesure, par la comparaison de ces chiffres, l'incontestable diminution de la capacité d'autofinancement de nos exploitations agricoles.

Il ne suffit pas de constater. Il faut aussi s'expliquer sur les raisons d'une crise aussi sévère.

Pourquoi l'agriculture a-t-elle été aussi durement frappée ?

Il y a en la matière deux séries de causes.

Les premières sont propres au secteur agricole.

Ainsi en est-il d'abord des difficultés que les agriculteurs ont à répercuter dans leurs prix de vente la hausse des coûts de production. Les chiffres de ces deux dernières années sont éloquentes à ce sujet.

Au cours des deux dernières années, les coûts de production ont augmenté de près de 30 %, alors que l'indice des prix agricoles à la production s'élevait seulement de 4,4 % en 1974 et de 7,6 % en 1975, soit sur deux ans de 12 %, alors que les prix à la consommation s'élevaient de près de 26 %.

lement le prix, alors que les caractéristiques mécaniques n'ont guère varié d'un modèle à l'autre.

Il n'existe pas, en matière de produits agricoles, de telles échappatoires et un œuf sera toujours un œuf.

Mais il est une autre série de causes, extérieures à l'agriculture, qui ont grandement contribué à détériorer la situation agricole.

Il s'agit d'abord des effets de la crise elle-même dans les autres secteurs de l'économie.

L'imperfection de nos statistiques sur l'évolution de la consommation des ménages ne nous permet pas, hélas ! de mesurer avec précision les produits affectés par la crise, et surtout les volumes en cause.

Certes, la consommation alimentaire est assez inélastique, mais il est certain que des produits tels que certains fruits et légumes, certains produits laitiers, certaines viandes, ont vu leur consommation diminuer ou stagner au cours des deux dernières années.

Plus importantes sur le niveau d'activité, et donc sur le revenu agricole, ont été les conséquences des dérèglements monétaires que nous avons vécus depuis la suspension de la convertibilité du dollar et l'abandon des parités fixes.

Au sein même de la Communauté européenne, tout le monde a pu mesurer, hélas ! les conséquences de la faiblesse de la lire qui est pour une large part à l'origine du déséquilibre du marché du vin, et qui a freiné nos exportations de produits laitiers, de viande ou d'animaux vivants vers l'Italie.

L'évolution divergente, au cours des trois dernières années, du taux d'inflation entre la République Fédérale d'Allemagne et la France, a ajouté à nos difficultés. Dans son rapport sur la fixation des prix agricoles pour la campagne 1976/77, la Commission européenne relève que de 1973 à 1975, l'ensemble des charges aura augmenté de près de 39 % pour l'agriculture française, contre 21 % pour l'agriculture allemande.

La technique des montants compensatoires destinés à pallier les écarts des différentes monnaies européennes a, en réalité, donné un avantage aux exportations allemandes.

J'ajouterai encore, au nombre de ces facteurs extérieurs, le grippage de certains mécanismes communautaires. Je pense en particulier à la gestion des marchés agricoles par la Communauté. C'est ainsi que la Commission n'a pas su ou n'a pas voulu prendre en temps opportun des décisions qui auraient permis d'exporter d'importantes quantités de poudre ou de céréales, alors que les prix du marché mondial étaient satisfaisants.

A l'inverse, la Communauté européenne en juin 1972, a favorisé les importations de viande bovine pour faire pression sur les prix, en supprimant toutes les barrières douanières. Résultat : on a importé dans la Communauté plus 1.800.000 tonnes de viande en 1972-73, chiffre très supérieur à nos besoins, et le revenu des éleveurs en a été profondément affecté. Les prix de la viande à la production ont diminué, entre le début de 1973 et le début de 1974, de plus de 7 %.

Je voudrais remarquer à ce propos que la crise a d'abord frappé de plein fouet les productions animales qui représentent 60 % de notre production agricole et sont pour l'essentiel le fait de petites et moyennes exploitations.

Car les importations que je viens d'évoquer et qui ont aussi concerné la production porcine, se sont ajoutées à une hausse des coûts de production en 1974, d'autant plus éprouvante qu'elle succédait à une hausse vertigineuse des prix du soja (+ 250 % entre juillet 1972 et juillet 1973), et des aliments du bétail.

La crise a ainsi aggravé les disparités de revenu existant à l'intérieur de l'agriculture.

Au total, la crise a donc frappé fortement le monde agricole. Il en est résulté de très sérieuses conséquences pour d'autres secteurs de l'économie. La diminution du revenu agricole frappe toutes les industries dont l'activité et le niveau d'emploi dépendent, on l'oublie trop souvent, de la situation agricole. En 1975, par exemple, la consommation des engrais a diminué de 25 %. Pour 1976, l'industrie du machinisme agricole estime à l'heure actuelle que le niveau de ses ventes ne pourra retrouver au mieux que le volume atteint au cours des années 1972-1973.

Certes, il pouvait et il peut y avoir, dans certaines régions, des économies à réaliser et des rationalisations à apporter.

Mais un freinage durable des investissements aurait des conséquences désastreuses sur la modernisation de notre agriculture, sur sa compétitivité et sur la production agricole elle-même.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la production agricole moderne met en jeu un ensemble de facteurs de production — consommations intermédiaires telles que aliments, électricité, produits pétroliers, services vétérinaires, etc., et charges diverses — qui sont achetés à l'extérieur et représentent plus de 60 % de la valeur de la production agricole. En 1975, ces charges se sont élevées à près de 71 milliards de francs, soit plus de 62 % de la valeur de la production agricole.

La compétitivité de notre production ne pourra être sauvegardée et développée que dans la mesure où l'agriculture pourra poursuivre son effort d'investissement. Et cet effort restera dans les prochaines années très important, puisqu'à l'occasion de la préparation du VII<sup>e</sup> Plan, l'I.N.S.E.E. et la Direction de la Prévision du ministère de l'Economie et des Finances ont estimé qu'il pourrait atteindre plus de 45 milliards de francs en 1980.

#### L'AGRICULTURE, UN ELEMENT DE REPONSE A LA CRISE

L'enjeu n'est pas seulement agricole. Il concerne la France et son avenir car je suis, pour ma part, convaincu que l'agriculture, ou plutôt le complexe agro-alimentaire, constitue l'un des éléments de réponse à nos difficultés économiques.

L'horizon 1980 et les années qui nous en séparent seront, en effet, difficiles pour notre pays.

Les projections tendanciennes établies par l'I.N.S.E.E. — il s'agit là de prévisions qui illustrent ce que pourrait être la situation économique et sociale de la France en 1980 sans politique correctrice — font apparaître un déséquilibre important de notre balance des paiements — déficit de 33 milliards de francs en 1980 — un nombre de chômeurs élevé, une inflation de l'ordre de 8 %, supérieure au taux d'inflation de nos principaux partenaires commerciaux.

Pour une large part, cette situation critique, cette situation de crise, résulterait d'une contraction du commerce international et de l'augmentation des prix de l'énergie, notre balance énergétique devant être déficitaire de 75 milliards de francs au minimum.

Confronté à de telles prévisions, le gouvernement français, lors d'un récent Conseil de Planification, a naturellement donné pour instructions au Commissariat Général du Plan, de prévoir une croissance plus soutenue de l'économie française et d'en rechercher les moyens.

Pour réaliser cet objectif, il faut maîtriser et surmonter deux difficultés essentielles : le déséquilibre de notre balance des paiements, une hausse excessive de nos prix.

La question est donc de savoir si, et comment, l'agriculture peut apporter sa contribution à une telle politique.

Je réponds « oui » à ces deux questions essentielles.

Pour ce qui est des exportations agricoles d'abord, il n'est pas inutile de rappeler que la France est devenue en quelques années l'un des principaux pays exportateurs de produits agricoles et alimentaires.

En 1974, nos exportations ont atteint 38 milliards de francs et représentaient 17 % de nos exportations totales. Le solde de la balance commerciale des produits agricoles et alimentaires était excédentaire de plus de 10 milliards de francs.

Ce sont là d'excellents résultats, qu'il nous faut non seulement maintenir, mais améliorer très sensiblement. Les projections normatives du Plan — celles qui nous intéressent puisqu'elles incorporent les actions à entreprendre pour juguler la crise — tablent d'ailleurs sur un solde positif de notre balance commerciale de produits agricoles et alimentaires. On espère, en effet, un excédent de 23 milliards de francs en 1980, ce qui représente, par rapport à l'année 1974 après avoir converti les résultats de 1974 en francs 1980, une augmentation de 78 % de nos exportations agricoles et alimentaires.

C'est dire que l'agriculture française est l'une des cartes maîtresses de notre commerce extérieur, d'autant plus que les exportations agro-alimentaires sont particulièrement économes de produits importés, et notamment de produits énergétiques.

Mais notre production pourra-t-elle répondre à cette demande ? Où, et à quel prix, pourrions-nous exporter ?

#### *La crise a frappé gravement les productions animales*

Les potentialités de l'agriculture française sont telles que l'on peut affirmer — et c'est ce que tous les experts prévoient d'ailleurs — que la production agricole pourrait continuer à augmenter au cours des cinq prochaines années de plus de 3 % en moyenne par an.

La Communauté européenne restera au cours du VII<sup>e</sup> Plan notre marché principal, et il est évident que nous devons en conséquence, non seulement préserver, mais renforcer l'acquis communautaire.

Le Marché Commun a été, au cours de ces dernières années, un incontestable facteur de dynamisme pour notre agriculture et pour notre économie d'une façon plus générale.

A l'heure où nous devons nous tourner résolument vers des marchés nouveaux, j'en arrive à m'interroger sur la volonté de la Communauté de pratiquer une politique commerciale conforme aux intérêts de l'Europe — d'une Europe plus autonome et plus indépendante — et aux intérêts de l'agriculture française.

Et je me pose la question de savoir si l'Europe saura prendre ce nouveau tournant ou si, après avoir été un élément moteur, elle ne va pas apparaître comme un frein.

Il ne nous en faudra pas moins porter nos efforts au-delà de la Communauté Economique Européenne.

Le Marché Commun absorbe actuellement entre 60 et 66 % de nos exportations agro-alimentaires. Sans doute est-il possible de faire encore un peu plus et un peu mieux sur la Communauté, et de développer des exportations de produits plus élaborés. Mais nous devons admettre que c'est sur le marché international que nous gagnerons ou que nous perdrons la bataille de l'exportation.

Ce marché international existe.

Il y a le marché des pays de l'Est dont les difficultés agricoles sont connues. La presse rappelait récemment que le déficit céréalier de l'Union Soviétique était de quelque 60 millions de tonnes à l'issue de la dernière campagne.

Ce sont là des chiffres qui méritent réflexion, car on ne saurait les imputer aux seuls aléas climatiques. Ne sont-ils pas aussi la preuve que certains modèles de développement de l'agriculture que l'on nous avait tant vantés, ont en réalité échoué ?

Et ne nous apportent-ils pas au contraire la preuve inverse : celle de la réussite d'une agriculture reposant sur un type d'exploitation familiale ?

Il y a, en second lieu, le groupe des pays de l'O.P.E.P. Sur les pays pétroliers nous pourrions, d'ici 1980, augmenter très sensiblement nos exportations. Elles représentaient 300 millions de dollars en 1974, elles pourraient s'élever à 1 milliard 200 millions de dollars en 1980.

Il y a aussi des pays traditionnellement gros importateurs de produits agricoles et alimentaires, comme le Japon, où nous devrions pouvoir augmenter le volume de nos exportations.

Je rappelle pour mémoire que les importations agricoles représentent au Japon 20 % des importations totales, et que leur valeur s'élevait, en 1973, à quelque 33 milliards de francs.

Pour exploiter ces débouchés, il faut que la Communauté européenne se lance avec détermination dans une politique d'accords pluriannuels de contrats à moyen terme.

Si j'ai marqué quelques doutes sur la volonté politique européenne à ce sujet, je tiens à reconnaître que l'accord passé par la C.E.E. avec l'Égypte est un premier pas dans la bonne direction.

Je n'ai parlé que de la demande solvable. Mais nous ne pouvons ignorer les besoins considérables de l'humanité en produits agricoles. Il y a là un marché potentiel considérable à satisfaire. Et ce n'est plus en termes d'excédents de la production agricole qu'il faut parler quand on prend en compte ces besoins, mais en termes de pénurie.

Aussi, de grâce, que l'on ne nous parle plus des problèmes agricoles en termes de « surplus », quand il existe des besoins aussi pressants à satisfaire !

Il faut que l'ensemble des pays industriels et des pays pétroliers offre enfin aux pays de la faim les moyens de s'approvisionner normalement, car ce fléau est l'une des plus affreuses tares de notre monde. Je souhaite la mise en route d'une politique aussi généreuse qu'ambitieuse pour répondre à ces besoins.

Les agriculteurs sont prêts pour leur part à participer à une telle politique. Mais en est-il de même dans toutes les sociétés industrielles ? Leurs membres sont-ils disposés à consacrer une part — une petite part — de leurs surplus de consommation à une telle aide ?

Mais pour en revenir aux pays solvables importateurs de produits agricoles et alimentaires, ne va-t-on pas nous objecter un argument prix ? Pour certains, en effet, les prix du marché international, ou les prix que les pays importateurs sont disposés à payer, sont ou peuvent être tellement inférieurs aux prix pratiqués à l'intérieur de nos frontières que l'exportation de produits agricoles et alimentaires constituerait en réalité une affaire onéreuse, trop onéreuse.

Je répondrai à cet argument en faisant deux observations et une proposition.

Première observation : les cours sur le marché international sont parfois très supérieurs aux prix intérieurs de la Communauté. Nous l'avons vu dans un passé très récent lorsque les prix mondiaux du blé ou du sucre étaient le double, voire le quadruple des prix fixés par la Communauté.

Dans les années à venir, compte tenu de la rareté qui caractérisera — c'est ma conviction très profonde — l'offre de nombreux produits agricoles, je pense que nous assisterons à un mouvement en hausse des prix mondiaux, ce qui ne doit pas naturellement nous dispenser de rechercher et de participer à la conclusion d'accords mondiaux sur les principaux produits agricoles.

Seconde observation : je la tire d'ailleurs d'un rapport (2) établi dans le cadre de la préparation du VII<sup>e</sup> Plan, qui note une diminution à long terme du rapport entre le montant des aides à l'exportation et la valeur des exportations agricoles elles-mêmes. Au cours de la période récente, ce pourcentage est tombé à 9 % environ ; il était encore de 20 % en moyenne pour la période 1963-1970. Encore s'agit-il là de chiffres bruts qui ne tiennent pas compte des mécanismes financiers de la politique agricole commune qui ramènent la charge réelle de nos exportations à un pourcentage nettement inférieur.

Qu'il me soit permis de relever au passage que dans le cadre du bilan qui a été dressé sur la politique agricole commune, il a été établi que le soutien à l'agriculture américaine était deux fois plus cher que le soutien à l'agriculture européenne par la Communauté, qui y consacre à peine 0,4 % de sa production intérieure brute.

Les aides à l'exportation de produits agricoles, même si elles s'atténuent et peuvent à certaines époques totalement disparaître, n'en existent pas moins. Mais l'agriculture n'est pas la seule bénéficiaire d'aides publiques. Les exportations de produits industriels sont également l'objet d'une attention particulière. Ainsi, en 1975, les aides aux seules exportations de biens d'équipement représentaient quelque 4 milliards de francs, dont la moitié était constituée par une garantie de risques

(2) Rapport de M. Revel sur les échanges extérieurs et la politique des échanges, établi dans le cadre de la préparation du VII<sup>e</sup> Plan.

*L'agriculture française : une des cartes maitresses de notre commerce extérieur*

économiques. Le gouvernement assure en effet aux acheteurs étrangers de biens d'équipement que les prix libellés dans les contrats ne seront pas modifiés même s'il y a, entre la signature des contrats et leur dénouement, une évolution des prix sur le marché intérieur.

On ne saurait oublier non plus que les transferts de l'Etat à l'industrie sont loin d'être négligeables. Chacun peut penser à quelques exemples.

Encore une fois, il ne s'agit pas là de faire des comparaisons dans un but critique, mais seulement de montrer l'intérêt capital que nous avons à développer le volume de nos exportations agricoles et alimentaires.

Le solde excédentaire de notre balance commerciale agro-alimentaire pourrait d'ailleurs être encore plus important si l'on se décidait — et c'est l'une des options que le VII<sup>e</sup> Plan retiendra, je l'espère — à prendre les moyens nécessaires pour réduire certaines de nos importations agricoles. Je pense en particulier à la production ovine ; nous importons plus de 50.000 tonnes de mouton et pourrions être importateurs de près de 65.000 tonnes en 1980. A la viande de porc, dont nous pourrions importer quelque 200.000 tonnes en 1980. A la viande de cheval, pour laquelle les prévisions font apparaître un manque de 40 à 50.000 tonnes en 1980. Aux protéines enfin, dont nous importons plus de 700.000 tonnes et dont nous serons encore plus déficitaires et dépendants des Etats-Unis si nous ne mettons pas en œuvre un plan vigoureux de redressement. N'oublions pas, en effet, que nos échanges avec les U.S.A. sont déficitaires — 9 milliards de francs en 1974 — et que, sur ce déficit, le sixième provient des importations de soja.

A ces deux constatations, j'ajoute (et je renouvelle) la proposition que la F.N.S.E.A. a été amenée à présenter récemment au Premier ministre et au président de la Commission des Communautés Européennes.

Les agriculteurs français sont, en effet, conscients que l'expansion de la production agricole à laquelle ils croient peut poser des problèmes de financement dans la mesure où il y a un décalage entre les prix intérieurs et les prix du marché international. Aussi, sont-ils prêts à participer au financement des exportations sur le marché international dès qu'ils seront associés effectivement aux décisions sur la gestion des marchés agricoles et dès lors que les Pouvoirs publics se seront, de leur côté, engagés à apporter à l'agriculture les moyens de sa modernisation.

Cette position ne nous est pas seulement dictée par des nécessités économiques. Elle est aussi la conséquence de notre volonté de promouvoir une agriculture responsable dans tous les sens du terme.

Nous sommes prêts à prendre ce risque si l'on veut bien traiter l'agriculture comme on traite l'industrie.

Je voudrais m'expliquer à ce sujet. Pour nombre de produits industriels, il y a une différence entre les prix sur le marché intérieur et les prix à l'exportation, les premiers étant généralement plus élevés. Je pense à l'automobile, par exemple. Il peut et il doit en être de même pour les produits agricoles de manière à ce que nous puissions, par un système de péréquation entre les prix intérieurs et les prix extérieurs, réaliser dans de bonnes conditions les objectifs du VII<sup>e</sup> Plan.

Mais n'y aurait-il pas là une contradiction avec la nécessité, affirmée dans le VII<sup>e</sup> Plan et dont nous reconnaissons le bien-fondé, de lutter contre l'inflation ?

Je ne le crois pas et je souhaiterais essayer de démontrer qu'il n'en est rien.

Une hausse de 10 % des prix agricoles à la production ne se traduit, en effet, que par une augmentation de

1 % du niveau général des prix de détail. Ces chiffres ont d'ailleurs été publiquement confirmés par le Parlement européen qui s'est prononcé en faveur d'une augmentation des prix agricoles de 9,6 %, en mettant notamment en avant le fait que ce pourcentage de hausse ne provoquerait qu'un relèvement de 0,8 % des prix à la consommation.

L'examen sur une longue période de l'évolution des prix relatifs agricoles, c'est-à-dire des prix agricoles rapportés aux prix de la production intérieure brute, montre d'une façon non moins nette que l'augmentation des prix agricoles est inférieure à l'augmentation des prix à la consommation.

Ainsi, les prix relatifs agricoles ont diminué de 0,4 % entre 1970 et 1975, et continueraient à décroître au cours du VII<sup>e</sup> Plan.

Enfin, sur ce problème essentiel, il faut rappeler que la contribution de l'agriculture au maintien, ou plutôt au rétablissement de l'équilibre de notre balance commerciale et de notre balance des paiements, a aussi une portée monétaire. Car le déficit de nos échanges avec l'extérieur — s'il n'était pas résorbé, et il ne le sera pas sans l'agriculture — ne manquerait pas de susciter des craintes sur la tenue du franc, des mouvements spéculatifs et très probablement une dépréciation de notre monnaie par rapport à celle de nos principaux partenaires, ce qui relancerait l'inflation.

Je n'aurai pas l'audace de reprendre à mon compte et d'une façon aussi absolue l'image selon laquelle l'épi sauvera le franc, mais je n'en suis pas moins convaincu que l'épi a une place à tenir dans la défense du franc au cours des prochaines années.

J'ai essayé de mesurer l'apport de l'agriculture au rétablissement de certains équilibres fondamentaux sans lesquels la situation économique de notre pays pourrait être gravement compromise.

Je voudrais conclure en insistant sur d'autres aspects de la question qui ne sont pas toujours quantifiables, mais dont nous avons tous conscience qu'ils font partie de la crise et qu'ils en sont peut-être même l'un des éléments les plus déterminants.

Le développement de notre pays, au cours des vingt dernières années, s'est effectué en laissant de côté, ou en tous les cas en n'associant pas toujours au même rythme un certain nombre de régions. La crise ne facilite pas ces problèmes de développement régional. Pour certaines régions, l'industrialisation et la création d'emplois nouveaux seront rendus plus difficiles par la crise.

Alors même que nos perspectives de développement économique se présentaient sous un jour plus favorable, il apparaissait déjà qu'une politique d'aménagement du territoire ne pouvait se contenter de prendre en compte le seul fait industriel, mais devait, pour réussir, s'appuyer sur une agriculture vigoureuse et revivifiée. Tant il est vrai que l'on ne greffe pas une vie nouvelle sur un membre déjà mort. Dans le contexte économique nouveau qui est le nôtre, l'aménagement du territoire, le développement régional seront très largement dépendants de l'expansion du secteur agro-alimentaire.

Ce point m'amène d'ailleurs à insister sur l'importance de la politique agricole en matière d'emploi.

Un haut niveau d'activité agricole devrait en effet s'accompagner d'un ralentissement de la diminution de la population active agricole, et au minimum d'une stabilisation de la population active employée par les industries agricoles et alimentaires. Ce sont déjà là des points très importants. Car si l'on ne pouvait s'appuyer sur des perspectives relativement optimistes en matière agricole, il en résulterait des tensions supplémentaires sur l'emploi.

Une activité agricole soutenue, c'est aussi la possibilité de résorber un sous-emploi à l'intérieur de l'agriculture dont on a rarement l'habitude de parler, mais qui n'en existe pas moins et que l'on a trop souvent ignoré.

Mais il faut ajouter de surcroît que la croissance du secteur agro-alimentaire aura un effet d'entraînement sur les autres secteurs d'activité, qu'il s'agisse de l'industrie, des transports, du bâtiment et des travaux publics ou des services, et partant, sur les emplois que ces différentes branches seront à même d'offrir à nos concitoyens.

En ce sens, et alors que dans le cadre d'une croissance qui doit être aussi élevée que possible — comme il est loin le temps où l'on évoquait l'intérêt éventuel d'une croissance zéro! — il nous faut réfléchir sur un autre type de croissance, je crois que l'agriculture ne doit pas être négligée ou tenue à l'écart de cette recherche.

Le plein emploi ne sera pas assuré en 1980 comme on avait pu l'imaginer antérieurement. Peut-être l'agriculture et toutes les activités qui s'y rattachent apporteront-elles aussi à cet égard un élément de réponse. C'est un phénomène nouveau dans la mesure où il existe un risque de pénurie alimentaire et dans la mesure où l'agriculture de nos pays tempérés est capable de répondre à une demande agricole mondiale croissante.

Mais la crise n'est pas seulement économique. Les progrès de notre société, car il en existe tout de même, ont donné à l'homme du XX<sup>e</sup> siècle ou lui ont redonné faim de participation et de responsabilité, au moment même où le progrès technique mettait plus de distance entre l'homme et son travail. La manière dont l'agriculture française s'est efforcée de répondre et de résoudre cette contradiction en défendant un certain type d'entreprise agricole basée sur la responsabilité des hommes, sur des formules associatives au niveau de la production et sur une maîtrise collective de la mise en marché de ses produits, recèle peut-être des voies à explorer pour les hommes de notre temps.

C'est un autre débat, j'en suis conscient, mais est-il possible de s'en tenir à une réflexion sur la crise économique s'il est vrai que celle-ci trouve aussi pour partie son origine dans une crise de civilisation ?

Michel DEBATISSE ■  
Président de la F.N.S.E.A.

N.B. — Ce texte est celui d'une Conférence prononcée par notre collaborateur et ami Michel Debatisse aux « Carrefours du Temps Présent », club présidé par Jean Cluzel.

# Pour une nouvelle entreprise : la coopération promotionnelle

par Daniel F. Dollfus

*Daniel Dollfus est l'auteur d'une thèse originale qui se propose de renouveler les éléments du débat sur la Réforme de l'Entreprise. Nous lui avons demandé de s'en expliquer dans « France-Forum », dont les lecteurs connaissent bien, à cet égard, les constantes préoccupations.*

*Daniel Dollfus, juriste, médecin, ingénieur en organisation du travail, président d'un Institut de Développement Economique, conseiller de la Direction générale de grandes entreprises, a personnellement vécu la vie des unités de production. Son livre, dont Michel Prigent a rendu compte dans notre précédent numéro, est le*

*fruit d'un grand nombre de discussions au sein de commissions politiques et d'échanges de vues avec des personnalités représentatives de tous les milieux de l'entreprise.*

*L'idée de dissocier la « gestion » de la « propriété » depuis la percée opérée par les argumentations de M. François Bloch-Lainé en 1963, n'a cessé de faire son chemin. Daniel Dollfus a actualisé le débat et il avance des projets précis pour atteindre une phase pratique de réalisations, d'une manière inédite et sans recourir aux expédients classiques de l'étatisme. Il s'agit de propositions qui méritent d'être débattues, nous semble-t-il.*

**I**L n'y a pas de réforme de l'entreprise qui me paraisse valable en dehors d'un projet de société. Pour moi, le problème est de savoir s'il est possible de concilier, dans cet esprit, les lois de l'économie de marché ainsi que l'initiative personnelle, tout en mettant fin à l'injustice sociale actuelle, en fondant la société sur les notions de compétence et de responsabilité auxquelles la marche normale des unités de production ne peut et ne doit se soustraire. Cette société, sans cesser d'être conflictuelle, saurait organiser la coopération des tensions, en supprimant les raisons d'être de la lutte des classes. C'est pour répondre à cette interrogation que j'ai entrepris d'écrire « Changer l'entreprise par la promotion de l'homme » (1).

(1) Daniel F. Dollfus : « Changer l'Entreprise par la promotion de l'homme ». Collection SUP-P.U.F. Préface de Pierre Drouin. - 1975.

Hors d'un certain nombre de sentiers battus (capitalisme libéral, collectivisme étatique, autogestion à la yougoslave, ébauches gaulliennes de participation, co-gestion à l'allemande), je crois possible d'ouvrir une voie nouvelle fondée sur trois éléments :

- la *promotion objective* et constante des hommes à tous les échelons,
- et, pour ce, la *séparation entre droit de propriété et droit de direction* des entreprises,
- la *détermination et l'évolution objective des rémunérations fixes et de l'intéressement*.

Le capital des entreprises ne doit donc plus être tributaire ni des particuliers, ni des groupes financiers privés, ni de l'Etat. Dans notre perspective, les entreprises

« loueraient » les fonds dont elles ont besoin à un ou plusieurs organismes financiers, véritables « Groupes Publics d'Investissements » dont les Sicav et autres institutions financières actuelles peuvent être considérées comme des ébauches.

#### UN MECANISME ESSENTIEL : LES GROUPES PUBLICS D'INVESTISSEMENTS (G.P.I.)

Les organismes financiers recevraient, pour constituer leurs propres fonds, des « prêts » de particuliers, comme une caisse d'épargne, et seraient gérés par des spécialistes, mais — et c'est là un point capital — sans participation à la gestion, des apporteurs de fonds. Les particuliers prêteurs de fonds ne pourraient que déléguer des représentants à un « Conseil de tutelle » de ces G.P.I., où siègeraient aussi des représentants d'autres catégories : cadres et personnel non cadre. En échange de leurs « prêts », il serait remis aux particuliers des « parts d'épargne » dont la rémunération serait composée, en premier lieu, d'un taux fixe et, par ailleurs, d'un intéressement, fonction des résultats des G.P.I. Ce sont ces G.P.I. qui, à leur tour, apporteraient aux entreprises le capital nécessaire. Les G.P.I. recevraient en échange des « parts d'investissements » de ces entreprises, mais n'interviendraient pas dans leur gestion. Ils délégueraient seulement des représentants, parmi d'autres, au « Conseil de tutelle ». Ainsi, ce qu'une entreprise, dans le système actuel, peut obtenir du marché financier, pour se développer, elle pourrait *a fortiori* en disposer de la part de Groupes Publics d'Investissements gérés paritairement.

#### LE CAPITAL AU SERVICE DE L'HOMME

S'il est, en effet, de plus en plus difficile de diriger une entreprise et si la direction des entreprises actuelles est souvent contestée, nul ne nie, sauf quelques extrémistes et idéologues, la nécessité de diriger, et de bien diriger, n'importe quelle unité de production. Ce qui est de plus en plus en cause dans l'esprit public a fort bien été résumé par Lucien Pfeiffer en ces termes, actuellement : « Celui qui possède les capitaux commande, ou tout le moins est seul à désigner celui qui commande, lequel est responsable seulement devant lui. » Un autre auteur récent, M. Michel Anselme (2) conclut, de son côté, et comme nous-mêmes, qu'il faut « rendre possible la création de sociétés à pouvoir et capital séparés ». A partir du moment où le droit de direction ne sera plus un apanage exclusif de la propriété du capital, les rôles seront renversés. Actuellement, c'est le capital qui loue le travail de l'homme. Dans notre hypothèse, et comme je l'ai déjà dit, *c'est l'homme qui louera le capital nécessaire à l'entreprise.*

---

(2) Michel Anselme : « Faut-il réformer l'Entreprise ? ». Ed. France Empire.

#### A CHACUN SELON SES COMPETENCES

Dès l'instant où le droit de direction est séparé de la propriété du capital, il faut créer un mécanisme qui détermine objectivement à qui attribuer le droit de direction. Pour que le chef d'entreprise et, à tous les échelons, les responsables captent la confiance du personnel, il est nécessaire qu'ils aient de larges pouvoirs de décision, dans leurs domaines, et agissent avec le maximum d'efficacité ; il faut qu'ils soient capables et reconnus comme tels, parce que choisis, en fonction uniquement de leurs compétences adaptées au poste.

Ces compétences et leurs corrélations avec le poste doivent donc être objectivement déterminées, par des organismes spécialisés qui pourraient être appelés « Centres d'orientation et de promotion permanente », et qui seraient eux-mêmes paritairement gérés.

L'organisme qui, dans chaque entreprise, choisirait le directeur général, serait formé d'hommes, non pas d'une même catégorie (actionnaires ou personnel), mais de différentes origines et formation.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de rejeter individuellement tous les patrons ou directeurs actuellement nommés par les représentants du capital. Il y a de remarquables responsables choisis par le capital. Ils seront, dans notre hypothèse, à nouveau choisis par les organismes que nous préconisons, en fonction uniquement de leurs compétences.

Dans le même esprit, le choix de tous les collaborateurs sera effectué par leur responsable directement supérieur, après avoir pris connaissance des comptes rendus d'aptitude des candidats, comme un conseil d'administration d'hôpital peut choisir un chirurgien des hôpitaux sur des listes de candidats présentant les garanties suffisantes.

Comme j'ai eu l'occasion de le souligner à maintes reprises dans mon livre, toute ma perspective est commandée par la possibilité pour chacun d'obtenir la situation libre lui convenant le mieux, grâce à l'organisation de l'application à chaque poste, de la personne la plus compétente, quelle que soit son origine. C'est la « Révolution promotionnelle ». L'affectation à un poste ne sera plus la conséquence de la possession d'actions, ni celle de l'allégeance d'un technicien aux groupes possesseurs d'actions, ni déterminée par des élections faites par des électeurs qui n'ont pas forcément la compétence nécessaire pour juger les autres. Les titres universitaires ou de Grandes Ecoles ne seront pas des critères obligatoires. Certes, la formation professionnelle devra compter, mais en outre, les aptitudes intellectuelles, physiques, caractérielles, les expériences passées, les résultats obtenus, les conséquences pratiques, etc. Le système que nous préconisons repose sur l'analyse totale de la personnalité.

## CO-ELABORATION - CO-CONTROLE, MAIS NON CO-DECISION

L'efficacité est une nécessité de l'économie ; elle n'existe, à l'Est comme à l'Ouest, qu'en fonction de responsabilités précises. Il faut donc que, dans toute entreprise, le directeur général puisse disposer d'un pouvoir de décision sans partage. Choisi paritairement, en fonction de sa seule compétence, et d'autre part, aussi complètement et objectivement informé que possible, il aura évidemment le pouvoir de décentraliser ses responsabilités. Il doit donc y avoir à son échelon et à tous les échelons, « co-élaboration », « co-contrôle », décentralisation, mais non « co-décision ».

Les syndicats admettent d'ailleurs cette unité de commandement, mais ils veulent influencer et surveiller les décisions. M. François Bloch-Lainé écrivait à ce sujet (3) : « Nul ne s'oppose de bonne foi, parmi les syndicalistes de toute obédience qui ne sont pas anarchistes, à ce que l'entreprise ait un véritable gouvernement. Ce qui est en question pour eux, c'est la légitimité de ce gouvernement, et la surveillance dont il peut être l'objet. »

## PARTICIPATION GENERALISEE

Dans l'entreprise, la participation peut revêtir deux aspects, d'ailleurs complémentaires : l'intéressement financier, d'une part, et dans le travail, d'autre part, ce que j'appelle « l'implication ».

— L'intéressement financier doit être conçu le plus largement possible au bénéfice du travailleur, au niveau de ses résultats personnels, de ceux de son atelier et, enfin, de l'entreprise. Il devrait, pour être stimulant, atteindre 30 à 40 % du salaire de base. C'est ainsi que sera réalisé « le profit pour tous » équitablement réparti.

— La « direction participative décentralisée par objectifs » pourrait être généralisée, par groupes hiérarchisés, à tout le personnel, à condition d'être complétée par un excellent « contrôle de gestion ». A tout travailleur devrait être garantie la possibilité effective de participer à la gestion de son secteur et de sa périphérie, d'être « impliqué ».

Quelles que soient la compétence d'un homme et son adaptation aux fonctions qu'il remplit, il doit être aidé, conseillé : c'est pourquoi tout responsable devrait être assisté par un Conseil. Auprès du directeur général, il devrait être institué systématiquement un conseil de direction composé pour moitié de directeurs et de cadres choisis par lui ; pour un quart de cadres élus par l'ensemble des cadres, et pour un quart de membres

du personnel non cadre de l'entreprise, désignés par les travailleurs. Ils seraient tous élus après consultation de listes de candidats détaillant leurs compétences objectivement déterminées par les organismes nationaux spécialisés en recherche et choix des hommes, dont nous préconisons l'institution. Chaque chef d'atelier et contre-maître serait aussi assisté et conseillé par un « conseil de gestion » paritairement désigné.

## REMUNERATIONS OBJECTIVES

La fixation objective des rémunérations de chaque poste devra compléter l'ensemble préconisé, pour apporter plus d'équité dans le monde du travail. Les classifications en vigueur, inspirées des grilles de Parodi, mais transformées peu à peu en fonction de pressions diverses, ne traduisent pas les valeurs relatives des tranches de vie consacrées au travail. Les calculs doivent être repris en fonction de nouveaux accords sur les principes, avec des analyses bien plus précises, et en utilisant les moyens informatiques.

Cette détermination nouvelle des rémunérations sera réalisée sur le plan national, pour éviter les injustices. Il conviendra, pour cela, d'analyser tous les types de postes de travail, de déceler les formes d'aptitudes mises en jeu dans chaque poste, de déterminer les degrés d'intensité de chaque forme d'aptitude dans chaque poste, etc. Ainsi parviendra-t-on à redéfinir la valeur en « points » de tous les postes de la nation, on sera en mesure d'établir chaque année, en fonction du rapport de la masse salariale possible (résultant de la conjoncture), comparée à la masse des points de qualification, la valeur du point, et donc la rémunération de chaque poste particulier, objectivement, et sans risque de provoquer une inflation.

A cet effet, il faudrait renforcer l'organisation et les compétences de la commission supérieure des conventions collectives chargée, en particulier, d'établir les bases de calcul et l'évolution du salaire minimum inter-professionnel en fonction de l'ensemble des points de qualification de la nation et de l'évolution du revenu national.

Nous avons prévu dans notre ouvrage les diverses hypothèses qui peuvent se présenter au début d'une opération aussi globale que déterminante pour la vie de chaque Français. Nous voudrions dire ici qu'un tel recyclage national de la notion de rémunération ne sera pas pour autant générateur d'inflation puisque l'augmentation de la masse des profits distribués et des salaires ne pourrait jamais être supérieure à l'augmentation de la productivité, quitte à améliorer la répartition à l'intérieur de cette masse.

Par ailleurs, croit-on que l'« échelle de perroquet » actuellement pratiquée, sans coordination entre les différents salaires et les possibilités économiques, n'est pas un facteur permanent, bien plus dangereux, d'inflation ?

(3) François Bloch-Lainé : « Pour une réforme de l'entreprise ». - Ed. du Seuil.

## UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE ET ADAPTEE

La transformation majeure que nous préconisons ne devra pas, c'est l'évidence même, être brutale. Elle sera progressive et adaptée. Ce n'est que peu à peu que les G.P.I. reprendraient les actions des sociétés.

J'ai proposé à titre indicatif le schéma suivant : pendant la première législature d'un gouvernement par hypothèse favorable à notre perspective, les particuliers et les groupes financiers privés pourraient expérimenter les mécanismes suggérés. Pendant ces cinq premières années, des études de base devraient d'abord permettre de définir avec précision, dans des textes juridiques :

- les Groupes Publics d'Investissements,
- les entreprises nouvelles que nous appelons Groupements d'action économique (G.A.E.),
- le statut d'un Ordre des conseillers d'administration, qui seraient des conseillers spécialisés nommés au conseil de tutelle par chacun des collèges : travailleurs non cadres, cadres, G.P.I.,
- les centres d'orientation et de promotion,
- la détermination objective des rémunérations,
- les règles de l'organisation généralisée de la « participation » avec « implication » et « intéressement ».

Egalement, pendant ces cinq années expérimentales, des réalisations pratiques devraient être lancées : facultatives pour les « privés », obligatoires dans le secteur nationalisé, qui se doit de donner l'exemple.

- dans les S.A., les conseils d'administration des sociétés seraient revitalisés par la présence de « conseillers d'administration » membres de cet Ordre,
- les comités d'entreprise des entreprises concernées seraient associés aux premières expériences engagées, en attendant la généralisation de la participation,
- enfin, toutes les entreprises seraient soumises à des mesures d'assainissement (contrôle des rémunérations, des avantages acquis accordés aux actionnaires et membres de leurs familles), pour s'assurer qu'ils répondent bien au travail fourni — premières extensions du droit du travail pour garantir les travailleurs contre les licenciements abusifs, aménagement des conventions collectives, rendues obligatoires pour toutes les entreprises, quelle que soit leur nature, etc.

Au cours d'une deuxième étape (cinq ans de plus), les lois institueraient par étapes :

- les centres d'orientation et promotion,
- un système de Chambre d'arbitrage des entreprises,
- les G.P.I.,
- la rémunération objective pour tout poste,
- la transformation des plus importantes entreprises en G.A.E. (Groupements d'action économique), puis de toutes celles cotées en bourse ou dont le nombre de travailleurs ou le chiffre d'affaires dépasserait un certain plancher.

La réalisation des divers organismes et mécanismes prévus dans notre système serait rendue peu à peu obligatoire. Les Groupes Publics d'Investissements, pour leur part, prendraient en charge les capitaux des entreprises précitées, en échange de la remise de parts d'épargne de ces G.P.I. aux propriétaires des anciennes actions. Il en résulterait un changement en droit et dans les faits des formes de la propriété des moyens de production ; la généralisation progressive de la détermination objective de la rémunération pour tout poste ; l'obligation de recourir aux organismes nationaux pour toute obtention de situation ou promotion d'emploi dans un nombre croissant d'entreprises.

Au cours d'une dernière étape de cinq ans, la généralisation des G.P.I. et des G.A.E. deviendrait obligatoire. Sauf pour les petites entreprises (moins de cinquante salariés), nul ne pourrait plus alors être propriétaire individuel de moyens de production. Toutes les actions et obligations françaises d'entreprises situées en France seraient transformées en parts d'épargne. *La révolution de l'entreprise serait achevée sans spoliation, sans brutalité*, puisqu'il s'agirait de remettre chacun à sa juste place, sans remettre en cause l'économie de marché et le droit individuel d'entreprendre. En outre, pendant la phase de transition, les formes actuelles d'entreprises auront continué à cohabiter avec les formes nouvelles préconisées.

La transformation devra être adaptée en tenant compte de la taille des entreprises concernées. Plus de dix millions de travailleurs sont employés en France par des firmes de moins de 1.000 salariés. Pour notre part, nous établissons une différence entre les moyennes entreprises (de cinquante à cinq cents salariés) et les petites firmes (au-dessous de cinquante). Le conseil de tutelle des entreprises moyennes serait allégé : deux représentants des G.P.I. ; deux des cadres ; deux des ouvriers et employés, étant entendu qu'un des deux représentants de chaque groupe serait désigné par et parmi les membres de son collège, l'autre parmi les conseillers d'administration professionnels. Le président, élu par les membres du Conseil, serait en même temps directeur général. Il présiderait alternativement le Conseil de tutelle et le Conseil de direction composé de cadres nommés par lui, de représentants des cadres désignés par ceux-ci et des représentants des autres travailleurs. En outre, chaque atelier disposerait d'un Conseil de gestion. Tous devant être choisis sur des « listes de compétences », comme dans les grandes entreprises. Les membres des divers collèges y seraient plus nombreux dans les divers conseils et nous y distinguons le président du directeur général. Chaque collège désignerait aussi au Conseil de tutelle un membre de l'ordre des conseillers d'administration. Dans les plus importantes des grandes entreprises, une représentation de l'Etat pourrait être assurée.

D'une manière générale, dans les grandes entreprises comme dans les moyennes, le Conseil de tutelle n'aurait pas de tâche de gestion, mais de conseil et de sur-

veillance. Il ne prendrait de décisions que statutairement énumérées (changement de raison sociale, modification de l'objet, augmentation ou diminution du capital, fusion, licenciements collectifs, dépôt de bilan, etc.). Le directeur général pourrait faire appel des décisions du Conseil de tutelle auprès d'une « Chambre d'arbitrage des entreprises » à créer.

Pour les petites entreprises, le statut actuel serait conservé avec quelques adaptations. L'entreprise resterait la propriété de ceux qui y ont investi, sous réserve d'attribuer aux G.P.I. une priorité pour le rachat des parts. Dans les petites entreprises de plus de dix salariés, un comité d'entreprise deviendrait obligatoire. Il n'y aurait qu'un conseil de direction au sein duquel le comité d'entreprise déléguerait ses représentants.

## SUPPRIMER LES TARES DE L'ECONOMIE DE MARCHE

L'économie de marché est à conserver, car c'est un facteur de stimulation actuellement non remplaçable, mais ses tares doivent être supprimées.

— Nous pensons tout d'abord aux *licenciements*. Tout licenciement individuel devrait faire l'objet de la part du directeur général d'une saisine d'une « commission des mutations » créée à cet effet et composée de représentants des diverses catégories de l'entreprise. Cette commission pourrait critiquer toute demande de licenciement, non motivée par l'intérêt réel de l'entreprise. Le chef d'entreprise serait responsable de la décision finale, mais un système de recours serait cependant organisé.

Tout licenciement collectif devrait, d'autre part, engager plus gravement la responsabilité du directeur général, notamment dans le cas où il aurait tardé à rechercher les moyens de l'éviter. En cette hypothèse, les divers « Conseils » de l'entreprise devraient être préalablement consultés, ainsi que la « Commission des mutations » dont c'est la fonction.

— *Le travail devrait être garanti*. En l'occurrence, nous préconisons la création de sociétés d'Etat dont le rôle serait d'effectuer des travaux d'intérêt national, de caractère conjoncturel (autoroutes, ports, études économiques, aide aux pays en voie de développement, aides familiaux, adjoints éducateurs, etc.). Ces sociétés d'Etat devraient employer, en priorité, au besoin avec formation et recyclage, les travailleurs licenciés. Même en admettant que la productivité de ces sociétés d'Etat (véritables amortisseurs aux secousses de l'économie), soit plus faible, elles réduiraient la part de l'assistance publique au chômage, garantiraient le droit au travail, permettraient une diminution de la criminalité.

— *Les conventions collectives, devenues obligatoires*, comprendraient des dispositions relatives aux cadences, à l'aménagement des horaires, au temps de congé, à

l'affectation aux postes de travail et aux bases objectives de détermination des rémunérations, etc.

— *La « coopération promotionnelle »* que nous préconisons aurait en outre pour objet d'éliminer « le travail en miettes », de définir une prévention nouvelle des accidents du travail, de développer l'action nationale pour l'amélioration des conditions de travail, d'établir des programmes pluriannuels et des bilans sociaux annuels, de renforcer la capacité d'information et d'enquête des comités d'entreprise et des syndicats, etc.

— *Une juridiction d'arbitrage* serait créée dans chaque région pour régler les conflits, en appel d'une décision de l'inspection du travail, d'une décision de licenciement ; ou en première instance, en cas de conflits entre le directeur général et son Conseil de tutelle.

— *Une fondation française et si possible européenne de l'Entreprise* devrait être créée, dans le but d'étudier de manière constante le perfectionnement des institutions et des techniques des unités de production.

Ces réalisations pratiques, pour être moins fondamentales que celles que nous avons indiquées précédemment, n'en sont pas moins essentielles, et complètent notre dessein.

## UNE ENTREPRISE NOUVELLE AVANT LA FIN DU SIECLE

Si l'y a pas de réforme de l'entreprise sans réforme de société, on doit admettre que la réforme de l'entreprise est au cœur de tout projet de transformation de la société. Nous plaçant dans une perspective délibérément évolutive, nous proposons ici une réforme qui, si on veut bien y regarder de près, est une véritable révolution : apporter à l'homme une raison de constante promotion de toute sa personnalité, en lui suggérant les réalisations pratiques nécessaires. Il s'agit en même temps d'abolir la gestion de droit divin ; le pouvoir de l'argent pour gouverner l'entreprise et donc la vie économique ; l'étatisation totalitaire ; l'utopie autogestionnaire ; la technostratification anonyme des sociétés industrielles avancées, dont Galbraith a bien démontré les mécanismes. Il s'agit également de garantir le travail ; de généraliser le profit ; de fonder toute rémunération sur des notions objectives (« compétence », « intéressement », « implication », « participation ») ; de soumettre les litiges à des chambres d'arbitrage et de créer les instruments de la coopération promotionnelle (centres d'orientation, promotion, formation - Ordre des conseillers de gestion) ; de donner aux syndicats, au comité d'entreprise un rôle essentiel, etc.

Si les hypothèses que nous avons formulées sont étudiées et attentivement débattues, *la problématique de la réforme de l'entreprise pourra prendre une dimension nouvelle.*

Daniel F. DOLLFUS ■

# Le stalinisme élargi et les chances de la liberté

par Jacques Nantet

*Le débat politique est aujourd'hui moins académique que jamais, et il ne peut être séparé que par une dangereuse abstraction du monde tel qu'il est et des forces réelles qui s'y affrontent. Parler de marxisme, de socialisme, de communisme, ce n'est pas seulement se référer à des théories, des hypothèses ou des utopies, c'est évoquer des expériences inscrites dans la chair des peuples et s'interroger sur l'avenir des nations, dont la nôtre. Le témoignage de Soljénitsyne, le dernier livre de Jean-François Revel ont donné une intensité dramatique à une réflexion de cette sorte, à laquelle*

*se montrent rebelles les bonnes consciences dont le confort intellectuel serait menacé si quelque chose qui ressemble au mal et au malheur apparaissait du côté de ce qu'on a coutume d'appeler la gauche. Raison de plus pour marquer l'importance et l'actualité tant du livre, qui est malaisément réfutable, que du témoignage, qui est fulgurant et écrasant. S'y emploie, en mettant l'accent sur les exigences d'une doctrine de la liberté, notre ami Jacques Nantet dont on connaît, entre autres œuvres, les études qu'il a consacrées à la pensée de Tocqueville et à la politique de Pierre Mendès-France.*

**L** n'est pas facile de faire les comptes aujourd'hui. Et pourtant, l'heure en est venue. Soixante ans, bientôt, après la révolution — comme on dit — d'Octobre 1917, trente ans, plus ou moins, après la série de prises du pouvoir par les partis communistes en Europe de l'Est, comment continuer à fermer les yeux et à nier que ces révolutions, faites au nom du socialisme marxiste pour la liberté et l'abondance, aient partout abouti au contraire absolu de ce à quoi elles prétendaient ? Mais l'extraordinaire puissance de la machine politico-militaire peu à peu dressée à Moscou — elle se renforce chaque jour de quarante-sept chars lourds — trouble trop d'esprits, incite au moins ici ou là à la prudence, se conjugue avec de légitimes mécontentements, et crée en dernière analyse un courant contraire à la clarification, d'où le prodigieux tourbillon qui entraîne, tels des fétus de paille, la plupart des intellectuels du monde occidental. Les chars soviétiques stationnent à une étape moyenne du « Tour de France ». Leur mise en route serait-elle même nécessaire ? Ainsi que le disait récemment Soljénitsyne à la B.B.C. : dans l'état de trouble où elle est aujourd'hui, l'Europe des Neuf peut être prise « à mains nues ».

## LA PEUR AURAIT-ELLE RAISON ?

Qu'on ne me fasse pas dire ce que je n'écris pas. D'un bout à l'autre de l'éventail politique — y compris l'extrême-gauche — je suis convaincu qu'en France, pas plus d'un pour cent ne souhaite, spontanément, l'arrivée des Russes. Mais je suis tout aussi convaincu que beaucoup y pensent et à leur manière s'y préparent : résistance prévue de longue main, ouverte ou camouflée, force d'inertie plus ou moins déterminée, précautions diverses. Parmi les intellectuels, un Jean-François Revel — après quelques autres — élève la voix, établit en dépit de ces obstacles le point exact, et fait face à

la *Tentation totalitaire* (1). Je remarquais dans ces pages, voici quelque temps (2), comment les mêmes attitudes s'étaient peu à peu précisées sous nos yeux de pré-résistance, de pré-résignation — à partir des années trente, au fur et à mesure que grandissait le péril nazi, et en quoi c'était à la fois différent et semblable. Différent, puisque Hitler, soi-disant socialiste, ménageait les classes sociales au détriment d'une seule catégorie de citoyens : les juifs, et proposait non pas le bonheur, mais la grandeur. Semblable, puisque les deux systèmes, justement appelés totalitaires, cherchaient, et cherchent encore — car rien n'est terminé — à appréhender l'homme tout entier, corps et âme, en répondant à tous ses problèmes. Et semblable parce que l'un et l'autre ont échoué : le nazisme dans la défaite, l'abaissement, au lieu de la grandeur ; le marxisme dans la tyrannie et la pénurie.

Le second échec, cependant, n'a jamais été sanctionné, et n'a donc pu être comptabilisé. Le colosse est toujours debout, prestigieux. Souvenons-nous, à la télévision, de la salle du XXV<sup>e</sup> Congrès du parti communiste soviétique, les milliers de délégués et d'invités debout et, en dépit des réticences, des réserves des partis de l'Ouest, acclamant finalement d'une seule voix, au nom de la solidarité prolétarienne internationale, l'immense empire russe, sur lequel le soleil ne se couche jamais. Les héritiers de Staline sont à la tribune, son régime n'a pas été renversé. Et cet empire est doublé d'un fantôme, qu'avec son faire-vite journalistique, sa verve, Jean-François Revel évoque et perce à jour — montre, plus qu'il ne démontre — sous toutes les guenilles qui le dissimulent, le déguisent : désir secret

(1) Ed. Robert Laffont, coll. « Libertés 2000 ». « La Tentation totalitaire », par J.-F. Revel.

(2) France-Forum, n° 134-135.

de totalitarisme, crainte viscérale de l'anticommunisme, stalinisme flou, pidgin-marxisme, excommunication de la sociale-démocratie, outrance des critiques morales et économiques du capitalisme. Fantôme qui étend ses bras bien au-delà des frontières officielles de l'empire, et que ces invités étrangers, venus du monde libre, contribuent à agiter devant les opinions publiques de leur pays respectif. Mais, tandis que J.-F. Revel lance contre le fantôme ses formules à l'emporte-pièce (« contrairement aux sociétés capitalistes... les sociétés socialistes n'ont pas de problèmes d'immigration, elles n'ont que des problèmes d'émigration »), se moque de syndicats dont la productivité politique est en raison inverse de leur représentativité et de leur efficacité réelle dans l'amélioration du sort des salariés, on sent qu'il a — au fond et vraiment — peur. Il est terrifié d'avoir à se battre, en effet, contre un fantôme, quelque chose aux formes imprécises, en un sens insaisissable, au travers duquel la main et les arguments passent sans le déchirer ou laisser de traces, et qui, floconneux, se reconstitue toujours. Car ne l'oublions pas, même au sein des démocraties populaires, les régimes sont supposés être en transition vers le socialisme, on en est toujours à psalmodier les prémisses, et somme toute, bien que les partis communistes se soient saisis du pouvoir, ils échappent à la critique car — comme écrit Revel — « le non-vécu est érigé en dogme ». Et c'est encore plus vrai, bien sûr, dans le monde libre, en France, où la majorité au pouvoir, obligée à la gestion, se confronte, uniquement, à des hypothèses d'avenir.

## STALINISME ELARGI ET FINLANDISATION

Cette situation est aggravée par diverses circonstances. Albert Camus avait décelé chez les révolutionnaires de l'ère marxiste, propagateurs d'idéologies nouvelles, un recul profond de l'idée de liberté. Il y voyait la plus grave menace pour l'avenir de l'humanité. Et le fait est que la poussée qui s'effectue le plus visiblement de nos jours a changé les critères de l'idéal politique. Bien sûr, l'empire soviétique, profondément réactionnaire, se présente toujours comme le promoteur, à l'extérieur, de la révolution. Mais de quelle révolution s'agit-il ? Elle revendique l'indépendance — principalement pour les nations en voie de développement — à l'égard de toute ingérence colonialiste, néo-colonialiste, généralement capitaliste occidentale, des Etats-Unis, et les pays sous-développés se laissent séduire par les révolutions sous-développées qui en résultent. Elles n'ont de socialiste que le nom, et se stabilisent en dictatures à parti unique, l'objet primordial étant de détruire le système capitaliste et l'impérialisme, son corollaire, dont le moteur, toujours dénoncé, se trouve aux Etats-Unis. Ainsi progresse pas à pas — en Indochine, au Cambodge, en Angola — l'empire soviétique, grâce à un « stalinisme élargi » qui rencontre mille complicités, puisées à des sources assez troubles. Le jeu est faussé des deux côtés, à tous les niveaux, d'une manière que Revel commente très bien. Le capitalisme « n'est content de lui qu'en période d'euphorie... tandis que le triomphe socialiste n'a nullement besoin de cette condition pour s'épanouir ». Le crime de Staline, aux yeux de Khrouchtchev, est

d'être devenu le tortionnaire des tortionnaires, et son fameux rapport était bien plus un rapport contre Staline que contre le stalinisme. Le néo-stalinisme d'aujourd'hui, s'il ne va pas toujours aux pires extrémités — interner, déporter — survit par l'hypocrisie, l'intimidation et la malhonnêteté. Et de ces fortes positions, il critique rudement le monde libre, transparent, il ne lui passe rien. Interdiction est signifiée à Michel Ponia-towski de contester le parti communiste français (« fascisant et totalitaire »), car c'est faire montre d'anti-soviétisme. Mais Moscou peut jeter les pires anathèmes contre les entreprises prêtées à la C.I.A. sans que personne n'ose, ni seulement ne songe, à lui reprocher son anti-américanisme. Qui dénonce avec la même virulence, à l'Ouest, les coups montés par le K.G.B. ? On apprend simplement, de temps en temps, que tel ressortissant d'un pays étranger — et ami — a été discrètement extradé. Et, à l'Ouest, le relais de la propagande communisante est pris. Le moindre prétexte est saisi — en France, la phrase de Maurice Druon sur la scéville et le cocktail Molotov, en Espagne les lenteurs de la démocratisation au début du règne du roi Juan Carlos — pour crier à la dictature, alors que la comparaison est sans mesure avec la terreur dans le Goulag et de l'horreur dans les asiles psychiatriques.

D'un côté, un tableau d'affichage où n'apparaissent que les bons points, de l'autre, que les points perdus. Le résultat est patent. Au XX<sup>e</sup> siècle, bien des fascismes ont disparu, mais pas un seul régime communiste, car on a toujours pu organiser une opposition au capitalisme, jamais à la bureaucratie. La nouvelle tentation totalitaire paraît irrésistible, d'autant que certains partis socialistes occidentaux, qui devraient défendre une sociale-démocratie dont Revel se dit partisan, sont gagnés par le mal sournois. Le stalinisme élargi déborde les intellectuels tordus, les compagnons de route, et grignote l'internationale socialiste occidentale. Il est à peine croyable que François Mitterrand déclare, en tant que premier secrétaire de son parti, lors de son arrivée à Moscou en avril 1975, ne pas vouloir évoquer la situation de la Tchécoslovaquie, « normalisée » par les chars soviétiques, parce que « c'est un sujet qui doit être abordé à Prague et non à Moscou ». Comme si l'invasion avait été décidée par l'envahi et non par l'envahisseur. Ainsi se dessinent les perspectives redoutables d'une finlandisation. D'autant qu'en dépit de toutes les déclarations solennelles d'indépendance à l'égard de Moscou l'essentiel subsiste, le noyau incassable du parti communiste, toujours aussi monolithique, quels que soient les tournants tactiques amorcés par l'état-major. Ce noyau est le microcosme de la future société, au cas où le parti communiste réaliserait son ambition déclarée et resterait seul maître du pouvoir. La préoccupation centrale de Revel est de voir submergées — en France et généralement au sein de la trentaine de pays où s'est maintenue la démocratie pluraliste — au nom des impératifs insoutenables d'une révolution contre la volonté et les intérêts du peuple, les possibilités du libre jeu politique. Qu'on en soit réduit, à seule fin d'avoir l'égalité, à la pauvreté dans la dictature ! Que les solennels avertissements de Soljénitsyne — il soulève le voile de temps à autre — soient oubliés sitôt entendus, et qu'un jour les deux siècles

de démocratie libérale, dans un petit secteur de la planète, apparaissent une fabuleuse parenthèse d'abondance et de disponibilité entre le despotisme de droit divin et le despotisme marxiste.

## LE SYSTEME CONTRE LA LIBERTE

Bien des signes justifient ces appréhensions. Tocqueville remarquait que déjà les révolutionnaires de 1789, s'ils avaient « l'amour de la liberté dans le cœur », portaient les « germes de la servitude dans la tête ». Encore n'étaient-ils pas dotés de la formidable armature philosophique et idéologique qui propulse le penseur marxiste, dont l'enrobage dialectique est tellement insinuant. Le marxiste est irrésistiblement porté, au cours de son examen, à promouvoir partout sa discipline, qui alors envahit aussi bien la sociologie et l'économie que l'histoire, et même la science — Marx en est formellement d'accord. A ce moment, cette idéologie continuellement activiste et perfectionniste, après avoir prétendu libérer l'homme des contraintes de la nature, incite la raison à justifier un système contraire à la nature humaine elle-même, à seule fin de fournir l'image d'une société consolante. Tout devient, en somme, simultanément politique et idéologique, des sanctions politiques se substituant, par exemple, aux faillites économiques, sur une route qui conduit par un chemin assez long, secret peut-être, mais sûr, vers la servitude. Au sein de ce système, le stalinisme n'est pas un accident ; il est un fruit naturel et qui pousse à chaque saison. Et voilà pourquoi, bien que rien dans la Constitution soviétique — la « plus démocratique du monde » — ne le précise, le pouvoir absolu revient sans conteste au parti communiste et dans ses rangs à ceux qui en tiennent les leviers de commande. Cette inclination générale est renforcée par une propension que Tocqueville remarque également : « Un peuple n'est... jamais si disposé à accroître les attributions du pouvoir central qu'au sortir d'une révolution longue et sanglante qui, après avoir arraché les biens des mains de leurs anciens possesseurs, a ébranlé toutes les croyances ». Il est de fait que l'amour de l'égalité — pierre angulaire de tous ces mouvements — favorise la concentration graduelle des droits politiques dans la main du seul représentant de l'Etat, incite les responsables à intervenir continuellement ; et les particuliers se laissant tomber au dernier degré de la faiblesse, ils sont soumis aux moindres volontés des commis. Les affaires ne marchent plus d'un pas spontané, mais à coups d'ordres spéciaux, répercutés d'en haut. Le pouvoir bureaucratique se gonfle démesurément. L'Etat centralise entre ses mains les principaux capitaux, consomme lui-même une grande partie des produits industriels fabriqués dans ses arsenaux et ses manufactures, conduit toutes les entreprises industrielles. Ce caractère national, qui s'étend pratiquement à tout, ne peut — Revel le remarque aussi — que déboucher sur une exacerbation du nationalisme. Ainsi va, d'un pas sur l'autre, le bloc socialo-communiste et le monde qui se socialise. Les frontières se durcissent, et Revel pense qu'un colossal transfert de culpabilité s'effectue, qui accélère encore le mouvement, l'arbitraire et l'acrimonie à l'encontre, généralement, de ce qui est

autre, principalement les Etats-Unis d'Amérique. On ne peut expliquer autrement le comportement de l'intelligentsia gauchisante de l'Europe occidentale, par exemple à propos de l'Indochine. La condamnation de l'intervention des Américains vient d'une Europe qui est passée par l'hitlérisme, le fascisme, le pétainisme — tous péchés auxquels ont échappé les Etats-Unis — et particulièrement d'une France qui a mené une guerre en Indochine bien avant qu'elle le soit. Par ailleurs, dans d'autres parties du monde, en Afrique noire, il est souvent commode d'excuser les arriérations qui résultent de la pagaille, de l'incapacité ; il est agréable de panser les blessures d'un amour-propre naissant, en excipant de l'impérialisme capitaliste et de son néo-colonialisme.

## LE NATIONALISME, PERVERSION DU SOCIALISME

Cruelles vérités sur un socialisme de plus en plus nationaliste. L'érection de ces Etats-nations — ainsi que Revel les appelle — est à plus d'un titre préjudiciable. Elle suscite une série d'impérialismes tous azimuts, l'objectif de la puissance l'emportant sur celui du bonheur, l'esprit de domination sur celui de gestion, tandis que l'idée fixe des nationalisations continue à se propager. Et puis, ces Etats-nations constituent, chacun, autant de goulots d'étranglement, disposant d'un véritable droit de vie ou de mort sur les décisions à prendre, alors qu'en fait la capacité de résoudre éventuellement les problèmes supposerait une large collaboration internationale. Pour lutter contre la gangrène des Etats-nations, nous proposons la recette de la cité ouverte, de l'Europe des Neuf, dont les exigences commerciales rendraient impossible toute séparation radicale entre l'économie d'un pays et celle du Marché commun. Revel insiste malheureusement peu sur ce point. Mais il observe que si au sein du monde encore libre la clameur anti-américaine est la plus forte, cela tient aussi au fait que celui-ci est obligé, au moins, à une certaine collaboration avec les Etats-Unis. A ce propos, Revel n'hésite pas à prendre la défense des sociétés multinationales, tant décriées, qui d'ailleurs ne sont pas toutes américaines (Ciba et Nestlé sont suisses, Philips est néerlandaise, Fiat est italienne, Erikson est suédoise, Mitsubishi est japonaise, Michelin et Saint-Gobain sont françaises), et qui, face à la marée montante des Etats-nations, sont pourtant des facteurs de progrès, comme l'ont été, en leur temps, les monarques centralisateurs face à la noblesse frondeuse. Ces sociétés maintiennent la circulation des monnaies et des produits à la manière que les premiers Etats la facilitaient, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, entre des provinces jalouses de leur autonomie et imperméables les unes aux autres. Idée séduisante, qui incite à aller plus loin, à remonter plus haut. Les multinationales agissent aussi à la manière des hanses, ces associations de marchands qui, en plein Moyen Age, esquissaient d'un fief princier, souverain, à l'autre, et la plupart du temps en utilisant les transports maritimes ou fluviaux, quelques traits d'une activité pécuniaire, mobile, que la chute des grands empires avait presque entièrement effacée. D'ailleurs, aux deux extrémités de l'expansion capitaliste, chez les féodaux et chez les socialo-communistes, bien des ressemblances

frappent, et une fois de plus les extrêmes se touchent. Ce que les derniers proposent est, effectivement, pré-capitaliste — anté-capitaliste tout autant qu'anti-capitaliste — en ce sens que l'unique passion des places se substitue à celle de l'argent, de la fortune. Or, la domination, au temps de la féodalité, était de même fondée non sur la propriété mais sur la fonction. Le seigneur n'était pas riche, mais du haut d'un piton son château-fort contrôlait l'entrée de la vallée. Le membre du Politburo n'est pas très riche, mais de par sa charge il est tout-puissant. Aussi remarque-t-on de nombreuses similitudes entre l'ancienne culture aristocratique et la mentalité des bureaucrates stalinien. La jeunesse progressiste occidentale s'adapte inconsciemment à cette évolution, elle qui parle volontiers — pour les travaux universitaires, par exemple — de tenir tel ou tel créneau au sein de la production intellectuelle. Ces ressemblances — et ceci me ramène, une fois encore, à ce que j'écrivais précédemment dans cette revue — incitent à d'autres rapprochements. Plus le temps passe, plus s'enkystent des Etats-nations sclérosés par la bureaucratie socialo-communiste, plus chacune de ces entités devient, en fait, réversible, et plus elle bascule du socialisme national à une nouvelle forme de national-socialisme. Le crime étant l'argent, le profit, le bourgeois, l'indignation chez les marxistes, à l'encontre des nazis, a tendance — c'est un signe important — à passer au second plan, et donc à s'atténuer. Jean-François Revel, qui d'ailleurs conteste cette réversibilité, rapporte lui-même des cas saisissants de la route ainsi suivie. Je n'en retiens qu'une citation. Le poète espagnol antifranquiste Leon Felipe, réfugié au Mexique après la guerre civile et mort en 1968, détestait à ce point les Anglais (souvenons-nous des négociants de la hanse) qu'il leur préférerait ouvertement les Allemands nazis. Lisons des passages de ce poème, écrit à la veille de la seconde guerre mondiale et traduit de l'espagnol : « Angleterre / tu es la vieille renarde avare... / L'Italie a plus de noblesse que toi, / et même l'Allemagne : / dans leurs pillages et leurs crimes passe / le souffle sulfureux et nietzschéen d'héroïsme que ne peuvent respirer les marchands / existe ce geste impétueux et trouble de tout miser / sur la dernière carte et que les hommes matérialistes sont incapables de comprendre. » Voilà qui dispense d'autres commentaires !

## PUISSANCES DE LA LIBERTE ET DEBILITE DU MARXISME

Heureusement, ces prévisions catastrophiques sont compensées par quelques raisons d'espérer. En cette période de trouble, de crise au sein des démocraties occidentales, Tocqueville, une fois encore, nous les fait voir dans la puissance inhérente — bien que souvent cachée — aux systèmes qui laissent jouer tous les ressorts de la liberté. « Le pire n'est pas toujours sûr », comme dit le poète, parce que sous les dehors de l'incohérence, de la discorde, de la critique sans retenue — chez certains journalistes et hommes politiques américains, ils semblent parfois friser même la trahison — subsistent un remarquable consensus social, une magistrale efficacité, un principe moral intact, et aussi beaucoup d'intelligence. Tocqueville nous avait avertis

de ces défauts, et de ces qualités en contrepartie : « Les institutions libres... ne donnent pas au peuple le gouvernement le plus habile, mais elles font ce que le gouvernement le plus habile est souvent impuissant à créer. » Car les intérêts et les efforts de tous — et non pas seulement de quelques-uns — se trouvent mobilisés en présence d'un danger véritable, en temps de paix et en cas de guerre. On se souvient des pages célèbres qui montrent comment les armées démocratiques, au début des campagnes inorganisées et hésitantes, finissent toujours par l'emporter parce que l'esprit de liberté les anime. Revel analyse fort bien, pour sa part, l'apparent affaiblissement qui résulte, dans les démocraties pluralistes modernes, de la confrontation de six pouvoirs : le pouvoir économique des entreprises, celui des syndicats, celui d'informer (la presse), celui de la police, celui de l'armée, celui de la diplomatie (on pourrait ajouter le pouvoir périphérique des régions décentralisées), avec les trois pouvoirs classiques, officiels et reconnus, du législatif, de l'exécutif et du judiciaire. Mais cela veut dire aussi que tous ces ressorts, ces corps intermédiaires, loin d'être cassés, aplatis, sont parfaitement capables de réagir et de mettre la machine en mouvement. Les attaques contre la C.I.A., le scandale du Watergate, ne présentent pas seulement des aspects négatifs. Où, ailleurs dans le monde, un modeste contractuel noir, de vingt et un ans, pourrait-il, par son simple témoignage à l'issue d'une ronde de nuit, provoquer la démission d'un président de la république alors en pleine popularité ? Combien de Watergate étouffés en Union soviétique ? Eh bien, cette faiblesse est une force, car elle marque qu'aux Etats-Unis le ressort de la justice est resté intact. Et puis, ainsi que le dit Revel, on a trop facilement confondu — chez les moralistes de la gauche progressiste — « société injuste » (du moins considérée comme telle), et société en faillite, prenant par là ses désirs pour des réalités.

En revanche, une des causes de la faiblesse sous-jacente des fameux régimes socialistes-marxistes, des démocraties populaires, est le refus de leurs dirigeants de procéder à un examen précis des causes des échecs. Les Allende aussi bien que les Péron s'obstinaient à attribuer leurs insuffisances, leur chute, uniquement aux ingérences étrangères, naturellement des Etats-Unis en premier lieu. C'est nier l'évidence, et s'interdire toute possibilité d'améliorer la méthode, qui se maintient au niveau répétitif du modèle de 1917. Incroyable arriération, à la fin de ce siècle, que de se retourner toujours vers son début. A ce titre, le principal des Etats totalitaires marxistes, l'Union soviétique — dont l'attitude, remarquons-le, est en l'occurrence bien peu marxiste — se condamne à masquer ses déficiences en étant toujours de plus en plus fort. Un ancien ambassadeur des Etats-Unis concluait brutalement : ils seront finalement battus, parce que leur système est mauvais. Mais d'ici là, comme dit Jean-François Revel, l'U.R.S.S. est chaque jour davantage une superpuissance sous-développée, capable dans l'armement, l'espace, le nucléaire, astreinte cependant à affermer à l'Ouest la mise en valeur de son réservoir d'énergie, afin d'effectuer son passage éventuel (selon l'expression d'Annie Kriegel) d'une puissance industrielle à une société industrielle. Aux défauts de méthode

s'ajoute une certaine nonchalance russe. A ce sujet, le troisième volume de *l'Archipel du Goulag* (3), apporte beaucoup de correctifs, car il serait faux de prétendre que les peuples russes aient toujours subi passivement l'oppression des soviets. Si le premier tome du livre de Soljénitsyne était consacré à l'arrestation et au convoiement vers les camps de concentration, le second aux conditions de vie au Goulag, le troisième retrace la longue série des révoltes. Dans tel ou tel camp : à Ekisbastouz, la grève de la faim de trois mille détenus, dont Soljénitsyne ; à Vorkouta, la grève en juillet 1953, avec constitution de comités insurrectionnels ; les quarante jours de Kenguir, quand les généraux, pour pénétrer dans les camps, devaient arborer des drapeaux blancs ; et dix autres insurrections jusqu'à nos jours, tandis que se poursuit la lutte secrète, continue contre les mouchards (les « chiens »), qui affine et précise le sens politique des résistants. Soljénitsyne évoque aussi les mouvements nationaux d'opposition violente (Ukraine, pays baltes) et les techniques léninistes qu'ils en viennent à utiliser. Enfin, les émeutes parmi les relégués politiques, notamment à Novotcherkaïsk. Reprenant, vingt ans plus tard, la polémique qui a confronté Camus à Sartre, Soljénitsyne montre non seulement que les camps et la résistance ont existé et existent toujours, mais à travers ce récit il tente de restituer à la Russie sa mémoire historique et une signification que les perpétuels tripatouillages en fonction de tactiques immédiates lui ont, à ce jour, entièrement fait perdre.

Les choses ainsi remises en place, le vingtième siècle apparaîtra sans doute, dans trente ans, comme celui qui donna naissance aux systèmes concentrationnaires les plus étendus et perfectionnés, mais peut-être également celui qui aura connu leur effondrement, aussi bien sous leur forme nazie que sous leur forme marxiste. Déjà, dans *Août quatorze*, Soljénitsyne avait rendu partiellement sa liberté au peuple en suggérant que la révolution de 1917 n'était pas fatale et qu'elle aurait parfaitement pu être évitée. Un pas de plus est aujourd'hui franchi. La bonne nouvelle du retour du balancier viendrait de l'Est, où quelque chose de nouveau, en effet, se passe. Généralement, l'affaïssement du marxisme, qui, n'était le soutien étatique, ne pourrait tenir un instant par lui-même debout sur ses pieds. Cette débilité réelle (moins accentuée cependant), se remarque d'ailleurs à travers le monde, et Djilas n'hésite pas à traiter le communisme de « force éteinte » puisque environ deux travailleurs industriels sur trois ne votent pas pour lui. Les plus forts contingents de l'ensemble de l'électorat sont en Italie (1/3), en France (1/5), au Japon (1/10), et probablement cette dernière proportion se ferait-elle jour en Espagne, au Chili et en U.R.S.S. même, au cas d'élections libres. Les derniers partisans intellectuels du marxisme baguenaudent à Saint-Germain-des-Prés et sur le campus de Berkeley, d'où ils exportent leurs idées principalement vers les régions les plus déshéritées de l'Afrique, souvent avec l'appui des canonnières soviétiques. On observe, en revanche, que là où les communistes ont pris le pouvoir, ils ne se libéralisent jamais

spontanément. Il ne faut absolument plus compter là-dessus. *Ivan Denissovitch*, première œuvre publiée de Soljénitsyne, approuvée par Khrouchtchev, est interdite, et le khrouchtchévisme condamné sous le nom de « volontarisme ». D'ailleurs, tandis que Khrouchtchev « essayait une arme » (Soljénitsyne *dixit*) sur les victimes du Goulag, déjà il signait un décret de réorganisation des camps, rebaptisés « colonies », et il instituait la peine de mort pour les « actes de terrorisme commis contre les détenus amendés » (c'est-à-dire les mouchards). S'agissant de leur action hors du « bloc socialiste », il est intéressant d'observer comment les communistes opèrent. Ils n'aiment guère les démocraties libérales, où ils sont toujours minoritaires (sauf « union de la gauche » et « programme commun » abusifs), et qui sont particulièrement difficiles à renverser. L'exemple du Chili d'Allende est, à ce titre, instructif. Non seulement les démocrates chrétiens ne l'ont pas violemment combattu, mais ils lui ont, au contraire, laissé sa chance fort longtemps, même après les élections de mars 1973, notablement truquées d'environ 3 %, et qui en dépit de ce coup de pouce n'ont pas constitué pour Allende le triomphe attendu, puis prétendu. Enfin, au cours de leur dernière poussée, les communistes chiliens n'ont pas pu l'emporter. Sortant du fascisme, le Portugal a été plus effectivement menacé par Cunhal. Aussi, les stratèges marxistes préfèrent-ils les dictatures. Mieux vaut un fascisme à honnir. Et puis, à une dictature habilement contrôlée, comme en Inde, peut assez facilement succéder un jour un régime socialo-communiste à mettre dans sa poche.

#### CONTRE LES IDEOLOGIES, LA SAINE INCERTITUDE DEMOCRATIQUE

L'ensemble de ces considérations sur les forces réelles des deux côtés, et les tactiques des marxistes, décrivent quel devrait être le projet des démocrates afin d'organiser — au niveau politique — leur défense. Refuser la tentation des dictatures, s'accrocher au pluralisme libéral. Et, pourquoi pas ? contre-attaquer à la manière que dit Soljénitsyne dans ses *Discours américains*. Il reprend, en le retournant, le fameux mot d'ordre « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous » : « Ouvriers américains qui êtes libres de changer de travail, de vous syndiquer, de voyager à travers le monde, de vous enrichir, libérez les prolétaires des pays socialo-communistes, démunis de tous pouvoirs sociaux et politiques, écrasés à chacune de leurs tentatives de libération en 1918, en 1921, en 1930, en 1961 et encore en 1962. Aidez-les à se débarrasser de leurs maîtres, de leurs tyrans, avec lesquels composent, justement, et que confortent vos capitalistes américains ». En tout cas, le projet des démocrates doit éviter de tomber dans le piège de l'idéologie. J'entends la difficulté, et que les marxistes, marxistes et autres marxologues — eux-mêmes grands propagateurs d'idéologies, et qui à ce titre les voient et les dénoncent partout chez les autres, comme les psychiatres sont obsédés par la folie — ne manqueront pas de déceler, ici ou là, tel Marcuse, une idéologie petite-bourgeoise du libéralisme. Aussi, faut-il aller très loin dans l'anti-idéologisme, révoquer même les idées générales, dont Tocqueville écrit

(3) Editions du Seuil. « *L'archipel du Goulag* », tome III, par A. Soljénitsyne.

qu'elles « n'attestent point la force de l'intelligence humaine, mais plutôt son insuffisance ». Une idée générale est de croire que la société doit « garantir l'individu et... faire son bonheur », alors qu'en réalité elle doit se limiter à « donner à l'individu des moyens faciles et sûrs de se garantir lui-même et de faire son bonheur ». Cette seconde disposition, Tocqueville le reconnaît, est plus difficile à saisir, plus compliquée, mais elle est « la seule vraie, seule compatible avec la liberté politique ». Jean-François Revel en est bien d'accord, qui dénonce volontiers les chausse-trappes de l'idéologie, et déclare que l'Etat démocratique n'a pas à donner, lui-même, un sens à la vie : « On ne saurait à la fois demander au libéralisme de s'abstenir d'interdire et de prêcher une vérité ». L'exploitation de l'homme par l'homme, au sein du capitalisme, ne suffit pas à expliquer le bond de la production, car Dieu sait qu'il y a exploitation de l'homme en Inde, et aucun bond correspondant de la production. Revel réproouve autant l'excommunication portée contre le capitalisme que contre la social-démocratie. Il est faux que le premier ne puisse fonctionner qu'en créant toujours plus d'injustice, et parfois même (exemple des Etats-Unis), le capitalisme provoque — de son propre besoin et mouvement — l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés. Quand on y réfléchit, la naissance du syndicalisme est profondément liée à l'apparition du capitalisme. Revel se moque de cette littérature socialiste, « la plus abondante qu'on ait vue depuis celle des scolastiques et des théologiens médiévaux », et il affirme que la politique est du domaine « non pas de l'imagination théorique, mais de l'originalité pratique ». Sur ce point de l'idéologie, il conclut par une formule fort proche de la pensée de Tocqueville : « La démocratie est liée à l'incertitude ».

La vérité est que l'idéologie à haute dose — elle a sévi dans le nazisme, elle sévit toujours dans le socialo-communisme — crée des courants puissants et rapides, un mouvement incessant qui détruit les institutions et met en cause l'existence même d'une société. L'homme (on n'ose plus dire : le citoyen) vit en plein vent, toutes murailles (toute protection) renversées. Et cette situation-là n'a rien à voir avec la gauche. Elle se ramène au type même — il est unique — du totalitarisme, qui est par essence de droite, et plus précisément d'extrême-droite. Les lois fondamentales qui, sous l'ancien régime, préservaient le sujet contre les excès du droit divin des monarques, sont à leur tour arrachées, et c'est ainsi qu'on débouche sur le four crématoire ou le Goulag. La suprême condition à l'élaboration d'un projet cohérent des démocrates (étant entendu que subsiste, par ailleurs, le problème capital de la défense militaire de la France et de l'Europe occidentale, dont nous avons dit, au début de cet article, avec quelle acuité il se pose), est donc qu'ils tiennent pour acquis — à ne plus jamais remettre en doute — que leurs adversaires communistes ne se situent pas sur leur gauche mais, en dépit de la technologie, « la dernière chose qu'un parti abandonne » (Tocqueville), à leur extrême-droite. A partir de là, il faut procéder à une analyse objective du capitalisme — avec tous les avantages qu'un examen honnête amène à lui reconnaître — et voir en quoi et comment on peut

l'améliorer sans porter atteinte à ses principales vertus. L'idéologie adverse brandit sans cesse l'arme-massue de la justice. Impossible de faire triompher une politique — fût-elle, généralement, très bonne — sans en tenir compte et y parer. Ce n'est pas une réaction idéologique à une idéologie, mais une question d'efficacité. Revel résume très bien comme il faut, alors, poser la double équation : « Constate-t-on des inégalités par l'argent et par le pouvoir dans la société ? » Et : « Est-il exact que, sur le long terme, le système ne profite qu'à une minorité ? » Dans le cas du capitalisme, « la réponse est oui à la première question, non à la seconde ». Dans le cas du communisme, « la réponse est oui aux deux questions ». Le capitalisme a, en effet, résolu le problème de la production, et par là même celui d'une certaine inégalité. Le chômage (qui n'émerge pas toujours au sein des pays socialistes : il y a en U.R.S.S. des emplois fictifs, une bonne vingtaine de millions répartis à travers les kolkhozes agricoles), est de toute manière détaché de la nécessité de survivre (la pénurie des pauvres). Nous serons donc les partisans déterminés d'un capitalisme réformiste, dont l'objectif pratique sera d'accélérer l'assouvissement de l'appétit de justice, ce qui suppose, en fait, l'intervention du gouvernement et des lois afin de répartir plus également (ou équitablement) le revenu national. Cela pourrait mener à une social-démocratie co-gestionnaire — mais de telles considérations, étant trop techniques, se situent à un autre niveau — et en tout cas se résumer par l'excellente formule de Sakharov dans *Mon pays et le monde* : « A condition de mener à bien des réformes sociales, les Etats capitalistes démocratiques sont sans doute plus proches d'une société véritablement humaine que tous les régimes totalitaires » (on sait ce que Sakharov entend par régimes totalitaires).

De surcroît — en dépit que la finalité dernière doive relever de la métaphysique ou de la théologie et non pas de la politique — l'ombre de l'ombre d'une idéologie s'impose à nous. Tocqueville la réduit à l'essentiel : « Le but principal d'un gouvernement est de produire le bien-être des peuples. » Et à ce titre Jean-François Revel accepte l'idée d'une évolution favorable, que nous irons jusqu'à appeler progrès. La révolution de 1789, en faisant accéder les paysans à la propriété de la terre, a réalisé un progrès, puisqu'il en est résulté un meilleur-être dans les campagnes. Nous n'avons pas le droit de cracher sur ce progrès-là, sur la « société de consommation », au nom d'un passéisme trompeur, illusoire, à la manière d'Ivan Illich. Et je n'oublierai pas, à ce propos, ce que me racontait un jour un sociologue célèbre. Le souvenir de sa grand-mère, une simple paysanne qui, à soixante ans, n'avait plus qu'une dent. Et ses contemporains, alentour, connaissaient les mêmes désagréments. Aujourd'hui, heureusement, les grand-mères et les grands-pères sont mieux lotis, et ce progrès-là — si infime soit-il — est partie intégrante du bien-être des peuples. Les démocrates réformistes se méfient des idéologies, mais ils souhaitent ce mieux-être dans la liberté et le progrès, à l'encontre des monstres dévorants, menaçants, de l'idéologie marxiste et totalitaire. Un combat difficile à mener aujourd'hui, et d'autant plus passionnant.

Jacques NANTET ■

# Le développement rural intégré

par Henri de Farcy

**U**N fait brutal commande désormais toutes les orientations politiques ou économiques dans le domaine de l'agriculture et du monde rural. C'est l'attitude de nombreux gouvernements du Tiers Monde, telle qu'elle a été exprimée par exemple en septembre 1974 à la Conférence des Nations Unies sur la Population. On sait que le secrétariat des Nations Unies avait proposé de contrôler la croissance démographique. Ceci signifie que de nouvelles bouches s'ajouteront encore à celles des 200.000 êtres humains dont l'humanité s'accroît chaque jour.

Il n'est pas exagéré de dire que ceci va imposer à l'agriculture un effort dont de nombreux responsables politiques ne semblent avoir perçu ni l'importance ni les conséquences : le volume produit sur un territoire donné doit doubler en moins de vingt-cinq ans ! L'homme est condamné à arracher à sa vieille partenaire, la nature, beaucoup plus qu'elle ne lui a cédé jusqu'ici. Croit-on qu'il pourra le faire en replâtrant des techniques ancestrales, en conservant les anciens rapports sociaux ? Ouvrir le sol, au lieu de le gratter ; sélectionner, hybrider plantes ou animaux ; apporter massivement des éléments fertilisants. Et pour ceci, recevoir informations, crédits, disposer de meilleurs circuits de distribution : ces changements supposent une approche entièrement neuve. On a parlé de viol de civilisation. Possible. Mais avec 800 millions d'habitants, l'Inde peut-elle conserver les

rappports homme-nature qui assuraient son équilibre lorsqu'elle en avait 200 ?

Ceci a une conséquence capitale sur le comportement humain. Pour demander deux fois plus à la nature en une seule génération, il faut que des centaines de millions de paysans acquièrent des connaissances, une approche, des motivations nouvelles. Il faut notamment que le paysan, en faisant cet effort, ne se sente pas frustré par rapport aux autres milieux. On dénonce la croissance anarchique des villes dans les pays en développement. Mais le péon d'Amérique latine émigrant dans un bidonville donne après tout à sa famille deux fois plus de chances en ce qui concerne la santé et l'éducation ! Aucun progrès ne sera fait si les ruraux ne trouvent pas de meilleurs motifs de rester chez eux.

Ces services doivent-ils pourtant leur tomber du ciel ? Le milieu rural ne peut-il les secréter en quelque sorte lui-même ? Même s'ils sont plus efficaces, les paysans ne sont pas tous occupés par le travail agricole tout le long de l'année. Les goûts, les aptitudes des divers membres de la communauté rurale diffèrent ; ne peut-on pas y amorcer progressivement une certaine répartition de ces services, et même la création d'activités offrant le plein emploi à tous ?

Assurer des services suffisants pour rendre vivable leur milieu ; obtenir le plein emploi de leur capacité de travail : tels sont par exemple les deux premiers

Ces réflexions orienteront les trois parties de cette étude : comment assurer le plein emploi des ruraux ? Comment leur offrir les services suffisants ? Et surtout, comment les aider à prendre eux-mêmes en main leur propre évolution ?

## I. — LE PLEIN EMPLOI DES TRAVAILLEURS RURAUX

La plupart des techniques culturales, dans les pays en développement, ne mobilisent les agriculteurs que 150, 200 jours par an, rarement plus. Les projets actuels de développement agricole, dans les meilleurs cas, ne les occuperont pas non plus toute l'année. Il est parfaitement illusoire d'espérer qu'à ce niveau de technique, des hommes puissent améliorer substantiellement leur niveau de vie sans un investissement — travail plus intense. Après tout, les chaussées et routes de France au XVIII<sup>e</sup> siècle n'ont-elles pas été construites et entretenues par la « corvée », qui mobilisait chaque agriculteur trente jours par an, dans un rayon de 12 kilomètres de son domicile ?

Plus récemment, le modèle chinois de la brigade de Tatchai est basé sur une donnée que certains visiteurs, épris de qualité de la vie, n'ont peut-être pas toujours songé à mettre en valeur. L'homme y travaille en effet 330 jours par an : en dehors de l'agriculture, établissement de chaussées, routes, infrastructures diverses : fabrication de matériaux de construction, d'objets divers, etc.

Mais s'il est évident qu'aucun progrès ne peut se faire sans mobiliser les hommes et diversifier les activités, il est moins facile de trouver les moyens pour mettre en œuvre ces ressources humaines ! Notons simplement quelques pistes.

1<sup>o</sup> Dans certains cas, les exploitants savent occuper leurs temps creux à créer eux-mêmes les objets qui faciliteront leur production ou leur donneront un modeste confort. Après tout, le paysan suisse a ainsi notamment relevé son niveau de vie par les tissages ou menuiseries élaborés au cours de l'hiver ! Ce bricolage a d'ailleurs une conséquence induite en accroissant la dextérité du bricoleur : ceci a par exemple été signalé au Japon où le développement industriel a été facilité par l'embauche de travailleurs habitués à la création artisanale.

2<sup>o</sup> On a souvent proposé d'occuper les agriculteurs inemployés à des travaux collectifs. L'investissement en main-d'œuvre, en honneur en Chine, a souvent été considéré comme une pièce maîtresse du développement. Il figurait en bonne place parmi les programmes du Mali vers 1960.

Les théoriciens de l'économie ou de la politique ont également intégré ce travail dans les programmes de distribution de surplus alimentaires. Mordecai Ezekiel et V. Dandekar ont bâti sur cela une théorie du développement en Inde et G. Ardant, pour d'autres pays. Recevant une nourriture adéquate grâce aux distributions de surplus alimentaires et bien stimulés et encadrés, les chômeurs ruraux pourraient ainsi assurer, à bas prix, des services d'utilité publique. On sait que ces projets n'ont pas eu les résultats escomptés. Souvent, ils ne

*Il faut que des centaines de millions de paysans acquièrent des connaissances nouvelles*

objectifs qu'Herbert Kötter, directeur des services du développement rural de la F.A.O. (1) fixe au développement rural. Mais il y ajoute un troisième caractère : la participation des populations (2). La plupart des projets de développement, notamment ceux qui sont actuellement soutenus par la Banque Mondiale (3) ne visent pas seulement à exercer des actions pour les ruraux. Ils cherchent à la faire par les ruraux eux-mêmes. Ils veulent évidemment mettre en valeur des ressources naturelles qui dorment encore. Mais, dans le cadre du développement rural, ces transformations ne peuvent s'opérer sans que les richesses humaines, latentes elles aussi, ne se mettent en valeur elles-mêmes. Depuis longtemps, certains hommes politiques avaient été passionnés par le souci de développer l'homme pour l'homme. Désormais, une nouvelle motivation s'ajoute aux raisons qu'ils avaient d'agir. Si le développement rural ne se fait pas par les hommes, il ne se fera pas, et la survie de millions de personnes en sera compromise.

(1) Bulletin Economique et Statistique de la F.A.O., avril 1974.

(2) Il mentionne aussi le respect de l'environnement : remarquable acte de solidarité, vis-à-vis de la génération future, de la part de la génération présente qui, cultivant en « bon père de famille », laisse à ses descendants un patrimoine intact.

(3) Développement rural, Banque Mondiale, trad. française, 1975.

*Il faut assurer aux ruraux les services d'intérêt général nécessaires à une société en évolution*

peuvent être économiques que s'ils recourent à une « technologie intermédiaire », utilisant plus les bras que les machines. Mais les ingénieurs, et même les travailleurs, rechignent un peu devant l'emploi de moyens peu modernes. Et les habitants eux-mêmes paraissent finalement peu motivés. Pour se livrer volontiers à un travail pénible, dans l'intérêt de la collectivité, chacun doit être convaincu que son travail sera utile : dans de nombreux cas, il ne le perçoit pas comme tel. Bien plus, souvent chacun estime que tels voisins se dispensent de l'effort commun, tout en retirant le même avantage que lui : rien de plus démobilisant.

3<sup>e</sup> Notons enfin les activités non agricoles produisant des biens ou services destinés à être mis sur le marché. C'est le cas de l'artisanat, et plus encore l'industrie décentralisée en milieu rural. Pour le moment, dans la plupart des pays en développement, les implantations industrielles ne s'opèrent en milieu rural que si elles ne peuvent se situer ailleurs : industries alimentaires, mines ou carrières. Toutefois, dans certains pays à forte densité de population, notamment dans l'Asie du Sud-Est, se développent certains programmes d'industrialisation rurale. C'est le cas par exemple dans l'Inde, où plusieurs centaines d'ingénieurs aident les industries locales dans leurs problèmes : choix de l'implantation, l'investissement, formation des employés, etc. Tâche souvent difficile, car les investissements deviennent très élevés, dès que l'industrie atteint un certain niveau technique, mais que l'on peut alléger un peu en demandant aux collectivités locales de fournir elles-mêmes certains travaux d'infrastructure.

Enfin, on peut trouver une source d'emploi non négligeable dans les services rendus au milieu lui-même.

## II. — DES SERVICES SATISFAISANTS

Ici, l'objectif est évident : assurer aux ruraux le niveau minimal de services nécessaires dans une société en évolution : ceci aussi bien au niveau des services privés (commerce, etc.), que d'intérêt général (santé, éducation).

Disons tout de suite que la nature même des services rendus peut les rendre plus ou moins stimulants. L'influence de la firme de distribution Sears Roebuck, au Mexique, a été signalée à cet égard. A la différence des *tiendas* n'offrant que des objets vraiment médiocres, ou des grands magasins de Mexico, proposant des articles sophistiqués, les produits vendus ici étaient perçus comme apportant à la vie quotidienne une amélioration à la fois positive et abordable. Il semble bien que de nombreux agriculteurs aient ainsi été invités à un effort plus grand.

Mais si certains biens ou services sont si spécialisés qu'ils ne peuvent venir que de l'extérieur, d'autres ne peuvent-ils pas se créer dans le milieu lui-même ? La main-d'œuvre rurale est bien malhabile, dira-t-on ; mieux vaut utiliser des produits manufacturés ou demander, pour certains services, le concours d'hommes formés spécialement pour cela ? Ceci est-il toujours possible ? Il ne faut pas oublier que nous sommes dans un milieu à faible pouvoir d'achat : les vendeurs ne s'y sentent attirés qu'après avoir offert leurs meilleurs produits là où la clientèle est nombreuse et riche ! A l'exception de quelques merveilleux apôtres, les prestataires de services de santé ou d'éducation ne se précipitent pas pour s'installer en milieu rural. Finalement, on peut se

demander si les usagers du milieu rural n'apprécient pas plus un service de niveau technique moins élevé, mais rendu avec soin, qu'un service « meilleur » en principe, mais fourni par un spécialiste médiocre et inattentif ? S'il est parfois difficile d'introduire la « technologie intermédiaire » dans la production, n'est-il pas possible de la faire davantage dans le secteur des services ? Chacun est vraiment bien exigeant pour ce qu'il reçoit : l'est-il autant pour ce qu'il a créé lui-même ?

Sans employer le mot de « technique intermédiaire », un remarquable rapport de la Banque Mondiale (4) évoque l'idée à propos de l'enseignement primaire du Mali. Le gouvernement consacre 12 % de son budget total à cet enseignement : et ceci pour n'atteindre que 18 % des enfants. Il ne peut matériellement pas envisager d'étendre beaucoup son système actuel, où l'école est faite par des instituteurs fonctionnarisés. Il lui faut adopter des formes plus simples, faisant par exemple appel à l'immense capital de bonne volonté qui reste latent dans le milieu rural : des moniteurs formés avec des coûts relativement faibles, soutenus par des manuels clairs, pourraient déjà faire l'essentiel. Formule au rabais ? Peut-être, si l'on considère l'éducation comme une simple transmission de notions. Pas forcément, si les relations entre les élèves et leurs moniteurs prennent un tour nouveau.

De nombreux cas de maladie demandent souvent plus de soins que de compétence. Au cours d'un colloque de l'O.C.D.E., le Dr Berthorst (5), missionnaire luthérien au Guatemala, rappelait qu'il y avait surtout passé ses premières années à traiter des cas fort simples. Il a alors formé rapidement des jeunes gens à donner des soins dans les villages d'origine — et qui sont d'ailleurs rétribués par leurs patients eux-mêmes. Mais ces jeunes gens restent sous son contrôle car souvent un ignorant peut créer une maladie en tentant d'en guérir une autre. Les piqûres malhabiles contre le paludisme ont parfois accru la mortalité par tétanos. Aussi, pour continuer à exercer leur métier, les jeunes gens doivent-ils revenir chaque semaine à la Mission, critiquer leur propre travail et compléter leur formation.

L'emploi de ces « technologies intermédiaires » au niveau du village permet de mobiliser des jeunes gens ou jeunes femmes dont la propre croissance, pourrait-on dire, s'opère au rythme de celle du village. On y part d'une situation sociale où les individus exercent pratiquement tous des activités semblables. On y opère une relative division du travail ; mais celle-ci, au lieu d'être imposée de l'extérieur, en « parachutant des spécialistes », se réalise progressivement, et les contraintes n'en sont acceptées qu'au fur et à mesure qu'on en comprend le bien-fondé. Bref, croissance endogène de la communauté tout entière. On comprend pourquoi la participation des populations apparaît un des éléments clés du développement rural.

(4) Education, trad. française, 1975.

(5) Séminaire sur les projets de développement destinés à atteindre les groupes à faibles revenus. O.C.D.E. 1974. Centre de Développement de l'O.C.D.E. 1974.

### III. — PARTICIPATION DES POPULATIONS

Non pas simplement pour les populations rurales, ni même avec mais par elles. Si cet objectif n'est pas atteint, on ne pourra pas parler de développement rural. Insistons seulement sur deux démarches permettant aux ruraux de prendre leurs responsabilités : la définition des objectifs de la communauté, la mobilisation des énergies.

#### a) Responsabilité des ruraux et définition de leurs objectifs.

Au Mexique, les autorités ont par exemple cherché à associer les villages de réforme agraire, les « ejidos », aux grandes options du plan (6). En établissant les programmes de développement régional on a divisé certains objectifs régionaux en une série de sous-objectifs pouvant être atteints par les villages eux-mêmes. Mais, comme ces sous-objectifs sont nombreux, tous ne peuvent pas être poursuivis à la fois. Les villages peuvent alors se fixer tel objectif plutôt qu'un autre. Chaque objectif impose certaines charges ; il peut conduire certains avantages ; tout étant calculé pour qu'en choisissant une option plutôt qu'une autre, tel village ne nuise pas aux intérêts des autres unités de la petite région.

Dans la pratique, on commence par exposer les diverses solutions aux habitants eux-mêmes. Au cours de longues discussions, ceux-ci perçoivent peu à peu les aspects négatifs et positifs des solutions proposées, leurs charges, leurs conséquences possibles. Finalement, l'Assemblée se décidera en fonction des désirs et des possibilités de la commune. Les habitants sont alors mieux compris que le choix final est le leur ; il est probable qu'ils coopéreront davantage à la réalisation du projet.

Les choix effectués ainsi par les collectivités sont-ils toujours très rationnels ? Il y a quinze ans un « expert » international bien connu me disait : « Je reviens d'évaluer certains projets de développement communautaire dans l'Inde. Beaucoup sont franchement stupides. Dans tel village, il eût été nécessaire de commencer par aménager le réseau hydraulique : une fois irriguées, les terres auraient produit plus et l'on aurait pu faire alors de nouvelles améliorations. Au lieu de cela, l'on a fait une chose parfaitement irrationnelle. On a pavé la rue centrale du village : il n'y a plus d'argent pour le reste... ».

Est-ce si stupide de paver la rue d'un village ? Pour la première fois dans son histoire, ce village était invité à un effort commun. N'était-ce pas déjà beaucoup que d'obtenir l'accord quasi unanime des hommes — et des femmes, ce qui est capital — pour une opération remédiant à un inconvénient majeur (faut-il évoquer ici les boues du temps de la mousson ?). Ne pouvait-on pas espérer que, nourri par ce premier succès, l'on pourrait ensuite se livrer à d'autres activités, pour peu que celles-ci soient encore encouragées par les pouvoirs publics ?

(6) H. de Farcy. — L'intégration des Programmes de formation dans les plans de Développement. L'expérience du Bureau pour le Développement de la Production Agricole. C.R. Académie d'Agriculture, 22 mai 1974.

locales, prenant en compte la construction, la gestion et le contrôle de la qualité. Bien des paysans, fiers de jouer un bon tour à l'Etat en lui cédant du maïs humide, se rendirent compte qu'ils pâtiraient, eux et leurs voisins, de leur désinvolture, s'ils faisaient la même chose chez eux !

Voici un bon exemple d'un projet dont chacun perçoit l'utilité et où il identifie son rôle. Comment aurait-il pu lui refuser sa collaboration ?

Pour mobiliser ainsi des énergies, l'on ne saurait assez insister sur deux types de démarches : l'apport personnel de capitaux ; une formation progressive au dialogue et aux responsabilités.

#### 1° Nouvelle approche du crédit.

Les opérations de développement rural demandent des fonds. Ceux des gouvernements qui en ont les moyens ont depuis longtemps financé certaines opérations (7). Mais on peut se demander, si pour accélérer le développement, il n'est pas indispensable de demander aux habitants eux-mêmes une contribution relativement importante, soit dans les cas où les gouvernements disposent de peu de moyens, soit tout simplement pour accompagner les fonds gouvernementaux. Ceci ne visant pas seulement à apporter des moyens matériels, mais plus encore à modifier les mentalités. Il faut y insister.

En 1929, au village chinois de Kai Shien Kung, situé près du Yang Tsé Kiang, l'on se rend ainsi compte que l'activité agricole ne pouvait plus fournir assez de travail aux jeunes gens et jeunes filles de la commune. On décide de construire une usine coopérative pour traiter la soie. Chaque famille souscrivit une somme correspondant à six semaines de son revenu ; total apportant ainsi 10 % du capital nécessaire, estimant les ruraux assez motivés pour réussir, et acceptant alors d'autant mieux le risque du prêt (8).

Crédit, moyen de se procurer des capitaux ? Sans doute, mais peut-être davantage encore, moyen de modifier le comportement de l'homme. L'agriculteur qui emprunte de l'argent pour l'investir dans l'achat d'engrais est sûr qu'il ne pourra pas récupérer immédiatement cet argent. Il espère le retrouver au moment de la récolte. Quel acte de confiance dans sa capacité d'agir sur la nature !

Acte de confiance, à ses voisins aussi, lorsqu'il prête de l'argent à une caisse locale. Il se sépare d'un bien tangible, immédiatement disponible, et en échange « fait crédit », à d'autres qui l'utiliseront. Il le perd littéralement aujourd'hui et espère seulement le récupérer, un jour, avec davantage sans doute, mais non sans risques.

(7) Le gouvernement peut d'ailleurs, par certains procédés, stimuler la bonne utilisation des fonds et lutter contre la corruption : voici un joli moyen utilisé en Indonésie. Le gouvernement qui donne d'importantes subventions aux collectivités faisant de leur côté un effort positif, fournit les fonds par tranches successives ; mais il ne débloque chaque tranche qu'après avoir reçu des photographies montrant l'état d'avancement des travaux. Bien plus, sur l'emplacement de chaque projet, on doit afficher un panneau indiquant le type de projet, le nom de l'entrepreneur, le coût total, le volume des matériaux utilisés.

(8) Hsiao Tung Fei : *Peasant Life in China*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1939.

#### *Occuper les agriculteurs inemployés à des travaux collectifs, est-ce mobilisant ?*

Ce qui paraissait irrationnel si l'on envisage uniquement la mise en valeur des ressources naturelles l'est beaucoup moins lorsqu'on donne priorité au développement des ressources humaines.

#### b) Mobilisation des énergies.

C'est, consciemment ou non, à une stratégie de mise en valeur d'énergies dormantes que le gouvernement mexicain a recouru pour établir des silos dans les villages. Depuis 1960, la *Compañía Nacional de Subsistancias Populares* assure l'achat, à prix garanti, des céréales que les commerçants ne peuvent recevoir. Ces achats s'effectuaient dans des centres appartenant au gouvernement, en nombre limité, souvent mal équipés pour recevoir de grosses quantités. Les livraisons se faisaient dans un grand désordre : les livreurs n'hésitaient pas à apporter du maïs humide, pourrissant vite. Devant les protestations des autorités locales, le gouvernement dit en substance : « Qu'à cela ne tienne ! Nous allons vous aider à faire vos propres silos. Nous allons vous fournir des plans et quelques matériaux pour des bâtiments que vous pourrez construire vous-mêmes. Vous recevrez vous-mêmes le maïs, le stockerez, et on vous le prendra, dans le courant de l'année, au fur et à mesure des besoins. » D'où une série d'initiatives

N'est-ce pas une transformation fondamentale du comportement ?

Les plans de développement qui, pour faire vite, ou pour éviter de trop demander aux ruraux, négligent de leur demander un effort financier, perdent ainsi une merveilleuse possibilité de développement humain. C'est oublier que les hommes ne se mobilisent pas lorsqu'ils reçoivent, mais lorsqu'ils donnent.

## 2<sup>e</sup> Une pédagogie de la participation.

Cette participation, qui se matérialise par l'apport d'argent, ne peut se préparer dans le cadre de la formation.

On ne saurait jamais insister sur le rôle des Ecoles Supérieures Populaires dans le développement économique et la création de l'esprit démocratique en Scandinavie. C'est en 1846 que l'évêque luthérien Gundvig commence à réunir, pendant six mois d'hiver, des jeunes paysans et jeunes paysannes, pour leur apprendre, pourrait-on dire, à se situer vis-à-vis de leur travail, de leur famille, de leur milieu, de leur propre destinée ; découverte de la grande loi de la vie en société : « rien de bon ne se fera dans ma communauté, ni sans moi, ni sans mes voisins ». Le programme de connaissances y était intentionnellement fort réduit : pourquoi bourrer chaque individu de notions, alors qu'on le sécurise assez pour lui donner faim d'apprendre le reste de sa vie ?

C'est dans cet esprit que progressent nombre d'expériences visant à faire éclater la relation Maître-élève pour la remplacer par des formes de dialogue entre des moniteurs et des élèves (9). A Abidjan, les cours par correspondance de l'Institution Africaine de Développement Social mobilisent des moniteurs locaux, intermédiaires entre le Centre et chaque élève : ces moniteurs ne sont pas forcément des techniciens. Ils n'ont pas à apprendre aux élèves l'agriculture, mais à animer le dialogue, faire préciser les questions, rechercher les réponses : on établit ainsi entre eux et leurs élèves un dialogue d'un type nouveau où ceux-ci non seulement apprennent, mais apportent. Même volonté par exemple dans les écoles radiophoniques d'Amérique Latine.

## LES PIVOTS DU DEVELOPPEMENT RURAL

« Par les ruraux eux-mêmes. » Le développement rural sera celui des habitants eux-mêmes. Ou il ne sera pas. Mais, pendant la période de démarrage, ces ruraux ont besoin d'appui, ou tout au moins de catalyseurs : c'est le rôle des chefs de projets, capables de pressentir l'ensemble des besoins, de veiller à ce qu'on ne néglige aucun secteur, tout en soutenant celles des forces qui sont appelées à se développer pour l'intérêt de tous.

Mais ces hommes sont vraiment bien difficiles à trouver ! La plupart du temps, les chefs de projets possèdent à un haut degré une compétence dans un domaine précis : agronomie, médecine, équipement, etc. Mais fort peu d'entre eux ont acquis une méthode leur permettant, non de connaître eux-mêmes les éléments de chaque discipline, mais d'interroger les spécialistes

pour situer la place exacte de cette discipline dans un projet d'ensemble : bref, de savoir ce qu'on peut attendre et ne pas attendre d'une action dans ce secteur et ce qu'elle exigera pour cela : investissements, dépenses, efforts humains, etc.

Pour le moment, il n'existe guère d'école du développement rural : si on forme certains aménageurs aux Etats-Unis, on risque beaucoup, me dit un des responsables de ce secteur au ministère de l'Agriculture, à Washington, de leur donner d'innombrables notions, au lieu de rechercher avant tout à dégager les éléments d'une méthode.

A la Banque Mondiale, les personnes chargées du développement rural sont souvent sorties d'une école d'administration des entreprises. Après une formation de base (économie, agronomie), elles ont puisé dans ces écoles (du moins lorsque celles-ci pratiquent la méthode des cas), les démarches nécessaires pour interroger les spécialistes. Elles s'y sont habituées aussi à rechercher les diverses données en vue de solutions à trouver.

Résoudre les problèmes. Il faut pour cela des moyens. La Science économique, classique, dit Edith Tilton Penrose, a recherché par exemple les méthodes optimales d'emploi de ressources matérielles identifiables : c'est la méthode des *économies d'échelle*. Mais l'on a beaucoup trop négligé ce qu'elle appelle les *économies de croissance* : s'appliquent à ces ressources plus ou moins dormantes qu'on ne sait pas encore bien mettre en valeur. Et quelles richesses dans le monde que celle des milliards de ruraux de tous âges, qui seraient heureux de développer leurs possibilités !

La mise en valeur de ces possibilités suppose d'abord de nouveaux types de rapports avec la nature : sur l'ensemble du monde, il est finalement si peu demandé à un sol, à des êtres vivants, à des techniques qui pourraient apporter beaucoup plus à l'humanité ! Mais ces relations de l'homme et de la nature ne peuvent se régler sans de nouveaux rapports de l'homme avec les autres hommes. Il faut revenir à la fameuse distinction de Léon Durkheim, s'appliquant, il y a un siècle, à un stade de développement proche de celui du Tiers Monde aujourd'hui. La communauté doit passer du stade de la *solidarité mécanique* où des êtres pratiquement tous semblables se tiennent entre eux par des liens d'estime, d'échanges, de soutien mutuel, à une *solidarité organique*, entre des êtres beaucoup plus différenciés, mais poursuivant un même but. Pour faire rendre à la nature plus qu'elle ne donne jusqu'ici il faut que chacun se spécialise et, sachant mieux que les autres ont besoin de lui, fasse confiance aux autres pour lui apporter ce qu'il ne peut plus faire.

Il est sans doute important de créer un nouvel ordre international, de modifier les rapports de fond entre les puissances. Mais l'humanité n'arrivera pas à nourrir les dizaines de millions d'êtres dont elle s'accroît chaque année si chacun des milliards de ruraux n'entame pas lui-même une démarche de changement. Les méthodes du développement rural intégré peuvent ici jouer un rôle capital.

(9) H. de Farcy, cf. *Former pour transformer*, C.R. de l'Académie d'Agriculture de France, 10 décembre 1975.

# Henri Frenay parle de la Résistance

(interview)

*Henri Bourbon.* — Henri Frenay, vous avez écrit deux ouvrages sur la Résistance. Le premier, « La nuit finira » (1), constitue un témoignage sur l'histoire du mouvement « Combat » et une contribution fondamentale à l'histoire générale de la Résistance, car il rassemble vos souvenirs passionnants et passionnés sur la lutte clandestine en France, sur le Comité de Libération Nationale présidé par le Général de Gaulle à Alger et sur le Gouvernement Provisoire à la Libération. Puis, deux ans après, vous avez publié un autre livre, « Volontaires de la nuit » (2), qui raconte, en se basant sur des faits rigoureusement authentiques, l'histoire de six militants de la Résistance : cinq hommes et une femme, André Panouillot l'instituteur, Henri Garnier l'agent de maîtrise, Jean Barataud l'étudiant et aide-comptable, Louis Bouzat le footballeur, Pierre de Froment l'officier, et Lucienne Guézennec.

Pourquoi avez-vous cru bon d'écrire un deuxième ouvrage après le premier, et pourquoi ces deux livres comportent-ils l'un et l'autre, dans leur titre, l'évocation de la nuit ?

*Henri Frenay.* — Le premier ouvrage, « La nuit finira », n'avait pas pour but d'écrire l'histoire de « Combat », mais simplement de rapporter fidèlement mes souvenirs de résistant.

*H. Bourbon.* — Oui, mais « Combat » c'est un peu vous ! Vous en avez été le fondateur principal et le chef.

*H. Frenay.* — Oui, naturellement, mais « Combat » ce n'est pas moi seulement ! C'est un peu moi, sans doute, puisque j'ai été l'un des fondateurs et, je crois pouvoir le dire, le principal dirigeant. Je vous le répète, dans ce premier livre, mon but était simplement de relater tout ce que j'ai pu faire, voir, entendre et observer dans la clandestinité pendant trois ans, jusqu'à juin 1943. Alors je suis parti à Londres, puis à Alger, et mes souvenirs se terminent en novembre 1945, donc bien après la libération de Paris, après avoir été, pendant deux ans consécutifs, au gouvernement, point d'observation qui ne manquait pas d'intérêt.

*H. Bourbon.* — Le passage « de la Résistance à la Révolution », selon la formule fameuse qui exprimait bien l'espoir des combattants de l'ombre !

*H. Frenay.* — Très exactement ! C'était une formule ambitieuse que nous avons employée, mais hélas ! la réalité n'a pas correspondu à nos désirs !...

Lorsque j'ai terminé la rédaction de « La nuit finira » j'ai reçu — ce qui m'a beaucoup surpris — un très nombreux courrier, des centaines de lettres d'hommes de tous âges, de toutes conditions, qui le plus souvent me remerciaient en particulier de ce qu'ils avaient cru sentir dans ce livre, c'est-à-dire son authenticité. En effet, je n'ai dit que des choses vraies et contrôlées. Naturellement, on est libre d'approuver ou non les jugements que j'ai portés, notamment sur Jean Moulin, mais sur les faits eux-mêmes, je ne crains pas de démenti. Quant aux interprétations de ces faits, elles n'ont pas été du goût de tous, c'est bien naturel.

*H. Bourbon.* — Je rappelle, pour nos lecteurs, que tout en rendant hommage à l'héroïsme admirable et aux qualités exceptionnelles de Jean Moulin, fondateur et premier président du Conseil National de la Résistance (3), vous estimez que par son action il a valorisé, en fait, le Parti Communiste et lui a donné une place que vous jugez exagérément prépondérante au sein de la Résistance métropolitaine. Votre thèse sur le rôle de Jean Moulin a suscité beaucoup de controverses et certains résistants, tels entre autres, notre ami Jean-Pierre Lévy, ancien chef national du mouvement « Franc-Tireur », ne partagent pas votre opinion.

*H. Frenay.* — En tous les cas, ce que j'ai raconté dans mon premier livre ce sont mes souvenirs, mon expérience, mes observations. Or, en définitive, ce que nous avons pu faire pendant cette période clandestine, pour combattre le nazisme était dû, pour une part, à l'action des dirigeants, mais principalement à ceux qui exerçaient des responsabilités intermédiaires ou qui se battaient à la base. Or, de ces hommes

(3) Arrêté le 21 juin 1943 par les Allemands, Jean Moulin eut pour successeur à la présidence du C.N.R. Georges Bidault. Cf. « France-Forum » n° 116.

(1) et (2) Editions Robert Laffont.

et de ces femmes qui avaient tant fait, qui avaient organisé, combattu avec courage, audace et persévérance, souffert avec dignité, assumant les plus grands risques, acceptant les plus grands sacrifices, je n'avais parlé qu'accidentellement. En pensant à eux, j'ai senti comme un sentiment d'injustice. Un sentiment d'injustice comme si, par mon silence, j'avais commis une espèce de mauvaise action. Comment faire autrement ? Mon livre atteignait 600 pages ! Alors je me suis dit : il faut que j'essaye de raconter leur histoire à eux, eux sans qui la Résistance n'aurait pas été.

*H. Bourbon.* — Comment choisir parmi tous ces dévouements, parmi tous ces modestes héros ?

*H. Frenay.* — C'était difficile. Finalement, je me suis arrêté à six combattants clandestins aussi représentatifs que possible de l'ensemble de la Résistance, de son esprit, de ses activités. Des gens de milieux et d'âges différents, qui ne se connaissaient pas, qui exerçaient des fonctions différentes, d'opinions politiques différentes. Et j'ai voulu qu'à travers leur existence et l'accomplissement de leurs missions, on voie naître et se développer les principales activités de la guerre souterraine : la presse clandestine, l'armée secrète, les groupes francs, le renseignement, le sabotage des chemins de fer, les maquis.

*H. Bourbon.* — Ces activités que vous rappelez étaient en fait des services du mouvement « Combat ». Ce qui signifie que « Combat » avait réussi à créer, dans la clandestinité, une série d'activités qui enveloppaient tous les principaux secteurs d'action de la Résistance. Mais d'autres mouvements clandestins avaient, de leur côté, monté leurs organisations propres : « Libération », « Franc Tireur », « O.C.M. », « Libération-Nord », « Résistance », etc.

*H. Frenay.* — Lorsque, en mars 1943, nous avons fusionné en zone-sud avec les mouvements « Libération » et « Franc Tireur », « Combat » avait quatorze services distincts, je n'en ai retenu que six pour les mettre en scène, mais il y en avait d'autres : par exemple le service social, les faux papiers, les liaisons, le noyautage des administrations (NAP), etc. J'ai pensé que le lecteur pourrait ainsi en un seul livre avoir une vue assez complète et vraie de la naissance de chacune de ces activités clandestines, de leur développement et de leurs résultats.

*H. Bourbon.* — Je voudrais souligner l'aspect très vivant de ce livre si humain. On a l'impression de vivre avec les personnages, de partager leurs émotions et donc de mieux comprendre ce qu'a été cette extraordinaire aventure qui s'est appelée la Résistance. Vos héros sont parfaitement situés.

*H. Frenay.* — Je suis le contraire d'un romancier. J'ai cherché simplement à coller à la réalité, d'ailleurs suffisamment éloquente. Je n'avais pas besoin d'imaginer ou d'inventer. Ces hommes-là, semblables à bien d'autres, représentent authentiquement ce que nous

*Henri Frenay et le général de Gaulle à Alger en août 1943*

avons fait sans que j'aie eu besoin de grossir leur talent ou leurs actions. Après avoir écrit ce livre, je me suis dit : il aura peut-être un autre mérite, celui de montrer, de donner une image authentique de ce qu'a été la vraie Résistance ; et je m'explique : je crois qu'une partie importante des Français qui ont connu la Libération ont, de la Résistance, une image totalement fautive. Non pas que je jette la pierre à ceux qu'on appelle les ouvriers de la onzième heure (les Évangiles demandent de leur ouvrir les bras). Mais dans la grande confusion de la Libération s'étaient glissés parmi eux des gens douteux qui ont accompli parfois des forfaits et des crimes. La vraie Résistance, celle de 1940 à 1943, n'a pas été cela, il faut le proclamer.

*H. Bourbon.* — Vous disiez que vous auriez pu choisir bien d'autres exemples pour incarner la Résistance, mais au départ, il n'y avait tout de même pas foule pour entrer dans la lutte clandestine ?

*H. Frenay.* — Au départ, on était très peu nombreux, et c'est bien naturel. À l'époque, l'Allemagne allait gagner la guerre, du moins presque tout le monde le pensait ; se lancer contre elle dans la lutte était pure folie. Mais l'Angleterre n'a pas été battue, la Russie

est entrée en guerre, puis l'Amérique. Deux ans après notre défaite, les Alliés peu à peu obtenaient de modestes puis de plus grandes victoires. A partir de ce moment-là, nos rangs se sont grossis de nouveaux venus, ce qui était naturel et souhaitable. Mais, à la fin, à la Libération, nous avons vu des choses abominables, j'en relate quelques-unes dans mon livre. Par exemple l'un de mes personnages, Lucienne Guézennec, après deux années d'un courage inouï, après avoir été grièvement blessée par la Milice sur sa presse clandestine, a failli être tondu par des gens qui probablement n'avaient jamais rien fait, sauf se mettre au bras un brassard F.F.I. J'ai souhaité que mes six personnages apprennent à ceux qui ne le savent pas ce qu'ont été les hommes et les femmes qui ont agi au moment où il y avait tout à perdre et rien à gagner.

*H. Bourbon.* — Vous couriez un risque, c'était d'écrire un livre qui bascule dans la tonalité « image d'Epinal ». Vous avez réussi à l'éviter !

*H. Frenay.* — Vous avez raison. Je me suis refusé à présenter une idéalisation abstraite de la Résistance. La Résistance a été une aventure humaine avec ses grandeurs et ses faiblesses, ses succès et ses erreurs. J'ai souhaité, et je crois que j'ai réussi, à être vrai, à être authentique. Voulez-vous un exemple ? L'un de mes gaillards, Louis Bouzat, chef des Groupes francs à Montpellier, arrêté après plusieurs années d'activité brillante et efficace, s'évade, descend un gendarme, traverse l'Espagne et finalement arrive dans mon bureau à Alger où j'étais le Ministre des prisonniers et des déportés. Après quelques jours je lui dis : « Je vous renvoie en France. » L'image d'Epinal appelait un « ouvrez le ban, la Marseillaise et couplet patriotique ». La réalité est un peu moins lyrique, mais très humaine et sympathique. Si Bouzat est retourné en France, où il allait d'ailleurs être arrêté, torturé, déporté, c'est bien sûr parce qu'il avait le sentiment du devoir, parce qu'il était mon camarade, mais aussi parce qu'une fille l'attendait et qu'il avait une envie folle de la retrouver. Elle a joué un rôle déterminant dans son retour, sinon il aurait peut-être refusé ; c'est ça, la vie...

*H. Bourbon.* — Oui, les résistants ce n'étaient pas des gens qui se levaient le matin et se regardaient dans la glace en se disant : « nous sommes des héros » !

*H. Frenay.* — C'étaient des hommes et des femmes comme les autres, à la seule différence qu'ils étaient tous des volontaires : les « Volontaires de la nuit », d'où le titre de mon livre. Les volontaires pour se faire casser la gueule, c'est toujours rare...

*H. Bourbon.* — Ils avaient contre eux la sagesse et la loi... et puis ils éprouvaient le sentiment de participer à une aventure inhabituelle, assez exaltante.

*H. Frenay.* — Ils avaient contre eux la « sagesse » sans doute, et la loi, bien entendu. Nous étions des hors la loi sous mandat d'arrêt. Les deux tiers des Français ont moins de 45 ans. Pour leur faire comprendre la réalité de cette époque, j'ai tenu à ce que mon récit

se déroule sur la toile de fond de la guerre. En tête de chaque chapitre j'ai résumé de manière assez frappante, je crois, ce qu'était la bataille à cette époque, avec ses tristesses et ses deuils, ce qu'était l'occupation de la France, les queues interminables devant les magasins, le salaire mensuel de l'ouvrier qui lui permettait à peine d'acheter deux litres d'huile au marché noir.

Sur cette toile de fond se déroulent ces six existences parallèles, bien que géographiquement séparées. Ainsi se dégage, je crois, une vue assez complète de la guerre, de la vie en France occupée et en même temps de la Résistance.

*H. Bourbon.* — Pourquoi n'avez-vous pas choisi parmi vos personnages de « Volontaires de la nuit » un résistant fusillé ou mort en déportation ?

*H. Frenay.* — Il est beaucoup plus difficile de recueillir des témoignages précis et authentiques sur des personnes disparues que sur des personnes encore vivantes. Toutefois, j'avais songé à un de mes camarades, que je connaissais bien car il était très proche de moi ; il fut effroyablement torturé à Drancy puis à Auschwitz où il est mort ; mais sa femme m'a demandé de renoncer à écrire un récit de ses actions et de son martyre, elle ne voulait pas revivre par le livre des horreurs aussi atroces car il fallait ou tout dire ou ne rien dire.

*H. Bourbon.* — « Volontaires de la nuit » répond, en quelque sorte, à cette accusation, souvent portée, selon laquelle les résistants auraient largement profité de la Libération, et aux insinuations selon lesquelles les services qu'ils avaient pu rendre à la cause de la Liberté n'étaient peut-être pas aussi désintéressés qu'ils l'affirmaient. Votre livre est le meilleur et le plus convaincant démenti à ces accusations, à ces insinuations. La vie que vos six personnages ont connue après la Libération, leurs difficultés pour se réintégrer et finalement pour obtenir des situations très modestes et très simples, témoignent qu'ils n'ont été ni couverts de fleurs, ni couverts d'argent...

*H. Frenay.* — C'est bien exact. Certes, le « résistancialisme » n'est pas une invention. Des carrières ont été faites que ne justifiaient pas toujours la formation antérieure ou simplement les capacités. Mais n'en est-il pas ainsi au sortir de toutes les périodes troublées ? Vous savez bien que nous sommes tous frappés du péché originel ! En revanche, d'autres ont eu un brillant destin, dû seulement à leur valeur. Les plus nombreux, et de loin, sont rentrés dans la vie courante et sans éclat, c'est-à-dire qu'ils ont repris leurs activités, leurs métiers, avec la simple satisfaction du devoir accompli. C'est le cas de mes six personnages. D'autres, et ils ne sont pas rares, ont subi de graves injustices. Pensez à ces deux ouvriers lyonnais, Dédé et Lulu, que je cite dans mon livre, qui, pendant deux ans, travaillaient sur la presse de « Combat » en réussissant à imprimer clandestinement et à diffuser jusqu'à un million d'exemplaires par mois. Ce n'est pas rien ! Au lendemain de la guerre, lorsque les journaux dits de la Libération s'installent

dans des locaux à ciel ouvert, Dédé et Lulu se présentent pour être embauchés. Ils sont éconduits : « Vous n'êtes pas des professionnels », leur dit-on. Je trouve cet exemple assez saisissant. Henri Garnier, un autre des personnages de mon livre, sera inscrit au chômage pendant deux ans.

*H. Bourbon.* — Ils étaient au fond « des gens sans importance » qui avaient une très haute conscience de leurs devoirs de Français, de citoyen, de patriote, et le sens de l'honneur. Alors que des gens « importants », à cette époque-là, en manquaient singulièrement...

*H. Frenay.* — Vous me rappelez en parlant de gens sans importance, le titre d'un excellent livre d'André Diligent. Ce livre, qui illustre bien ce que nous venons de dire, est en effet intitulé : « Un cheminot sans importance » (4). C'est l'histoire d'un cheminot résistant et déporté, co-fondateur d'un journal clandestin. Cet homme, au lendemain de la Libération, ne réussit pas à faire valoir sur ce journal des droits cependant parfaitement indiscutables.

*H. Bourbon.* — Il y a quelque chose qui m'a frappé dans votre livre, c'est qu'un sentiment de bonheur se dégage de ces vies si dures, de ces années si douloureuses et si dangereuses marquées par les déportations, les exécutions et tant d'épreuves. Vous dites d'ailleurs aussi bien dans « La nuit finira » que dans « Les Volontaires de la nuit » : « Nous avons été, nous étions heureux. » Et aussi : « Parce que nous étions jeunes, nous étions joyeux. » Pourquoi ?

*H. Frenay.* — J'ai exprimé effectivement le sentiment que nous étions heureux, c'est tout à fait exact. Pourquoi ? D'abord, on avait l'impression de faire œuvre utile. La plupart d'entre nous étions jeunes. Je l'étais moins que les autres. En 1940, avec mes 35 ans, je faisais plutôt figure d'ancêtre ! Du fait que nous étions tous des volontaires, que nous courions en commun de sérieux dangers, il existait entre nous une amitié, une camaraderie fraternelle. Les résistants n'étaient pas, comme certains films le montrent, des êtres perpétuellement aux aguets, tendus, tragiques, rasant les murs avec des mines de conspirateurs. Bien sûr, nous connaissions la peur, l'inquiétude, l'angoisse, la tristesse ; mais nous ne vivions pas en état permanent de « survoltage » ou d'anxiété. Nous avions de nombreux moments de franche et heureuse camaraderie, la joie des opérations réussies contre les nazis et les collaborateurs, la chaleur de l'équipe.

*H. Bourbon.* — Le mot fondamental, effectivement, c'est la fraternité. Nous sommes passés, selon les événements et selon les circonstances, par des sentiments de colère, d'enthousiasme, de découragement, d'espoir. Mais le souvenir qui demeure le plus vif c'est que nous avons vécu dans la Résistance une fraternité profonde, une communion, que l'on n'a plus jamais retrouvées, ne pensez-vous pas ?

*H. Frenay.* — C'est vrai, mon cher Bourbon ! Il existait entre nous une fraternité chaleureuse. Elle n'avait pas

besoin de s'exprimer pour qu'on la sente. On la lisait dans les yeux. La joie de se retrouver, l'angoisse aussi quand l'un d'entre nous venait à disparaître. Mais cette fraternité avait une cause beaucoup plus profonde et qui va peut-être politiquement plus loin. Chacun d'entre nous avait l'impression de faire individuellement œuvre utile, mais dans une communauté au service de l'intérêt général. Nous ne défendions pas d'intérêts particuliers, mais une cause qui nous dépassait, ce qui était exaltant et donnait une qualité rare à nos rapports. Ce sentiment de fraternité ne peut plus exister dans la société de type « normal » telle qu'on l'a ressuscitée après la guerre.

*H. Bourbon.* — Cette fraternité a malheureusement subi des atteintes graves. La Résistance a connu des affaires douloureuses de délation et même de trahison.

*H. Frenay.* — Oui, sans doute. Mais n'oublions pas que nous vivions une aventure exceptionnelle, dans un climat exceptionnel. Nous étions des insurgés, des rebelles en révolte contre le pouvoir établi et contre l'occupant nazi. La propagande officielle nous appelait : les dissidents, les réfractaires. Il y a eu, parmi nous, quelques militants qui ont effectivement commis des actes ayant entraîné arrestation, déportation, exécution de leurs camarades, mais il s'agit de cas marginaux. La règle a été la loyauté et la fidélité ; les manquements à la règle ont été rares, et le plus souvent provoqués par les tortures de la Gestapo. Les forces humaines ont des limites... Sombre et grandiose époque, avec ses lâchetés et ses héroïsmes !

*H. Bourbon.* — Vos réflexions m'amènent à aborder un autre aspect du problème de la Résistance. Vous avez été de ceux qui, à « Combat », ont annoncé, proclamé, justifié l'aspiration de la Résistance à la création d'une « République pure et dure ». Finalement, le rêve d'une République dure et pure est devenu, dans la réalité, une Quatrième République qui n'a pas manqué de mérites mais qui ressemblait par trop d'aspects à la Troisième.

Vous-même vous dites : « Politiquement, nous avons échoué. » Alors, pourquoi avez-vous échoué ? Est-ce par votre faute, est-ce parce que vous étiez incompetents, est-ce parce que vous n'avez pas eu autant de courage dans la vie politique et civique que vous en avez eu dans les combats de la clandestinité combien plus dangereux ? Ou bien est-ce tout simplement parce qu'un monde de survivants est un monde de prudents et d'habiles, selon la remarque de François Mauriac, et que les résistants n'étaient ni des prudents, ni des habiles ?

*H. Frenay.* — La question que vous posez appellerait en réponse un livre, un gros livre. Je vais essayer de résumer les raisons essentielles.

Pour que nous ayons réussi, il aurait fallu que plusieurs conditions soient remplies qui ne l'ont pas toutes été. Je les cite dans un ordre quelconque. Il aurait fallu d'abord que les principaux d'entre nous aient pu arriver au bout du chemin et soient présents dans les années 44 et 45 ; or la plupart, et parmi les meilleurs, ont été arrêtés, sont morts fusillés, ou ont été déportés. Les rescapés des camps de concentration ne sont ren-

(4) Editions France-Empire.

# Combat

Dans la guerre comme dans la paix-le dernier mot est à ceux qui ne se rendent jamais. Clemenceau.

ORGANE DES MOUVEMENTS UNIS DE RÉSISTANCE

## Notre EUROPE

### Réponse à un général Sud-Africain

Les fortes paroles de M. Smuts sur la décadence de la France et la colonisation du monde par « les grandes puissances » ont été désavouées par M. Eden. Nous en avons été hétéreux. La Grande-Bretagne portait il y a trois ans tout l'espoir de notre peuple; ce sont des choses qu'on n'oublie pas, malgré les Smuts. Néanmoins, ces paroles ont été dites: telles quelles, elles reflètent l'esprit de certains milieux britanniques. M. Smuts n'a pas signifié son langage: nous lui répondrons sur le même ton.

Décadence de la France ? vraiment ? Eh bien, si toute la France était rasée, s'il ne restait de son peuple décimé que quelques femmes et quelques vieillards, le représentant de la France, quel qu'il fut; aurait encore le droit de s'asseoir au Conseil entre MM. Churchill, Roosevelt et Staline, et devrait être traité par eux avec le plus profond respect. Car il s'est passé, voici près de 30 ans, un événement que M. Smuts paraît oublier: la guerre de 1914. Et s'il n'avait pas existé une certaine nation, qui s'appelle la France, s'il n'y avait pas eu certaines batailles, qui ont nom la Marne et Verdun où seraient exactement aujourd'hui MM. Churchill et Staline ? Et quelle serait la place exacte de leurs compatriotes dans la grande Europe allemande que le pangermanisme, avant Hitler, préparait déjà ? (M. Smuts, lui, avec un peu de chance, serait peut-être fonctionnaire subalterne indigène des douanes en Deutsche Sudafrica).

Et puis, au bout de 25 ans, il y a eu un autre « incident », du même ordre: septembre 1939. M. Chamberlain (c'était bien M. Chamberlain, je crois ?) a fait un gros effort. Mais les résultats ont été maigres; très maigres: une petite aviation, une toute petite armée. M. Staline, prudent, voyait venir M. Roosevelt... (que faisait donc M. Roosevelt ?)

Alors, naturellement, il y a eu l'armée française: vous, moi, nous tous, qui

« La politique du gouvernement britannique à l'égard de la France demeure telle qu'elle a été depuis le discours du roi du 18 novembre.

Le souverain a dit: Nous attendons avec impatience la libération de la France et sa restauration au rang de grande puissance. »

Réponse de M. Attles, premier ministre adjoint à une interpellation relative

avons fait le pied de grue neuf mois durant, pour subir enfin, à peu près seuls, le déluge de fer et de feu.

Cela nous a menés où M. Smuts nous trouve aujourd'hui. Il ne s'agit pas de nier notre propre responsabilité, mais enfin, si l'armée française ne s'était pas trouvée là en 1939, où seraient exactement aujourd'hui MM. ... (voir plus haut ?)

Voilà, je crois, pour les droits de la France.

Mais la France est solidaire en cela de toute une série d'autres nations, remparts de la liberté comme elle, fortifications de chair et de sang, comme elle, écrasées par le Moloch ivre, comme elle, indomptées, comme elle.

La liste est longue, M. Smuts: Tchécoslovaquie, Pologne, Norvège, Danemark, Hollande, Belgique, Grèce, Yougoslavie... **L'Europe de la Résistance.** Là est la place de la France. Là est sa mission. Non pas dans l'Europe théorique que découpent sur les tapis verts les diplomates des « grandes puissances », mais dans cette Europe de douleur qui se lève au petit jour dans l'angoisse, dans cette Europe souterraine de maquis et de faux papiers, dans cette Europe de sang qui est trappée et rend coup pour coup. Là est notre fraternité. Là est notre avenir.

suite page 2

## Les assassins de SARRAUT sont connus

La série des crimes de provocation continue.

Après le déraillement de Chalon-sur-Saône, œuvre de la Milice, attribuée par la propagande de Vichy aux « terroristes », c'est l'assassinat de Maurice Sarraut, directeur de la Dépêche de Toulouse, présenté comme un attentat gaulliste ou communiste.

Mais les assassins de Sarraut sont connus: ce sont deux traitres revêtus de l'uniforme boche, deux mercenaires de la fameuse L.V.F., dont le lieutenant Servan. L'instigateur du crime est également connu: c'est un nommé Frossard, chef régional de la Milice à Toulouse, et que le préfet régional de Toulouse, M. Cheyneau de Leiritz, a fait arrêter.

Un Maurice Sarraut qui, depuis longtemps observait un trop prudent « attentisme », se serait peut-être vu au lendemain de la guerre, retirer par le gouvernement de la Libération la direction d'un journal, qu'il avait trop facilement mis au service de Vichy. Mais en tous cas, aucun organisme de la Résistance n'aurait songé à l'exécuter.

Les traitres de la L.V.F. et de la Milice en l'assassinant, ont cru voir une occasion de faire coup double; supprimer un attentiste, qui avait refusé, il y a peu de temps encore, le portefeuille que lui faisait proposer Pétain, et accuser la Résistance d'un crime qu'elle n'avait pas commis.

Le crime a été consommé, mais l'exploitation qui devait en être faite n'a obtenu aucun succès.

## L'UNIVERSITÉ SOUS LA BOTTE

### La terreur nazie à Clermont-Ferrand

A mesure que la défaite approche, les nazis s'exaspèrent. Il ne leur reste que quelques mois pour essayer de détruire dans les pays occupés, les centres intellectuels, qui dès le premier jour ont refusé d'accepter leur doctrine de force.

Les universités sont devenues leur cible. Celle de Strasbourg, repliée depuis 1940 à Clermont, manifestait par son existence même, la fidélité des Alsaciens à la Patrie. Elle avait été souvent menacée, mais jusqu'au 25 novembre dernier elle avait réussi à survivre.

Ce jour-là, à 11 heures du matin, les professeurs, terminant leurs cours, s'aperçurent que les bâtiments étaient cernés par des soldats allemands fusils et

ter les amphithéâtres, les Allemands envahirent les salles à coups de poings et à coups de pieds, giflant les femmes, frappant les hommes, les menaçant tous de leurs armes, ils emmenèrent étudiants, étudiantes et professeurs dans la cour. Pendant trois quarts d'heure, ils les maintinrent là, sans manteaux, immobiles dans le froid, « le nez en l'air » (Die nasen hoch) les bras levés.

Un professeur, M. Collomb, qui à l'arrivée des Allemands n'avait pas levé assez vite les bras, fut abattu.

Un garçon de 13 ans qui passait aux abords de l'Université au début de la rafle fut tué à coups de mitraillette. Un professeur de minéralogie reçut une balle

très qu'en mai et juin 1945, au moment où les dés étaient déjà jetés. Deuxièmement, il aurait fallu que la France combattante et la Résistance intérieure se soient trouvées politiquement sur la même longueur d'onde, ce qui n'a pas été le cas. Entre de Gaulle et la Résistance intérieure, il y a eu une incompréhension fondamentale d'où sont nés rivalité, puis antagonisme. Le général de Gaulle et son entourage n'ont pas appréhendé exactement ce qu'il y avait de novateur et d'original dans le phénomène de la Résistance métropolitaine, à moins qu'ils l'aient redouté...

A la Libération, le prestige personnel du général de Gaulle était tel que c'était en définitive ce qu'il déciderait ou non qui allait l'emporter. Je vais vous citer un exemple : les premières élections ont été les élections municipales de mai 1945. Depuis le mois de septembre 1944 les formations politiques se préparaient, légitimement d'ailleurs, aux prochaines compétitions politiques. Si une force politique nouvelle devait naître, il fallait que ce soit, dans la fin de l'année 1944 ou au début 1945, ce à quoi personnellement j'avais tendu de toutes mes forces.

Lorsque les élections municipales ont été décidées, je suis allé voir de Gaulle et lui ai dit : « Mon général, c'est maintenant que le clivage va se faire. Le moment est venu de dégager une orientation générale et précise sur laquelle tous, venant de la Résistance, ou de la France Libre nous nous mettrons d'accord. Ainsi naîtra une chance nouvelle dans la vie politique en France. » Et de Gaulle, l'homme qui deux ans plus tard allait créer le R.P.F., me répondit : « Mais non, Frenay ! Vous n'avez qu'une chose à faire maintenant, c'est rentrer dans les partis politiques et les animer de l'intérieur. Il n'y a pas d'autre voie ! »

Ajoutons à cela que nous n'étions pas des politiciens ni au bon, ni au mauvais sens du terme. Nous n'avions aucune expérience politique, nos qualités et nos défauts étaient le contraire de ceux qui sont nécessaires à l'homme politique. En quelque sorte, nous étions pris à contre-pied. Je m'en suis rendu compte, et si j'ai accompli un acte intelligent dans ma vie, c'est de n'avoir pas, comme on dit, « fait de la politique »... J'ai heureusement compris que je n'étais pas un animal politique.

*H. Bourbon.* — Il y a quand même quelques résistants, de vos amis d'ailleurs, qui sont devenus des hommes politiques ?

*H. Frenay.* — Généralement, ils ne le sont pas restés très longtemps. Ils se sont aperçus plus tard qu'ils n'étaient pas faits pour la vie politique. Ils l'avaient cependant épousée avec infiniment d'espoir et d'enthousiasme.

Il faut tout de même dire que la Résistance n'était pas démunie d'idées et de projets politiques. Il suffit, pour en avoir la preuve, de relire les articles et éditoriaux des journaux parus pendant la clandestinité et dans les premiers mois de la Libération.

La Résistance avait fondé des groupes d'études et de recherches, dont Pierre-Henri Teitgen fut l'un des

animateurs. Des travaux avaient été élaborés pour préparer la reconstruction d'une France où la démocratie, le socialisme humaniste, les libertés seraient les fondements du nouveau régime. La charte du Conseil National de la Résistance constituait la base intéressante d'un programme économique, social, politique.

Et puis sont intervenues les surenchères, les divisions, les divergences, et la politique parlementaire traditionnelle l'a emporté sur nos espoirs, qui étaient peut-être marqués de trop d'idéalisme.

Il faudrait aussi parler longuement de l'attitude du Parti Communiste ; je mets en cause évidemment l'appareil bureaucratique du Parti et non pas les militants communistes, dont j'ai pu apprécier, dans la clandestinité, le courage et le dévouement. C'est là un important et grave sujet. Le noyautage systématique de la Résistance, des Comités de Libération, le mensonge, la diffamation des adversaires politiques mirent le P.C. aux portes du pouvoir. Dans « La nuit finira » j'ai traité longuement de ce problème.

*H. Bourbon.* — Vous terminez votre premier ouvrage « La nuit finira » par ces mots : « Comme tout homme qui agit, j'ai connu le succès et l'échec, l'espoir et la déception, la joie et la tristesse. » Mais, en définitive, n'est-ce pas, malgré certaines désillusions, la joie qui l'emporte sur la tristesse ?

*H. Frenay.* — C'est très difficile à dire parce que, au fur et à mesure que l'on avance dans la vie, l'horizon se rapproche et n'est pas souriant. Lorsqu'on arrive très près du terme, c'est inévitablement avec mélancolie qu'on se reporte trente ou quarante ans en arrière, surtout lorsque ces années 1940-1945 ont constitué dans l'existence, cela a été mon cas, un point culminant que l'on sait ne jamais retrouver.

*H. Bourbon.* — Vous avez été marqué fondamentalement, totalement par votre action de résistance qui a été, dites-vous, le point culminant de votre vie. C'est pourquoi vos deux livres ont un caractère très attachant et très convaincant, et devraient susciter un intérêt sympathique dans les jeunes générations.

*H. Frenay.* — J'estime que mes deux livres sont rigoureusement complémentaires et je réponds à la question que vous me posez au début de notre entretien. Pourquoi deux fois « La nuit » ? « La nuit finira », puis « Volontaires de la nuit » ! Parce que ces livres sont les deux volets d'une même aventure. Ceux qui n'ont pas connu cette période ou ceux qui voudraient la revivre peuvent, avec ces deux livres, avoir une vue suffisamment complète et approfondie de ce que fut la vraie Résistance. D'un côté, la vue du sommet avec les problèmes de plus en plus politiques qui se posaient de plus en plus à nous en approchant de la Libération, et puis le travail concret et patient de la base, y compris les arrestations, les évasions, la déportation. C'est une vision exacte de la Résistance que je crois avoir donnée.

*H. Bourbon.* — Comme on l'a dit, la Résistance a été digne de cette belle maxime : « C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière ! »

# Il est temps encore...

par Pierre Grimal

**N**OUS voyons arriver en première année, dans nos Universités, les élèves qui sont entrés en sixième en 1968 et qui, par conséquent, ont fait toutes leurs études « secondaires » dans des établissements en pleine fermentation.

Peu nous importent ici les conséquences morales entraînées par le système inauguré alors. Elles regardent les politiques ; elles regardent aussi l'opinion, qui s'inquiète souvent, et attend que « le pouvoir » rétablisse au moins quelque apparence d'ordre sinon dans les esprits, du moins dans la conduite des élèves. Mais, encore une fois, ces problèmes ne nous concernent pas ici. Ce qui nous importe, à nous qui sommes à la fois témoins et agents, qui recevons des étudiants et avons pour mission de les rendre propres à accomplir les tâches qui seront les leurs dans la société de demain, c'est de nous demander ce que nous pouvons faire.

Il serait vain d'accumuler les témoignages montrant que nos bacheliers d'aujourd'hui ne possèdent pas les rudiments de la langue française, qu'ils sont presque tous dépourvus de ce qu'il faut bien appeler une « culture », c'est-à-dire les équipements intellectuels qui permettent à l'individu de s'intégrer dans une société dans laquelle les relations ne s'établissent pas au niveau le plus bas, la satisfaction des nécessités physiologiques et des instincts élémentaires, et ne se traduisent pas par le recours soit à la violence pure et simple soit à la répétition purement mécanique de formules pré-fabriquées, qui tiennent lieu de pensée. Plus souvent, l'adolescent que nous recevons est démuné, et se sent

tel ; il a peut-être accroché, un peu au hasard, des bribes de connaissances ; elles sont fragiles, et il lui faut un effort considérable pour les relier entre elles, pour s'élever jusqu'à une vision un peu coordonnée des choses spirituelles. Les hasards sont ceux d'une lecture, ou d'un professeur prestigieux, voire d'une ou deux leçons bien accueillies, ou d'une amitié féconde. On a l'impression d'une mer encore houleuse où flottent çà et là mille débris, épaves d'un grand naufrage ; en recueille chacun ce qu'il peut...

Le tableau serait probablement moins tragique, s'il s'agissait de l'enseignement des sciences — encore, nous dit-on, que les mécanismes fondamentaux, et notamment la faculté de calculer vite et juste, soient souvent bien compromis. Mais, en supposant même que l'on forme quantité de bons géomètres, comme disait Pascal (et la géométrie n'est plus beaucoup de mode), ne faut-il pas craindre qu'au bout de quelques années l'équilibre des connaissances, et, plus généralement, de la « dynamique mentale » de notre pays ne bascule, du côté où se produit cette inflation, parfois démentielle, de la formation demandée aux seules sciences exactes et, singulièrement, au raisonnement mathématique le plus abstrait ?

\*\*

Loin de nous la pensée d'instituer une querelle d'artisan, de défendre son art, en dénigrant celui d'autrui.

Nous voudrions plutôt analyser une situation dont les causes profondes s'enracinent bien avant les mouvements bruyants de l'année 1968, et à laquelle il devrait être possible de remédier.

La première cause n'est autre que la vie même, son besoin irrésistible de changement : il est bien évidemment impossible de demeurer enfermé dans les mêmes formules, quand il s'agit d'adapter à un milieu changeant des esprits qui deviennent que tout, dans le monde, n'est pas semblable à ce que l'on vous montre à l'école. Cela, on nous l'a dit, et c'est vrai. Le vieux système d'éducation équilibré, par le fait même de son succès durable, pendant des siècles, s'est usé ; il est contesté, parce qu'il existe. Inutile de répondre que les contestataires ont tort ; la vie ne saurait avoir tort ; ou bien, c'est la mort qui a raison, et tout est dit. Et le monde s'arrête, et avec lui la société des hommes, qui est ce qu'il faut, à tout prix, sauvegarder.

Les symptômes de cette usure du système sont anciens. Ils ont touché les structures de l'enseignement français il y a bien des années, et, d'abord, les parties les plus vulnérables, pour quelque raison. Sous la poussée d'une revendication sociale dont l'on a pu suivre la montée depuis la fin de la première guerre mondiale, les « humanités » de jadis ont commencé par perdre leur nom, comme l'a perdu le sien la vieille classe de rhétorique, un nom qui ne subsistait plus, il y a des années, que sous la forme d'un sigle doré, à poser sur un bonnet ou au revers d'une veste et qui paraît d'un dernier rayon d'humanisme couchant le vêtement d'un collégien parvenu à la presque ultime étape de sa course.

Ces symboles puérils n'appellent certes pas le regret ; mais ils recouvrent une réalité sur laquelle il est vain de fermer les yeux. En vertu de quel privilège maintenir ce qui apparaissait comme un enseignement privilégié, plus noble, plus prisé — du moins par ceux qui le recevaient et s'en faisaient une parure ? Petit à petit, l'esprit d'égalité a usé le vieux môle, et l'on s'est imaginé qu'en détruisant ses pierres on apaiserait la mer.

La création d'un enseignement « moderne » apparut comme une libération ; et cet adjectif, longtemps prestigieux, de « moderne » autorise tous les renoncements. Il suppose une philosophie, pour laquelle le « moderne », c'est-à-dire le récent, ce qui vient de se produire, est équivalent de ce qui appartient au passé ; équivalent, bien plus, supérieur à lui ! Le moderne, c'est ce qui est vivant, l'antique, et notamment les deux langues qui l'expriment (à l'esprit des hommes dont nous résumons les thèses), le grec et le latin, sont des choses mortes. Des choses qui n'ont avec nous que des rapports ténus, des liens qui vont s'amenuisant de génération en génération. Cela suppose que l'esprit humain refasse, à chaque moment, toute son histoire, qu'il repasse, en un temps effroyablement court, par tous les stades autrefois parcourus — ou, plus simplement, cela revient à nier, par aveuglement ou mauvaise foi, que la journée d'hier, que l'année passée, aient une responsabilité quelconque dans notre aujourd'hui !

Certes, une telle image du monde est possible — la fausseté d'une conception ne suffit pas à la faire bannir. Nous en aurons quelque idée si nous interrogeons ce que les citoyens des Etats-Unis disent d'eux-mêmes : leur étonnement devant ce qui a devancé leur monde, leur volonté de faire commencer leur ère à la Déclaration d'Indépendance, et de mettre au musée ce qui est né hier. Ce fol amour de l'aujourd'hui a saisi le monde de l'enseignement littéraire, par degrés ; on a jeté par-dessus bord l'Antiquité, puis les premiers siècles de la France, puis les Lettres de la Renaissance. Ce fut comme un tricot dont une maille s'est rompue ; les rangs laborieusement formés se sont défaits, il n'est resté que la maille en train de naître. La littérature d'aujourd'hui, elle-même, est déjà vieille. Naguère, les élèves des classes terminales (eh oui, c'est le nom qui s'est substitué à celui de l'ancienne « philosophie », en vertu de ce même processus que nous avons rappelé), se sentaient bien hardis lorsqu'ils demandaient à entendre parler de Baudelaire, puis de Saint-John Perse, tous auteurs qui sont, pêle-mêle, maintenant, rejetés aux côtés de Cicéron et d'Homère. Le présent ignore la perspective. A la limite — et elle est atteinte — il n'y a plus de littérature, plus de grands auteurs, plus de modèles ou d'archétypes, mais la solitude de chacun. Le vide. Le néant d'un devenir problématique. Avant ce devenir, évidemment — qui, s'il émerge à l'être, sera aussitôt nié.

On pensera peut-être que cette dialectique de ce que l'on pourrait appeler le présent pur est caricaturale, qu'elle réduit à l'absurde une tendance légitime, un élan vers l'avenir, qui est la vie même. En fait, il suffit d'entendre les confidences de quelques maîtres chargés, encore, administrativement, d'enseigner le français aux élèves des lycées, pour constater que ce n'est point là calomnie mais la pure et simple réalité. Autrefois, les sophistes qui s'ingéniaient à démontrer que la flèche ne pouvait voler, ni Achille courir, ne risquaient pas de gêner les archers ou les éphèbes des stades. Une analyse sophistique, aujourd'hui, est paralysante pour tout le groupe où elle surgit et devient vite la loi. Le refus du passé, en matière de lettres, satisfait trop de tendances et d'instincts pour ne pas être suivi, aveuglément, par la masse qui se presse maintenant dans les classes : refuser ce que l'on ne comprend pas d'emblée, ce qui ne répond pas aux préoccupations immédiates. Racine est moins proche que ne l'est le roman-photo, quand il s'agit des passions de l'amour. Refuser, aussi, tout dépaysement spirituel, et, plus profondément encore, toute spiritualité. Il faut, à chaque instant, non seulement comprendre la raison de ce que l'on fait (cela est louable, en droit, sinon toujours en fait) mais ne faire que ce qui va dans le sens de sa propre pente.

..

Après tout, dira-t-on, à quoi bon la littérature ? Nous ne sentons plus comme Ronsard, ni même comme

Hugo. Comment sentons-nous ? Est-il besoin de le savoir ? ce qui ne peut arriver que si nous disposions d'un clavier de références. Mais admettons que, dans le monde du cœur tout doit être adolescent et neuf. Il reste une difficulté, qui se révèle considérable : ce monde qui bouillonne en nous, et qui est, au fond, celui de l'instinct, comment le saisirons-nous, comment en prendrons-nous conscience ? Il faut pour cela posséder un langage. Or, et nos amis les professeurs de français sont d'accord sur ce point, rares sont les élèves qui disposent d'un langage véritable.

L'une des tentations les plus fortes, et reconnue comme commercialement valable par les marchands d'esprit, ou de ce qui en tient lieu, est celle de la bande dessinée. Ce procédé de communication, comparable, chacun le sait, tant on nous le répète, au cinéma et à la télévision, unit, pour une expression que l'on veut totale, l'image et la parole. Certes, il y a là de quoi séduire. Mais, que l'on y réfléchisse : l'image et le mot, puisqu'on les marie, sont les deux moitiés du « message » ; or, il est bien certain que les deux procédés ne font pas appel aux mêmes mécanismes mentaux. L'image est, par définition, globale, elle impose un sentiment, une impression. C'est l'homme qui a peur, ou qui est attiré par la curiosité, ou tel autre sentiment que l'on voudra, et qui se révèle en un geste. Ou bien c'est un décor planté en quelques coups de crayon, avec toutes les conventions que l'on voudra : un porche devant une maison « coloniale » signifiera l'Amérique ; un escalier de quelques marches et une fenêtre en rotonde signifieront la Hollande, ou l'Angleterre. On se réfère à une série de « cartons », qui nous sont intelligibles, parce que nous connaissons les modèles de référence, et que nous mesurons l'arbitraire de l'expression graphique, qui les schématise. Et nous sommes capables d'en rendre compte, à nous-mêmes et aux autres. En sera-t-il de même pour l'enfant ? Les rapprochements que pourra faire sa mémoire porteront seulement sur des bandes dessinées différentes, non sur la réalité elle-même. Il dira : cette image est semblable à celle que j'ai vue hier — il n'ira sans doute même pas jusque-là, sa mémoire restera implicite ; elle n'aboutira qu'à une expression parlée rudimentaire. Quant au « discours », qui accompagne l'image, il est bien souvent rudimentaire lui aussi. Quelle richesse en exclamations, en interjections, en onomatopées, en bruits divers, qui restent tous en-deçà du mot, donc de la notion claire !

Nous ne serons pas étonnés que le langage de nos enfants devienne de moins en moins articulé, quand il s'agit de dépasser le stade des pures nécessités vitales. Certes, la pauvreté du langage des adolescents, avec ses adjectifs et ses adverbes bizarres, choisis en vue d'une expressivité confuse (« vachement » signifiant « beaucoup », etc.), a toujours été un phénomène constatable. Il appartient à la jeunesse de refuser l'effort d'une analyse intellectuelle, et de s'abandonner à la facilité d'un langage violent et pauvre. Mais appartient-il à l'âge mûr — ou celui qui a dépassé l'adolescence — d'abandonner les jeunes gens à ce démon, de l'ériger en principe, de permettre ce qui est un suicide mental ?

Et, lorsqu'il devient collectif et gagne toute une génération, se transforme en une sorte de génocide ?

\* \*

Les remèdes possibles sont bien connus : ils consistent essentiellement à refaire la trame des siècles, à la restaurer, à la revivre, à ne pas sacrifier le lent cheminement de l'esprit au néant d'un présent vidé de sa substance.

Les procédés techniques pour enrayer le mal n'ont pas besoin d'être exposés ici dans le détail. Ils auront pour but de restaurer la dignité de toutes les études qui concernent l'acquisition d'un langage — d'un langage de culture, non d'un idiome orienté vers l'action immédiate. Par langage de culture, il faut entendre celui par rapport auquel l'esprit prend une distance, dans lequel il ne se laisse pas enfermer, prisonnier des automatismes que lui fournit sa mémoire. Un langage susceptible d'être analysé, c'est-à-dire assez voisin de sa langue maternelle, mais assez différent pour que joue l'étonnement, que les questions essentielles se posent.

Naguère, avant de commencer l'étude du latin, les enfants de dix ou onze ans avaient acquis la pratique de l'analyse grammaticale : on les avait initiés à une première réflexion sur le langage qu'ils utilisaient, on les avait contraints de découvrir, sous la diversité des phrases, la répétition des mêmes structures et, au-delà, on avait conduit leur esprit jusqu'à l'appréhension des grandes lois de leur propre pensée.

On nous dit que cette discipline n'est plus réalisable aujourd'hui, pour plusieurs raisons — dont l'une, hélas ! semble bien être parfois l'incapacité des jeunes maîtres à la pratiquer eux-mêmes, si l'on en croit des témoignages nombreux — mais il est possible d'en retrouver les bienfaits si l'on commence, de très bonne heure, à mettre les enfants en présence des structures fondamentales qui seront celles de leur langue de culture, et cela en les initiant aux rudiments de la langue latine. Nombreux sont les maîtres de l'enseignement élémentaire qui, longtemps tenus par des préjugés absurdes à l'écart de ces domaines, commencent à découvrir, en fréquentant l'université, tout le profit qu'ils peuvent tirer, eux et leurs élèves, de ce secours qui leur est offert.

Il est quelque peu naïf de prétendre que toute l'aide que l'étude, même élémentaire, du latin, peut offrir consiste dans la connaissance des étymologies. Cela n'est pas négligeable, certes, et réfléchir sur le sens des mots, ou plutôt les possibilités qu'ils recèlent de figurer dans des groupes divers, découvrir la raison profonde de cette multiplicité, est une démarche scientifique, puisqu'elle conduit à chercher l'unité dans un groupe de phénomènes apparemment contingents. Les « scientifiques » devraient savoir gré à leurs collègues littéraires de cette aide inattendue qui leur est apportée. Mais ce n'est là qu'un menu profit.

Ce qui est irremplaçable, c'est que le latin, dès le premier moment où l'on traduit une pensée, fût-elle la plus humble, oblige le traducteur à avoir cette pensée, et à « lutter avec l'ange » pour l'exprimer dans sa langue maternelle. Cette lutte est le début de la création ; le premier pas est fait sur le chemin de la vie spirituelle. C'est un esprit qui s'éveille et, s'il en a la force, pourra aller jusqu'au bout des puissances qu'il recèle.

Certes, nous rencontrons ici les vieilles objections, et l'on nous demandera pourquoi l'étude d'une langue moderne n'est pas capable, selon nous, de conduire au même résultat. La réponse serait longue ; elle montrerait, par des exemples précis, que le résultat obtenu avec telle langue parlée moderne, ou bien ne permet pas une analyse des structures, ou bien exclut le passage *conceptuel* d'une langue à l'autre, et que la transposition demeure sur le plan du vocabulaire (l'anglais est très significatif à cet égard). Il faudrait aussi réfléchir à la condamnation portée généralement contre l'étude « culturelle » des langues modernes, en vertu des exigences de la pratique (« tu as étudié l'allemand pendant six ans et tu ne peux même pas lire un journal... »). Et l'on en reviendra, tout naturellement, et d'une manière nécessaire, à découvrir que la formation de l'esprit ne réside pas dans l'accumulation des connaissances qui permettent l'action, mais dans un lent travail de cet esprit sur lui-même, une descente longue et parfois pénible pour explorer ses mécanismes.

Si l'on veut bien comprendre la nécessité de cet enseignement fondamental, qui ne comporte pas d'application pratique immédiate mais les rend toutes possibles, dans un second temps de la formation, on verra, comme par miracle, les valeurs humaines se rétablir et, de nouveau, être acceptées.

Les philosophes antiques avaient défini l'être humain comme un « animal doué de la parole ». Ils n'avaient pas dit comment cet animal se dotait de la parole ; nous le savons peut-être un peu mieux, aujourd'hui. Nous savons que le futur être raisonnable est d'abord un imitateur, et qu'il ne devient une « personne », c'est-à-dire un être capable de penser que lorsqu'il a non pas refusé mais surmonté ses modèles. Sans quoi il n'est pas très différent de ces animaux, dont l'existence gênait les mêmes philosophes antiques (puisqu'ils répondaient, littéralement, à leur définition de l'être humain), ceux qui possèdent un langage extérieur, mais non un langage rationnel. Et d'ailleurs, les Grecs avaient-ils deux mots pour désigner à la fois la parole et la Raison ? De grâce, ne privez pas les hommes de la seconde en leur interdisant d'acquiescer la première. Il en est temps encore — mais certainement pas pendant longtemps.

Pierre GRIMAL ■

Directeur de l'U.E.R.

de Langue et Littérature latines  
à l'Université de Paris-Sorbonne.

# Vers quelle union européenne ?

(Colloque A.F.E.U.R.)

**E**N dépit du peu de résultats apparents du dernier Conseil Européen des 1<sup>er</sup> et 2 avril à Luxembourg, la question des Institutions européennes et notamment de l'élection du Parlement Européen au suffrage universel demeure posée. L'absence de possibilité d'expression d'une volonté populaire européenne aboutit à réduire l'efficacité même de la coopération inter-gouvernementale que les Etats tentent de maintenir et diminue sensiblement auprès de l'opinion publique la crédibilité du projet d'Europe politique.

C'est pourquoi il nous a paru intéressant de publier ci-dessous plusieurs points de vue sur l'évolution souhaitable des Institutions de la Communauté Européenne, exprimés au cours de la troisième séance du Colloque organisé par l'Association Française d'Etudes pour l'Union Européenne (A.F.E.U.R.) à Paris, fin janvier 1976. Cette séance portait sur les institutions de l'Union Européenne et notamment les propositions contenues dans le Rapport Tindemans.

Nous versons l'ensemble de ces documents au dossier de l'Union Européenne, dossier qui n'est pas clos, si l'on en juge par certaines divergences qui se sont manifestées entre les Neuf et chez les Neuf.

## LES INSTITUTIONS DE L'EUROPE EN QUESTION

par Michel Gaudet

**A**U sujet des institutions européennes, tout a depuis longtemps été imaginé, espéré et redouté, dit et écrit, souvent avec véhémence. Pourtant le rapport Tindemans invite à une réflexion neuve. Ce document, témoignage rendu par un chef de gouvernement à l'issue d'une large enquête dans la Communauté sur l'état actuel des problèmes et des possibilités concernant l'Union Européenne, apporte une contribution irremplaçable à nos analyses. Il aide à situer, par rapport aux perspec-

tives ambitieuses et lointaines fréquemment discutées avec plus ou moins de légèreté, l'action concrète des cinq années à venir.

---

N.B. — Un compte rendu général de ce colloque a été publié dans « France-Forum » de février-mars 1976. Les autres interventions du colloque qui portaient également sur les objectifs économiques et sociaux (rapport de Michel Albert) et les objectifs extérieurs (rapport de Georges Berthoin) de l'Union Européenne peuvent être obtenus au siège de l'A.F.E.U.R. : 4, rue Michelet, 75006 Paris.

Comme les fondateurs à l'égard des Communautés, le Président Tindemans place en effet l'Union Européenne dans une évolution historique et politique. Il ne cherche pas à lui donner un statut juridique de caractère achevé et définitif. Cette approche est conforme à la raison comme à l'enseignement d'une expérience communautaire de vingt-cinq ans. Bien sûr, la formation progressive d'une Europe unie est une succession d'étapes dont chacune exige, après des débats difficiles, des décisions nouvelles. Mais chaque période distincte de développements comporte à la fois l'accomplissement de progrès déterminés et la préparation des suivants, de telle sorte que leur enchaînement réalise un cheminement vers l'unité européenne, en passant des secteurs à l'ensemble de l'économie, de six à neuf Etats membres, de l'économie au politique. Pour être irrégulière et discontinue, l'évolution n'en a pas moins la direction constante et la cohérence interne qu'avaient perçues les fondateurs, et qui marquent un mouvement vers un objectif constant. Cette vision évolutive amène M. Tindemans à prévoir des modifications graduelles des comportements pratiques et des textes juridiques en cours de l'étape de l'Union Européenne.

Les réflexions sur les buts internes et externes de la Communauté mettent en lumière l'étape, mûrie dans les dernières années, qu'il faut maintenant franchir. Trois exigences la caractérisent. D'abord, la détermination et l'affirmation d'une finalité : l'Union Européenne doit dégager des priorités et les défendre, en son sein comme dans les confrontations internationales. Ensuite, la reconnaissance de la globalité : l'Union Européenne doit prendre en considération les situations, toujours plus enchevêtrées et plus internationales, dans toutes leurs dimensions. Un découpage tiré des matières : économie, diplomatie, défense, culture, ou tiré de la géographie : Ouest, Est, Nord, Sud serait artificiel au niveau de la réflexion en commun. Enfin, la recherche de l'efficacité : l'Union Européenne doit pouvoir agir et réagir avec rapidité et cohérence. Elle doit donc disposer, en associant judicieusement les actions des Etats membres et celles des institutions communautaires, d'une grande capacité d'étude, de décision et de moyens d'action.

C'est en fonction de ces exigences réelles et non en vertu de schémas constitutionnels plus ou moins raffinés que doivent être et que seront dessinées les institutions de l'Union Européenne. Cette démarche fonctionnelle a été celle des fondateurs des Communautés. Elle a été celle du rapport Tindemans, comme elle est celle de votre Colloque. Elle ne diminue d'aucune manière l'importance du débat institutionnel. Celui-ci est à proprement parler capital : au corps social adulte que doit être l'Union Européenne il faut une tête, apte à discerner et à décider. C'est le rôle des institutions, devenu plus décisif à mesure que la fonction de ces institutions n'est pas seulement d'assurer l'élaboration et l'exécution de règles dans le cadre assez strict de Traités, mais d'affronter en commun des situations et des évolutions politiques. L'Union Européenne franchira à cet égard un pas considérable par rapport aux Commu-

nautés : les institutions communautaires sont titulaires en vertu des Traités existants de compétences d'attribution, c'est-à-dire de délégations restreintes enfermées dans des limites et des procédures ; les institutions de l'Union Européenne devront en outre favoriser la mise en commun d'analyses, de décisions et d'actions politiques aux dimensions de la planète, sinon même de l'espèce humaine.

Le Président Tindemans tire de ses consultations les conclusions que « l'Union Européenne peut et doit s'éduquer sur les bases institutionnelles déjà acceptées par les Etats membres dans le cadre des Traités existants, à condition d'améliorer les performances des institutions dont l'autorité s'est usée... » et que « dans certains cas cette amélioration imposera une adaptation des Traités » (1). L'expérience antérieure encourage le recours à cette méthode. C'est à partir du jeu d'institutions de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier que s'est instauré, avec les aménagements nécessaires, le système institutionnel aujourd'hui commun à toutes les Communautés.

Les adaptations n'impliquent d'ailleurs pas nécessairement des modifications des textes juridiques. L'infléchissement des attitudes et des usages dans le cadre des dispositions existantes permet une marge d'ajustement pratique considérable. L'expérience l'a démontré. La volonté politique commune pourrait ainsi conduire une évolution efficace par des voies plus souples, plus rapides que les longues procédures d'amendement des Traités, auxquelles il ne serait fait recours qu'en cas de nécessité juridique.

C'est donc à partir des objectifs nouveaux et des institutions existantes que seront examinées les institutions de l'Union Européenne. Dans le cadre de ce rapport introductif, l'accent est mis sur les grandes lignes de l'architecture institutionnelle, sans s'attacher à traiter les multiples problèmes d'application qui se poseront. De nombreuses références seront faites à l'enrichissant rapport Tindemans, sans prétendre en faire une analyse exhaustive ni d'ailleurs s'y laisser enfermer.

Pour que l'Union Européenne puisse répondre aux exigences de finalité, de globalité et d'efficacité, elle doit disposer d'institutions susceptibles de dégager une impulsion politique de haut niveau, et d'assurer une mise en œuvre satisfaisante de celle-ci. Ces deux points seront examinés successivement.

## I. — DEGAGER UNE IMPULSION POLITIQUE A HAUT NIVEAU

Pour dégager au sein de l'Union Européenne une impulsion politique qui soit à la mesure des problèmes internes et externes de notre temps il faut cesser d'opposer deux approches qui sont en vérité complé-

(1) Rapport Tindemans, chap. V, par. 2.

2) En outre, par sa composition, le Conseil Européen est un organe de travail politique au plus haut niveau. Seuls y assistent les Chefs d'Etat ou de gouvernement, les ministres des Affaires étrangères et le président de la Commission des Communautés Européennes. Les experts n'y prennent pas part : c'est une réunion d'hommes politiques responsables.

3) Enfin, le Conseil Européen embrasse l'ensemble des problèmes de l'Union Européenne, qu'ils relèvent des Communautés Européennes ou de la coopération politique. A ce niveau, si les procédures d'étude et de décision demeurent distinctes, la réflexion s'exerce en commun sans frontières et sans préalables. Le Conseil Européen a une compétence tous azimuts.

Dès 1975, première année de son fonctionnement, cette institution nouvelle a fait la preuve de ses capacités. En mars 1975, à Dublin, elle dégagait un accord sur la « renégociation britannique » ; en juillet, à Bruxelles, elle obtenait l'acceptation de la réunion de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité européenne ; en décembre, à Rome, elle obtenait un accord sur l'élection du Parlement Européen au suffrage universel direct. La preuve est ainsi faite que le Conseil Européen peut parvenir à des décisions communes sur des problèmes concrets d'une grande importance politique à court et moyen terme. Il ne faut pas omettre sa capacité, plus décisive encore, de tisser entre les responsables suprêmes de l'Union Européenne des contacts personnels et des habitudes de communication indispensables à la formation des vues communes sur lesquelles peuvent s'appuyer les décisions et les politiques concertées.

*Michel Albert et Jean-François Deniau*

mentaires : l'Europe des Etats et l'Europe des peuples. Des analyses exactes et des décisions efficaces ne peuvent négliger ni les forces populaires ni les appareils étatiques. Il faut associer les unes et les autres aux prises de positions essentielles qui engagent l'avenir des Européens dans le monde.

Deux institutions doivent assumer la responsabilité de cette indispensable association : le Conseil Européen et le Parlement Européen.

#### A. — *Le Conseil Européen.*

Pour beaucoup, le Conseil Européen n'ajoute qu'une périodicité régulière aux occasionnelles Conférences au sommet tenues depuis les négociations des Traités. C'est mal reconnaître l'ampleur de la contribution que cette institution nouvelle, née en décembre 1974 d'une commune résolution politique et non d'une constitution juridique, apporte à l'instauration d'une Union Européenne.

1) En premier lieu, le Conseil Européen substitue à la réunion extraordinaire de « sommets » destinés à débloquer des états de crise la recherche d'une concertation régulière propre à prévenir la formation de tels états. Il se réunit en principe trois fois par an. C'est une institution, et non un recours exceptionnel.

#### B. — *Le Parlement Européen.*

Certes, le Conseil Européen est, en l'état actuel, l'instance suprême qui peut décider des orientations et des actions politiques. Mais ses décisions ne sont crédibles, et donc efficaces, que si elles s'inscrivent dans des perspectives rassemblant un large consensus populaire. C'est à dégager ce consensus que doit s'employer un Parlement Européen, élu au suffrage universel direct et procédant sur les orientations de l'Union Européenne à des débats publics et informés.

Cette fonction capitale ne peut être remplie par le Parlement Européen actuel, dont l'existence acquise depuis vingt-cinq ans n'est remise en question par personne mais auquel les Traités assignent le statut d'une « Assemblée » mineure. Pour le faire participer à l'impulsion politique au sein de l'Union Européenne il faut, sans remettre en cause pour autant ses pouvoirs, réviser sa représentativité et sa compétence.

1) Dans le Parlement actuel, la répartition des sièges par Etats membres, issue d'un compromis hétéroclite entre des considérations politiques et économiques, donne un reflet très inexact de la population de l'Union Européenne : en réservant le cas particulier du Luxem-

bourg, on constate que grosso modo les ressortissants des pays d'environ 5 millions d'habitants (10 sièges) sont deux fois plus représentés que ceux des pays de 10 à 15 millions d'habitants (14 sièges) et trois fois plus représentés que ceux des pays de plus de 50 millions d'habitants (36 sièges).

D'autre part, les membres du Parlement Européen sont actuellement désignés par les Parlements nationaux en leur sein, selon la procédure fixée dans chaque Etat membre. Quelles qu'en soient les modalités, ce suffrage indirect n'a nulle part conduit à interpellier les citoyens sur leurs orientations européennes par la procédure solennelle et instructive du vote.

Ces faiblesses ont été perçues dès la signature des Traités. Ne pouvant alors les surmonter, les Etats membres ont prévu que des dispositions ultérieures institueraient l'élection au suffrage universel direct du Parlement Européen suivant une procédure uniforme dans tous les Etats membres. A cet effet, un projet de convention a été préparé par le Parlement Européen actuel.

Le Conseil Européen a décidé en décembre dernier que l'élection aurait lieu à une date unique au cours de la période mai-juin 1978. A l'exception du Danemark, tous les pays préparent dès maintenant une élection au suffrage universel direct. Simultanément, le Conseil Européen a pressé l'examen du projet de convention à soumettre à l'adoption des Etats membres. Celui-ci fixera

notamment le nombre et la répartition des sièges au nouveau Parlement Européen : la France en aurait vraisemblablement 65 sur 355. Par ailleurs, il est actuellement douteux qu'une procédure uniforme soit appliquée à la première élection au suffrage universel direct en 1978 ; elle pourrait n'être arrêtée qu'avec le concours du nouveau Parlement Européen à la lumière de cette première expérience.

En dépit des incertitudes qui ne sont pas encore levées, la perspective de cette élection a déjà ramené le débat européen au premier rang des préoccupations politiques de tous les partis, notamment en France. On peut être surpris que des champions attitrés de la participation et des libertés récuse ce mode privilégié d'expression politique qu'est l'élection au suffrage universel direct. Puisque, personne ne le nie, l'avenir de l'Europe suscite de graves options, où celles-ci seront-elles discutées par les peuples dont le destin est en jeu si ce n'est dans un forum organisé où ils seront légitimement représentés ? On conçoit aisément, au contraire, l'attention sourcilleuse généralement portée aux modalités de l'élection, et notamment au mode de scrutin qui réglera en définitive la représentation effective des forces politiques au sein du Parlement Européen rénové.

2) Au Parlement devenu mieux représentatif il faut reconnaître une compétence élargie. Il reste nécessaire de délibérer dans le champ d'application des Traités communautaires, mais ce n'est plus suffisant. Au même titre que le Conseil Européen, le Parlement Européen a vocation à débattre de tout ce qui concerne l'Union Européenne : il faut la lui reconnaître. Tout impose cette extension de compétence : la globalité des problèmes, le dialogue avec le Conseil Européen, et surtout les exigences des électeurs pour qui l'interdiction de s'exprimer sur certains aspects essentiels de l'Union Européenne serait aussi vaine qu'absurde.

Comment mettre en œuvre les compétences nouvelles du Parlement Européen rénové ? Le rapport Tindemans fait à cet égard deux suggestions. Tout d'abord, reconnaissant au Parlement Européen une faculté d'initiative susceptible d'engendrer ultérieurement un droit d'initiative consacré par amendement des Traités, il propose que le Conseil Européen s'engage à délibérer sur toute résolution que le Parlement lui adressera. Il estime ensuite que le Parlement devrait tenir, au moins une fois par an, des débats politiques de portée générale auxquels seraient invités avec droit de parole, d'une part, le président en exercice du Conseil Européen, et d'autre part, un nombre limité de dirigeants politiques ne faisant pas partie du Parlement Européen.

On ne peut que confirmer la nécessité de relations organisées entre le Conseil Européen et le Parlement Européen. Des tensions inévitables, voire souhaitables, entre ces deux institutions, et de leur coopération nécessaire dépend l'impulsion politique de l'Union Européenne. Aussi conviendrait-il selon moi que, dans les domaines échappant aux procédures communautaires,

## II. — METTRE EN ŒUVRE LES DECISIONS POLITIQUES

Ainsi se dessinent le Conseil Européen et le Parlement Européen. De ces deux pôles doit jaillir une impulsion politique. Il faut la mettre en œuvre. A cette tête, il faut des bras.

Le rapport Tindemans a proposé de supprimer, au niveau de la réflexion et de l'impulsion politiques de l'Union Européenne, la distinction entre les aspects relevant des Traités communautaires et ceux qui ressortissent à la coopération intergouvernementale. Toutes les facettes des questions concernant l'Union Européenne sont dès lors examinées de façon cohérente par le Conseil Européen et le Parlement Européen. Mais il n'est pas porté atteinte aux procédures de préparation et de décision éventuelle, quitte à ce que là encore une évolution souhaitable permette d'étendre progressivement, par les amendements aux Traités recueillant l'accord unanime des Gouvernements et des Parlements nationaux, le champ des procédures communautaires.

De même, les instruments d'action de l'Union Européenne seront recherchés auprès des institutions nationales et des institutions communautaires, moyennant quelques aménagements plutôt politiques que juridiques.

L'Union Européenne ne remet pas fondamentalement en cause l'aménagement institutionnel et le pouvoir juridique placés sous le contrôle suprême de la Cour de Justice qui donnent aux Communautés une capacité d'action et d'intégration si originale et si précieuse. Mais elle appelle un double changement que le rapport Tindemans met en lumière.

D'abord, les institutions communautaires pourront être amenées à intervenir en dehors de leur champ actuel pour la mise en œuvre des orientations arrêtées par le Conseil Européen. Elles ne pourront cependant utiliser le pouvoir juridique communautaire que dans la mesure où les décisions à prendre se rattacheront aux dispositions des Traités. La remarque est d'importance, non seulement sur le plan juridique, mais sur le plan politique, tant il est vrai que la seule coopération intergouvernementale ne peut tisser la solidarité communautaire. D'où l'importance de la vision évolutive qui inspire tout le rapport Tindemans : les interventions qui ne résulteraient au départ que d'initiatives politiques pourraient acquérir, par des modifications du Traité décidées d'un commun accord en temps opportun, le statut juridique d'actes communautaires.

Ensuite, pour assurer l'efficacité de l'Union Européenne il est nécessaire d'élargir le recours aux instruments nationaux et d'améliorer le fonctionnement des institutions communautaires. Le rapport Tindemans fait à cet égard d'intéressantes suggestions. D'autres questions devant être soulevées au cours des débats, ce rapport introductif retient particulièrement les propositions concernant trois aménagements d'une grande importance.

*Yvan Charpentier et Louis Leprince-Ringuet*

les ordres du jour du Parlement Européen et les conditions de représentation du Conseil Européen soient arrêtés d'un commun accord par les représentants des deux institutions. Afin d'autre part de préserver la cohésion et l'évolution du Parlement Européen, il paraît souhaitable de distinguer des sessions de cette institution les réunions d'information politique que ses membres pourraient utilement tenir avec des personnalités politiques non membres.

Si l'Union Européenne implique une extension de la compétence du Parlement Européen au-delà des domaines couverts par les Traités communautaires, elle n'exige pas une modification dans l'étendue de ses pouvoirs. Le dialogue avec le Conseil Européen, la consultation sur les réglementations communautaires, la décision même limitée en matière budgétaire, le contrôle politique de la Commission assurent déjà au Parlement Européen une capacité d'intervention réelle dans l'évolution de l'Union Européenne. Sans doute, le rapport Tindemans estime que le développement progressif de cette Union s'accompagnera d'un accroissement graduel des pouvoirs législatifs et budgétaires du Parlement Européen, mais un tel accroissement ne pourrait évidemment résulter que de modifications des Traités agréées par tous les Etats membres. Le rapport Tindemans ne suggère en tout cas aucune amorce d'un régime d'assemblée qui ne recueillerait d'ailleurs pas le consentement indispensable des Parlements nationaux.

1) En premier lieu, une meilleure organisation de l'exécution par une série de réformes pratiques.

En vue de favoriser la continuité de l'action, la durée de la présidence du Conseil Européen et du Conseil des Communautés devrait être portée de six mois à un an par amendement des Traités.

Tant le Conseil Européen que le Conseil des Communautés devraient s'attacher à préciser dans toutes leurs prises de positions les responsabilités, et le cas échéant les délais, concernant la mise en œuvre des dispositions arrêtées.

Le rapport Tindemans préconise à cet égard un large recours à la délégation et au mandat d'exécution. Suivant les circonstances et la nature de la tâche à accomplir, la responsabilité de l'exécution peut être confiée au président du Conseil Européen, à une personnalité politique choisie pour une mission spéciale, à un Etat membre particulièrement bien placé, ou naturellement remise à la Commission dont c'est une des vocations naturelles.

Ces quelques mesures, jointes à des efforts méthodiques de coordination et de préparation des sessions du Conseil des Communautés et du Conseil Européen, devraient permettre une action plus cohérente des Conseils et une mobilisation plus efficace des relais d'exécution nationaux ou communautaires au profit de l'Union Européenne.

2) Le rapport Tindemans suggère en deuxième lieu une procédure nouvelle de désignation du président de la Commission.

Celui-ci, actuellement nommé comme ses douze collègues par l'accord unanime des Etats membres, serait désigné par le Conseil Européen à l'issue d'une déclaration. Il désignerait ensuite ses collègues en consultation avec le Conseil en tenant compte de la répartition nationale. Sans attendre une modification des Traités, une procédure très voisine serait en fait suivie pour la désignation du Président qui doit entrer en fonction en 1977.

La réforme est d'importance. L'intention est évidente. Le président de la Commission, siégeant au Conseil Européen auprès des Chefs d'Etat et de gouvernement, doit avoir une haute stature politique. D'autre part, face à l'autorité renforcée que le Conseil Européen apporte aux gouvernements des Etats membres et l'élection au suffrage universel direct au Parlement Européen, la Commission devrait puiser dans une intronisation parlementaire une force politique parallèlement accrue.

On hésite cependant à suivre le président Tindemans dans toute sa proposition. Il est à craindre, en effet, qu'un vote du Parlement Européen ne suffise pas à conférer au président de la Commission une stature

*Jean Boissonnat et Jean-Pierre Cot*

d'homme d'Etat. Celle-ci doit, en vérité, être garantie par le choix d'une personnalité ayant exercé antérieurement de hautes responsabilités politiques. Un tel président désigné par le Conseil Européen devrait avoir la charge de constituer l'équipe avec laquelle il devra assumer, voire relancer, le rôle de la Commission au sein de l'Union Européenne. Il devrait à cet effet présenter ses futurs collègues, choisi selon la répartition nationale appropriée, à l'agrément du Conseil Européen. Rien ne s'opposerait à ce qu'il prenne pour la formation de son équipe tous les contacts politiques qui lui sembleraient nécessaires. Le renouvellement de la Commission en 1977 dans ces conditions donnerait au collège et à son président une autorité et une cohésion renforcées assurément souhaitables. Une procédure d'investiture parlementaire n'ajouterait guère à l'influence du Parlement sur la Commission qui résulte surtout du pouvoir de voter une motion de censure. Par contre, en l'état actuel, elle prêterait à ambiguïté sur le statut politique de la Commission, exposerait à un conflit entre le Conseil et le Parlement qui ne trouverait pas un règlement satisfaisant, et aurait au surplus une portée bien peu significative un an avant l'élection d'un nouveau Parlement Européen au suffrage universel direct. La révision des relations entre le Parlement Européen et la Commission ne pourrait intervenir dans la clarté qu'à un stade ultérieur d'évolution de l'Europe Unie où le problème des attributions du Parlement et de la Commission serait posé en termes nouveaux.

3) Enfin, le rapport Tindemans déclare que le vote majoritaire au sein du Conseil des Communautés doit devenir de pratique courante dans le domaine communautaire, et insiste en particulier pour que dans les secteurs des relations extérieures où sont pris des engagements de pratiquer une politique commune, l'opinion minoritaire se rallie aux vues de la majorité à l'issue des débats.

Il souhaite ainsi mettre l'Union Européenne en mesure d'atteindre rapidement les décisions nécessaires, notamment dans les cas, en nombre, hélas, croissant, de crise internationale. On ne peut que s'associer à ce vœu : la recherche systématique de l'unanimité a provoqué déjà dans le Marché Commun bien des blocages sur des querelles secondaires, et des insuffisances criantes de la présence européenne dans les débats internationaux. Mais il convient, pour progresser, d'analyser le problème, jadis soulevé mais mal résolu lors du constat de désaccord de Luxembourg de 1966.

En vérité, si à l'issue des débats la minorité accepte de se rallier aux vues de la majorité, c'est qu'elle s'est laissée convaincre que la solution majoritaire était la plus conforme à l'intérêt commun. Si au contraire elle estime ne pouvoir s'y rallier, il lui appartient de convaincre la majorité que négliger les difficultés qu'elle éprouve engendrerait au sein de la Communauté une crise contraire à l'intérêt commun. Dans les deux cas, les débats conduisent non à un vote majoritaire, mais à une position commune qui peut consister en une action, une abstention ou un approfondissement du problème. Le vote majoritaire n'est apte à résoudre que des différends de portée secondaire dans lesquels les intérêts engagés ne sont pas décisifs pour l'avenir de la Communauté.

L'analyse de 1966 était erronée en ce que pour écarter les avantages de rapidité et d'efficacité que la Communauté peut tirer d'un vote majoritaire, l'on doit invoquer non pas l'intérêt national d'un Etat membre dont celui-ci est le seul juge, mais l'intérêt commun apprécié au sein des institutions communautaires où chaque Etat a le droit et le devoir de se faire comprendre de ses partenaires. Entre la double impasse de l'unanimité systématique d'une part, et de la crise communautaire de l'autre, les institutions de l'Union Européenne devront développer graduellement une pratique croissante du vote majoritaire en discernant les cas où ce mode de décision constitue une voie de solution appropriée aux progrès de l'Union.

Les orientations politiques communes déterminées par le Conseil Européen et le Parlement Européen devraient aider le Conseil des Communautés et la Commission à manier plus aisément le recours au vote majoritaire pour les mettre en œuvre.

En outre, il faut observer que dans l'Union Européenne, l'opposition, même juridiquement fondée, d'une minorité ne peut être l'exercice d'un pouvoir de veto définitif. Le dialogue reste ouvert entre tous les Etats membres pour approfondir la réflexion sur un intérêt

commun dont la définition et la mise en évidence se sont montrées difficiles lors des premières confrontations.

♦♦

Le rapport Tindemans présente ainsi, sur un ton pragmatique, non polémique, propice aux réflexions fructueuses, une large conception de l'Union Européenne. Certes, les aménagements suggérés à grands traits laissent souvent le juriste sur sa faim. Mais, homme d'Etat chargé d'une mission politique, le président Tindemans à juste titre a mis l'accent sur la nécessité d'assurer à l'Union Européenne une impulsion et des capacités. Les progrès de l'Union Européenne impliquent en effet une évolution simultanée, étroitement complémentaire, des objectifs poursuivis et de l'organisation du pouvoir. Le temps de l'illusion est passé. Les responsables politiques doivent prendre en charge avec une volonté lucide les problèmes que les savants s'emploient, et se bornent trop souvent, à énoncer. C'est la mission qui incombe aux institutions de l'Union Européenne.

Michel GAUDET ■

*Président de la Fédération  
Française des Assurances*

#### INTERVENTION DE PAUL SABOURIN

*Professeur à l'Université de Nanterre*

#### Parlement Européen et Constitution française

Quatre arguments sont actuellement développés, pour démontrer que l'élection au suffrage universel du Parlement Européen est contraire à notre Constitution.

Cette élection porterait en effet atteinte à la souveraineté nationale, porterait atteinte à notre Constitution dans la conception de la représentation nationale qu'elle affirme, supposerait que les systèmes électoraux dans tous les pays soient uniformes, aboutirait à une révision de la Constitution en ce qui concerne l'organisation des pouvoirs publics qu'elle a prévue.

Aucun de ces arguments n'échappe, en droit, à la réfutation (1).

1. Cette élection du Parlement Européen au suffrage universel porterait atteinte à la souveraineté nationale, nous dit-on, dans la mesure où notre Droit constitutionnel ne connaît que l'élection des députés nationaux et non celle de « députés européens ».

On peut répondre que l'élection du Parlement Européen au suffrage universel ne change en rien les rapports établis par le Traité de Rome entre le Parlement Européen et les parlements nationaux, n'empêche donc aucune atteinte à la souveraineté nationale.

Mais il faut aller plus loin. Le Préambule de la Constitution de 1958 fait sien celui de la Constitution

(1) Cf. Vedel : « Le Point », 15-12-1975. — « La Constitution n'est qu'un prétexte ».

de 1946, et notamment reprend cette affirmation : « Sous réserve de réciprocité, la France consent aux limitations de souveraineté nécessaires à l'organisation et à la défense de la Paix. » Qui oserait affirmer aujourd'hui que cette formule ne s'appliquait pas au traité communautaire ? Si l'on ajoute que le Constituant de 1958 n'a pas voulu formuler de réserves par rapport à la Constitution de 1946, alors que le Traité de Rome a été signé en 1957, c'est bien qu'il accepte les limitations des souverainetés « nécessaires » !

On ne peut pas non plus rétorquer qu'il s'agit de Principes du Préambule et qu'à ce titre ils n'ont pas une valeur égale à la Constitution. Le Conseil constitutionnel, dans trois décisions célèbres récentes (16 juillet 1971, 18 novembre et 27 décembre 1973), a tranché le débat. Par conséquent, le principe de l'acceptation des limitations nécessaires des souverainetés est un principe général du Droit faisant partie intégrante de notre Constitution. Et c'est pour cela, d'ailleurs, que des abandons de souveraineté ont été consentis depuis 1958...

2. L'élection du Parlement Européen au suffrage universel porterait atteinte à la Constitution dans la conception de la Représentation nationale qu'elle affirme. En effet, le conflit serait évident entre l'article 138, alinéa 3, du Traité de Rome, qui vise « l'adoption par les Etats membres de dispositions électorales conformément à leurs règles constitutives respectives » et l'article 3 de notre Constitution qui dispose que « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum ». Or, la Constitution ne prévoit que des représentants députés et sénateurs. On ne peut donc envoyer de députés élus au suffrage universel au Parlement Européen qu'après une modification de notre Constitution.

On peut répondre tout d'abord que le Constituant de 1958 connaissait l'article 138 du Traité de Rome. Or, il n'a prévu aucun verrou, tel qu'on pouvait le déduire de l'article 3, alinéa 3, de la Constitution de 1946 : « En toutes autres matières, le peuple exerce la souveraineté nationale par ses députés à l'Assemblée nationale... ». L'article 3 de la Constitution de 1958 est singulièrement plus ouvert : il ne fait aucune allusion à une éventuelle impossibilité pour des représentants de cette souveraineté nationale d'exercer cette dernière dans d'autres instances que nationales ! Pour bloquer le mécanisme, il suffisait de dire, comme dans cet article 3 de la Constitution de 1946 : « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants « au Parlement » et par le référendum... » Or cela n'a pas été dit.

On ajoutera que nos députés au Parlement Européen actuel sont désignés au suffrage universel indirect et que personne n'a soulevé l'inconstitutionnalité de leur situation depuis vingt ans, et lorsqu'ils seront élus au suffrage universel direct, ils auront une situation plus conforme à la notion de souveraineté nationale, laquelle s'exprime plus légitimement par le suffrage universel direct que par le suffrage universel indirect !

3. Le troisième argument est le suivant : En vertu de l'article 138, alinéa 3, du Traité de Rome, qui prévoit « une procédure uniforme dans tous les Etats membres » pour cette élection au suffrage universel, il faut attendre que tous les Etats aient adopté le même système électoral.

A cet argument, il faut répondre par l'analyse des mots « procédure uniforme ». Le Traité de Rome ne parle pas — et pour cause — de « mode de scrutin unique », de « système électoral unique ». C'est qu'en effet procédure uniforme n'est pas synonyme de mode de scrutin unique. Ce qui veut dire que les procédures à prévoir sont celles qui existent dans tout système électoral démocratique et qui permettent de le mettre en œuvre : l'égalité de tous à l'accès aux urnes, la liberté de vote des citoyens, l'universalité et le secret des élections, les garanties qui entourent le déroulement et la fin du scrutin (décompte des voix, dépouillement des bulletins, proclamation des résultats). Alors que les règles de fond, tels l'accès des partis politiques au scrutin, l'indépendance des représentants, le régime de l'éligibilité, des immunités et incompatibilités, *le mode de scrutin*, sont du ressort de chaque Etat, conformément à la décision du Conseil Européen (Rome, décembre 1975), qui a prévu que les élections de 1978 auront lieu « selon la loi électorale en vigueur dans chaque pays ».

4. L'élection du Parlement Européen au suffrage universel oblige à une révision de la Constitution dans la mesure où une nouvelle organisation des institutions communautaires a des conséquences sur notre propre organisation des pouvoirs publics. On est en présence d'une modification du Traité de Rome et l'intervention du Conseil constitutionnel est indispensable au terme de l'article 54 de notre Constitution, pour savoir si une modification de cette dernière s'impose.

A cette analyse importante il faut répondre très clairement qu'on ne doit pas confondre l'élection du Parlement au suffrage universel et une modification du Traité de Rome, laquelle ne manquerait pas d'être soumise à l'approbation du peuple français, selon les mécanismes de notre Constitution. Or, dans le moment actuel, aucune « mutation » des institutions communautaires n'est entraînée par cette élection ! Il s'agit seulement de faire jouer les mécanismes du Traité de Rome, ratifié par la France, qui prévoyaient il y a vingt ans l'élection du Parlement Européen au suffrage universel. Si, une fois l'élection réalisée, il y a modification des pouvoirs des institutions communautaires, on fera jouer alors les mécanismes prévus dans notre Constitution ! Mais nous n'en sommes pas encore là !

Il n'y a pas matière juridique pour une intervention du Conseil constitutionnel, ni question de droit à soumettre à référendum.

Refuser les conséquences possibles d'une élection au suffrage universel du Parlement Européen, c'est s'exposer aux reproches de remettre en cause les obligations qui résultent de l'application du suffrage universel dans des élections démocratiques !

## INTERVENTION DE ROBERT TOULEMON

*chargé de mission  
auprès du ministre de la Qualité de la vie*

On met souvent en lumière le *dilemme* qui est à la source des querelles à propos de l'Europe : structures ou institutions.

Il s'agit plutôt selon moi d'un dilemme entre la priorité aux objectifs ou la priorité aux institutions.

Le rapport Tindemans me paraît apporter une contribution utile au dépassement de cette querelle.

1° Il peut contribuer à faire avancer la définition d'un consensus minimum sans lequel tout progrès de l'Europe politique serait illusoire : les objectifs proposés sont :

— l'identité européenne : « ni repli, ni isolement, ni sujétion », « ni type de société qui nous soit propre » ;

— une nouvelle société : « un nouveau type de croissance économique plus respectueux de la qualité de la vie et de l'environnement physique et humain qui concilie mieux les finalités économiques et les finalités sociales » ;

— une solidarité concrète : s'exprimant au niveau des citoyens.

2° Il propose un système institutionnel issu de l'expérience et qui fait une part équilibrée aux deux principes trop souvent considérés jusqu'à présent comme incompatibles :

— le principe intergouvernemental : par le rôle capital confié au Conseil Européen ;

— le principe supra-national ou démocratique : par la présence active d'un Parlement directement élu par les peuples, la Commission voyant son rôle politique reconnu, notamment au niveau de son président, mais un rôle subordonné à la fois au Conseil qui la nomme et au Parlement qui peut la censurer (situation analogue à celle du Premier ministre français).

Dès lors on peut espérer qu'à la fois dans les réunions des Chefs de gouvernement et dans les débats du Parlement le consensus initial s'approfondirait et que les opinions publiques s'habitueraient à voir porter au niveau européen les débats essentiels.

Sans qu'il y ait lieu d'attendre un unanimité que nous n'avons jamais atteint dans chacun de nos pays — sauf en temps de guerre — le consensus devra se développer peu à peu jusqu'au moment où les minorités accepteront la loi démocratique de la majorité.

Toutefois, l'Europe politique demeure un pari dont le succès n'est pas gagné d'avance. Le pari est que par notre union :

— nous défendrons nous-mêmes nos intérêts ;

— nous ferons mieux entendre notre voix ;

— nous affronterons mieux les problèmes nouveaux d'avenir des sociétés industrielles, problème Nord-Sud, problème de la sécurité.

Je conclurai par quelques propos optimistes. L'histoire et la géographie sont devenues des alliés objectifs de l'Union Européenne.

Nos pays ont atteint un degré de développement remarquablement homogène. La géographie est plus contraignante encore : nous sommes serrés les uns sur les autres dans ce petit cap de l'Asie. Nous y connaissons ensemble un déclin plus ou moins confortable ou une nouvelle Renaissance.

## INTERVENTION DE THOMAS PHILIPPOVITCH

*Secrétaire général du Conseil des Communes d'Europe*

A propos de l'élection du Parlement Européen au suffrage universel, je voudrais dire ma conviction très ferme que tout ce qui est condition « formelle », à savoir la constitutionnalité du projet ou le mode de scrutin uniforme pour les neuf pays, n'est que prétexte, n'est qu'opposition déguisée au principe même de cette élection.

En effet, nous connaissons tous la Constitution française, ses lacunes et ses contradictions sur des points autrement plus fondamentaux. Les problèmes que cela a posé ont été tranchés dans le passé par la volonté politique et c'est la volonté politique qui les tranchera aussi dans l'avenir puisque aucune autre solution n'est envisagée.

Par conséquent, c'est la volonté politique qui devra, comme d'habitude, trancher le dilemme constitutionnel au sujet de l'élection du Parlement Européen au suffrage universel, si dilemme il y a.

Quant à l'unicité du scrutin, je suis entièrement d'accord avec le professeur Sabourin pour considérer qu'elle n'est nullement prévue par le Traité.

Par contre, il peut y avoir des conditions politiques qui ont leurs racines dans les réalités politiques profondes des pays. Ainsi par exemple, en France, un mode de scrutin qui en fait éliminerait totalement, ou presque, toute représentation au Parlement Européen d'une importante formation politique du pays serait considérée comme inacceptable pour l'opposition tout entière.

Un mot encore du Rapport Tindemans : je considère que sa partie relative au Parlement Européen est la plus positive et aussi la plus réaliste. J'approuve aussi la méthode très pragmatique qu'il suggère en ne proposant pas dans l'immédiat la conclusion du nouveau Traité.

En ce qui concerne le Conseil Européen, je ne suis pas de ceux qui tirent à boulets rouges sur cette institution. Le Conseil est là et il est bien là. Il a décidé l'élection du Parlement Européen au suffrage universel. A chaque jour suffit sa tâche et nous avons là une tâche devant nous pour les deux prochaines années.

# La vie littéraire

par Philippe Sénart

*Les militants* : Raymond Abellio. — Roger et Claire Quilliot — *Un village radical-socialiste au XIII<sup>e</sup> siècle.*

**M.** RAYMOND ABELLIO est né deux fois, une première fois au monde de la matière, une seconde, au monde de l'esprit. Faut-il parler, à propos de cette seconde naissance dont il nous a souvent entretenu, d'un baptême ou d'une assomption ? Plutôt d'une assomption... M. Abellio, dans sa vie spirituelle, a brûlé les étapes. Le dernier roman qu'il a écrit, *la Fosse de Babel* — mais il en laissait espérer un autre, intitulé déjà *Visages immobiles* — ce dernier roman nous faisait assister à une purification mathématique de l'être, à une montée vers l'abstraction, dans le royaume où se dégage « l'essence du temps pur de toutes les vies » et où « l'acte d'écrire » coïncide avec l'acte ultime, total, récupérateur. Il nous introduisait au centre de la suprême et définitive « Inaction », là où Dieu règne et n'a plus besoin de gouverner. M. Abellio s'est-il déjà installé dans cette situation que l'on jugerait confortable, si les efforts que l'on doit tenter pour y parvenir n'étaient pas surhumains ? Mais, pour écrire aujourd'hui ces *Mémoires* (1), quel point de vue !

M. Abellio nous a dit : « J'ai vécu d'abord, j'ai réfléchi ensuite, j'ai écrit enfin ». Il a ajouté : « Mes *Mémoires* ont été pensés avant d'être écrits ». On ne peut mieux décrire les trois degrés par lesquels un destin se découvre, se détermine, accède à la pleine connaissance et à la pleine maîtrise de lui-même. M. Ionesco, lorsqu'il écrivait *le Roi se meurt*, suppliait Dieu de lui faire redoubler sa vie. Il n'était pas prêt pour l'examen de passage. M. Abellio est passé dans la classe supérieure.

En écrivant ses *Mémoires*, il ne redouble pas sa vie. Il ne la recopie pas davantage, comme M. Sartre qui, en écrivant *les Mots*, en lisant sa vie à l'envers, découvrait la finalité cachée de son existence et ne pouvait plus qu'imiter le modèle, si détestable le jugeât-il, qui lui avait été donné. M. Sartre était obligé de vivre son Enfer et c'est peut-être pourquoi il n'a pas donné de suite aux *Mots* où il s'était borné au récit de son enfance. M. Abellio, en écrivant ses *Mémoires*, accomplit son purgatoire. Il purge sa vie, il s'en purifie, il s'en délivre. Les *Mémoires* de M. Abellio, n'est-ce pas ce qu'il faudrait appeler, au sens alchimique du terme, son grand œuvre, ce par quoi il opère sa transsubstantiation ? Ou, dans un autre ordre d'idées, mais assez voisin, ne serait-ce pas, pour ce descendant des Cathares, le sacrement qui l'élève à la perfection ? M. Abellio, en écrivant ses *Mémoires*, se donne le *consolamentum*. Il s'en rendait compte, aussi bien, lorsqu'il nous faisait part de la difficulté à mener de front, désormais, les *mémoires* qu'il avait entrepris et les romans qu'il voulait encore écrire. Écrire des romans, ne serait-ce pas redescendre à un étage plus bas, dans le monde temporel où les anges et les démons continuent de s'affronter, là où, pour faire aimer l'agitation, comme il le disait jadis, « que de ruses il faut déployer ! » ?

Le deuxième volume des *Mémoires* de M. Abellio, *les Militants*, consacré à l'avant-guerre, nous ramène à la période de sa vie dont il a tiré précisément son premier roman, *Heureux les Pacifiques*. Après *le Faubourg de Toulouse* où il racontait son enfance, mais en

appliquant à cette narration le talent de généralisation que lui avait reconnu, dès le lycée, un inspecteur d'académie, *les Militants* semblent davantage marqués par tout ce que M. Abellio a rejeté au feu de son purgatoire et dont il garde la nostalgie, quand il doit renoncer à écrire des romans. Si on superpose, en effet, la lecture des *Militants* à une relecture d'*Heureux les Pacifiques*, on est frappé par le caractère romanesque de ces *Mémoires*, tout bruissants de la vie confuse des années qu'on appelle folles. « Souvenirs désordonnés, écrivait M. Abellio dans *Heureux les Pacifiques*, si je me laissais emporter, c'est vous qui viendriez en foule! » Dans *Heureux les Pacifiques*, M. Abellio en était au stade où, après l'avoir vécue, il pensait sa vie. Il imposait à l'anecdote, à la matière, une forme. Dans *les Militants* ne se laisse-t-il pas séduire par les figures du passé qu'il avait cru épuré? Ne s'attarde-t-il pas à les évoquer avec une complaisance mêlée d'ironie et de tendresse? Ne se laisse-t-il pas gagner à nouveau par toute cette agitation qui remonte en lui? Les souvenirs désordonnés auxquels M. Abellio criait : Halte-là! dans *Heureux les Pacifiques*, ici ils surgissent en bandes dans le brouhaha de la jeunesse retrouvée. Ce sont des polytechniciens un peu éméchés remontant le boulevard Saint-Germain en chantant l'*Internationale*, c'est un jeune ingénieur des Ponts arrivant en 1932 à Valence, dans ce département de la Drôme qui était encore le « paradis » avec ses routes mal tracées, ses campagnes sans électricité, tous les vestiges de la douceur de vivre d'avant le déluge, mais le technocrate, le renégat du Sud apportait la civilisation, ses pompes et ses œuvres, et c'est la découverte du surréalisme, et c'est la rencontre longtemps retardée des femmes, et c'est l'apprentissage de la politique à son plus bas niveau, l'électoral. Mais en 1936, devant la démobilisation de la Révolution, au son de l'accordéon, par les congés payés et la semaine de quarante heures, le jeune marxiste doctrinaire commence à réfléchir. Il fonde avec Marceau Pivert la Gauche révolutionnaire. Et puis, ce sera le P.S.O.P. La mystique se dégrade toujours en politique. Il opte, à rebours de cette évolution, pour la mystique. Au socialisme humaniste dont Léon Blum commence à dessiner le visage débonnaire, il oppose un socialisme héroïque qui ne peut être qu'aristocratique. Déjà, Nietzsche perce sous Marx. Il découvre dans les congrès et les manifestations le caractère vulgaire de l'action. « J'avais cru, dit-il, que la politique était une œuvre collective. J'ai appris en la faisant qu'on y est seul comme dans l'amour. » Ainsi, à travers les années durant lesquelles il avoue qu'il « a mimé la Révolution sans la vivre », à travers ces années où il l'a rêvée — ô rêveuse Révolution! — M. Abellio a-t-il été amené à dégager du romantisme activiste où il s'égarait, l'homme qui, en lui, réclamait de naître. Il l'a porté, de 1927 à 1939, pendant douze ans. *Les Militants*, c'est l'histoire de cette gestation.

M. Abellio, au moment où il est devenu un homme de connaissance, sait tout ce qu'il y a de dérisoire, mais il se rappelle aussi tout ce qu'il y a d'excitant dans l'usage de la puissance qui est dévolu à ceux qu'il nomme les militants et qui sont, dans la hiérarchie hindoue des castes, les guerriers. M. Abellio a imaginé ainsi, dans *la Fosse de Babel*, l'affrontement clandestin

de deux réseaux, l'un communiste, l'autre fasciste, dirigés secrètement par les mêmes hommes. Il les avait chargés de provoquer l'Histoire et d'en hâter le cours jusqu'à la catastrophe nécessaire à son achèvement. A ce degré, la dérision entre dans le plan luciférien de la destruction. En évoquant le militant, le destructeur qu'il a été, M. Abellio a-t-il le droit de pleurer sur « son adolescence inutile », sur « sa jeunesse perdue »? Des sommets où ils avaient accédé et où ils avaient mis en chantier l'Arche pour traverser le nouveau Déluge, les héros d'*Heureux les Pacifiques* étaient descendus encore une fois dans la plaine où les hommes travaillent, récoltent, meurent. « Qu'allez-vous faire là-bas? », demandait-on à Robert Saveihan et à son amie Gina. « Nous ne savons pas, répondaient-ils. Nous espérons trouver des gens intéressants, des inconnus. » Mais M. Abellio savait qu'ils allaient faire plus ample provision des fruits de l'Arbre de Science. Cette nouvelle excursion dans le monde temporel lui fut l'occasion d'écrire l'un des plus grands romans de ces trente dernières années, *les Yeux d'Ezéchiel sont ouverts*. Est-ce que les aventures de la jeunesse sont vraiment inutiles? Est-ce que les fruits de la Connaissance que l'on cueille dans le jardin des Hespérides ne peuvent être découverts, aussi, au bord des chemins, dans les ronces? Est-ce que pour monter, comme le dit saint Paul, il ne faut pas commencer par descendre? D'*Heureux les Pacifiques* aux *Yeux d'Ezéchiel*, M. Abellio a posé ces questions. *Les Militants*, aujourd'hui, devraient permettre d'y répondre.

\*\*\*

Il est intéressant de lire, en regard de ces *Militants*, le roman de M. Roger Quilliot et de Mme Claire Quilliot, *l'Homme sur le pavois* (2). M. François Mitterrand qui le préface, présente M. Quilliot, sénateur, maire de Clermont-Ferrand, professeur d'université, docteur ès lettres, agrégé, ami et commentateur de Camus. Il a fait ses premières classes sur les bancs de ce que M. Mitterrand appelle joliment la communale du socialisme, une section du Pas-de-Calais, en plein bassin minier. Cet héritier de la S.F.I.O. a beaucoup contribué à la naissance du nouveau parti socialiste. Se reconnaît-il dans les militants dont M. Abellio a tracé le portrait, lui qui n'a pas rêvé la Révolution, mais qui l'a vécue ou a essayé de la vivre, lui qui n'est pas un destructeur luciférien, mais qu'on imagine constructeur de cités ouvrières, administrateur de l'épargne des pauvres, gestionnaire d'espérances pratiques? Dans *l'Homme sur le pavois*, M. et Mme Quilliot évoquent les mêmes années de l'avant-guerre que M. Abellio. C'est la naissance du Front populaire, l'accession du socialisme aux responsabilités gouvernementales, la Révolution aux prises avec les problèmes d'une nation à faire vivre et d'un Etat à faire respecter. N'est-ce pas le moment fatal où, comme le dit un des personnages de *l'Homme sur le pavois*, la Révolution doit paraître terne aux révolutionnaires? Colot, le héros de ce roman, militant du bassin minier promu ministre de l'Intérieur, n'opte pas pour la mystique comme M. Abellio, mais il fera simplement, noblement, j'ajouterai douloureusement, de la politique. M. et Mme Quilliot ont décrit dans *l'Homme sur le pavois* l'épreuve du pouvoir.

M. Mitterrand nous dit curieusement qu'il s'est inquiété du ton populiste du roman de M. et Mme Quilliot dans ses premières pages. M. Mitterrand est, en littérature, de droite. Il préfère à Dabit, Chardonne, Drieu et Morand. Sans doute a-t-il été plus sensible au ton barrésien de la magnifique méditation de Colot dans le cimetière de Lorette. Ces pages, les plus belles du roman, l'éclairent de toute leur lumière sombre. *Du blé, du charbon, du sang...* Mais l'invocation de Colot nous ramène, à travers cette bouffée d'absolu, vers ce que M. Mitterrand nomme très justement et très heureusement la recherche du relatif. L'épreuve du pouvoir pour Colot, c'est ce cheminement quotidien et harassant par où l'homme politique se presse vers des tâches menues, mais nécessaires. Le marxiste placé là où il est, en vient à voir les choses « sous l'angle moral ». Colot est un cousin du docteur Rieux et de l'ingénieur d'Arrast, de Camus. Il ne veut pas tant sauver les hommes que les soulager. Sisyphe ne demande pas qu'on soulève sa pierre, ce qui serait une tâche surhumaine, mais qu'on l'aide à la rouler. Seulement, n'y avait-il pas chez Colot, pour faciliter l'intrusion de la morale dans un corps de doctrine où elle ne peut que troubler les certitudes scientifiques, un certain scepticisme pré-établi ? Bourgeois égaré dans la Révolution, un autre personnage de *l'Homme sur le pavois*, Pierron, impressionne beaucoup Colot. Il ne croit ni à la fatalité du progrès, ni à la perfection en politique, ni à l'infaillibilité d'un homme, d'un parti ou d'une classe.

C'est Pierron qui a, dans *l'Homme sur le pavois*, le dernier mot. Devenu à son tour ministre de l'Intérieur du Front populaire, il s'écrie en forme d'exclamation (ou d'interrogation) : « Quel drôle de métier que le nôtre ! » Et quelqu'un de lui répondre : « Pourquoi le faites-vous ? » Ce n'est pas seulement alors le révolutionnaire qui est interpellé, c'est l'homme, ce sont tous les hommes qui aspirent au pouvoir ou qui l'exercent. Pour eux ? Pour leurs semblables ? Il y a une folie du pouvoir, comme il y a une folie de Dieu. Elle est insondable. C'est sur ce mystère que le roman de M. et Mme Quilliot débouche au moment où il s'achève. Flaubert a dit qu'un bon roman ne devait jamais conclure.

*L'Homme sur le pavois* ne conclut pas. Mais il permet de se poser la vraie question qui est au fond de son sujet. Pourquoi des hommes acceptent-ils de subir l'épreuve du pouvoir ? Pourquoi y sacrifient-ils leur pureté ? Par quelle volonté d'opérer leur salut au contact le plus intime avec la réalité, dans une incarnation sans éclat ? La recherche du relatif conduit peut-être, par cette voie détournée, à la découverte de l'absolu.

\*\*\*

M. Leroy-Ladurie a tiré des registres inquisitoriaux de Jacques Fournier, évêque de Pamiers, le futur Benoît XII d'Avignon, l'histoire très vivante d'un petit canton ariégeois à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Les héros de

cette histoire s'appellent les Bénét, les Clergue, les Baille, les Azéma, les Maury. Leurs descendants portent toujours le même nom et, chaque soir que Dieu continue à faire, ils échangent interminablement les mêmes propos, à la même place, sous deux ou trois platanes, assis à califourchon sur leurs chaises. *Montaillou, village occitan* (3) est la chronique d'une Occitanie que M. Leroy-Ladurie dit *sans façons* et qui l'est vraiment. Pauvres et riches, là-bas, ont toujours fraternisé. La démocratie n'y est pas une théorie ; elle est une pratique. Au XIII<sup>e</sup> siècle, si l'on avait pu lire un journal à Montaillou, ç'aurait été tout naturellement *la Dépêche de Toulouse*. Montaillou est, en plein moyen âge, un village radical-socialiste. Oh, nullement révolutionnaire ! La femme du seigneur tricote avec les commères et couche avec le curé. Une Occitanie vraiment sans façons !

Mais, peut-être, non sans drames. On a vécu ici, un siècle auparavant, la grande affaire cathare. Dans ce canton extrême-méridional, rien n'est oublié, tout est exagéré. Pamiers, le siège de l'évêché, c'est Babylone. Outre ! Boufre ! Pourtant, Jacques Fournier n'est pas un sanguinaire. Ce serait plutôt un amateur de dialogue. Juge attentionné, il ne croit pas perdre son temps à discuter avec le juif Baruch pendant quinze jours pour le convaincre du mystère de la Sainte Trinité ; les huit jours suivants, il s'efforce de lui faire admettre la double nature du Christ ; il faudra encore trois semaines pour que Baruch rende les armes au Messie. Dans tout ce fatras de dossiers que M. Leroy-Ladurie inventorie, cinq causes capitales seulement. Et encore, une seule concerne Montaillou ! On respire et l'on peut lire sans angoisse la chronique du cru. Le Parfait s'appelle Bélibaste, un nom qui eût ravi Alphonse Daudet. Mais Montaillou, ce n'est pas Cucugnan. Un peu de soufre est répandu ici sur le serpolet. Montaillou, c'est Chaminadour. Cependant, où est l'hérésie ? A la sacristie... M. Leroy-Ladurie écrit : « C'est par la messe qu'elle s'est répandue ». Il y a, à Montaillou, un mélange de catholicisme et de catharisme auquel le radical-socialisme donne son liant. N'est-ce pas le moyen œcuménique (et économique) de s'accommoder avec le ciel ? Montaillou, dit M. Leroy-Ladurie, veut faire son salut sans se fatiguer, j'ajouterais avec le maximum de chances. La race est optimiste, souriante, point tragique. Le Malin, en passant par Montaillou, a trouvé plus malins que Lui.

Jacques Fournier a-t-il eu tort de le prendre trop au sérieux ? L'hérésie montaillonnaise, si hérésie il y a, relève du folklore et le propos de M. Leroy-Ladurie est plus ethnologique que métaphysique. Celui-ci se contente de dire que Montaillou professe « un spinozisme sauvage ». *Montaillou, village occitan* est, en tout cas, le plus passionnant des romans. On connaît M. Leroy-Ladurie pour sa verve. Elle se donne ici libre cours, facétieuse, cocasse, érudite bien sûr, mais s'amusant de prendre le ton savant. Sainte-Beuve nommait Michelet « un cuisinier pimpant ». Le mot, si on l'applique à M. Leroy-Ladurie, n'est pas péjoratif.

Philippe SENART ■

(1), (2), (3) Gallimard.

# Plaidoyer pour un Opéra

par Jean-Louis Dutronc

**A** l'heure où *Faust*, relu et corrigé par Jorge Lavelli, est reçu et contesté par une bonne partie des téléspectateurs, à l'heure où Rolf Liebermann, actuel administrateur de l'Opéra de Paris, est l'objet d'une campagne de démolition, il importe peut-être de faire le point. Sur l'Opéra, théâtre national, mais aussi sur l'opéra, art spécifique, adulé ou honni. A l'excès.

Il y a encore vingt ans, il était de bon ton de rire de l'opéra, décrété genre décadent, et de ne l'évoquer qu'à travers des caricatures de choristes immobiles hurlant « partons ! partons ! » ou de cantatrices informes, telle cette sympathique Castafiore de nos livres d'enfants.

Les mélomanes les plus convaincus, grands amateurs de symphonies de Beethoven ou de mélodies de Fauré, tournaient eux-mêmes en dérision un art qui leur était visiblement étranger. A leur décharge, il faut avouer que la politique de « répertoire », telle qu'elle était alors pratiquée en France, à Paris comme en province, avait le don d'exaspérer ou de décourager les meilleures volontés. Ce répertoire se trouvant principalement constitué d'ouvrages franco-italiens de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. De *Rigoletto* (1851) à *La Tosca* (1900), l'itinéraire imposé se trouvait jalonné d'œuvres plus ou moins conséquentes : *La Traviata*, *Faust*, *Les Pêcheurs de perles*, *Mireille*, *Mignon*, *Aïda*, *Carmen*, *Lakmé*, *Manon*, *Le Roi d'Ys*, *Paillasse*, *Werther*, *La Bohème*. Au total, peu de chefs-d'œuvre. Un tel répertoire n'était pas de nature à captiver d'éventuels néophytes, d'autant plus que les mises en scène et les distributions proposées laissaient à désirer.

Dieu merci, l'avènement du microsillon, puis de la haute fidélité, devaient permettre de populariser les opéras de Mozart, Wagner et Strauss — d'un tout autre niveau musical, on voudra bien l'admettre — et ces chefs-d'œuvre isolés que sont *Didon et Enée*, *Fidélis*, *Boris Godounov*, *Pelléas et Mélisande* ou *Wozzeck*. Plus récemment, dans les années 60, certaines entreprises courageuses réhabilitaient définitivement les prodigieuses partitions de Monteverdi et Rameau, de Haendel et

Berlioz (dont on jouait surtout l'admirable *Damnation de Faust*, qui n'est pas un opéra mais un oratorio).

Dans le même temps, Wieland Wagner en tête, une nouvelle génération de metteurs en scène et de décorateurs parvenaient à sortir l'opéra de ses ornières, de ses clichés, à le débarrasser de sa ferblanterie et de sa

« *L'Enlèvement au sérail*, acte II. Norma Burrowes et Kurt Moll

pompe anecdotiques. Au cours de ces dernières années, un Götz Friedrich, un Maurice Béjart, un Jean-Pierre Ponnelle, un Luca Ronconi, un Patrice Chéneau, un Louis Erlo osaient présenter des productions révolutionnaires, à l'image de ce *Faust* de Gounod, totalement « repensé » à l'Opéra de Paris par Jorge Lavelli et son décorateur Max Bignens.

Par ailleurs, les téléspectateurs comprenaient peu à peu qu'en raison de difficultés vocales imputables aux seuls compositeurs, il était physiologiquement impossible

de confier à d'idéals éphèmes des emplois tels que Roméo, Tristan, Des Grieux, Werther, Tannhäuser, Radamès ou Siegfried, pas plus qu'il n'est possible à un corps de sylphides de chanter — correctement s'entend — Iphigénie, Fidélio ou Norma, Isolde, Elektra ou Aïda. Sauf exception.

Quoi qu'il en soit, l'opéra sort de son ghetto. Depuis trois étés, 9 à 10.000 spectateurs s'entassent sur les gradins du Théâtre antique d'Orange pour assister à *Tristan* ou *Norma*, *La Walkyrie* ou *Othello*. Le film de Bergman, *La Flûte enchantée*, tient l'affiche du cinéma Le Vendôme depuis cinq mois. On s'arrache les dernières places « sans visibilité » de l'Opéra pour entendre — parfois entrevoir ! — *Les Noces de Figaro* ou *Parsifal*. On ne « change plus de chaîne » lorsque Antenne 2 retransmet en direct du Palais Garnier *Faust* ou *Don Giovanni*.

## LE SYSTEME LIEBERMANN

A Paris, on le sait, un homme est à l'origine de cette renaissance de l'opéra. Il est Suisse. Il s'appelle Rolf Liebermann. C'est un musicien, un homme de théâtre, un chef incontestable. Il l'avait prouvé en faisant de l'Opéra d'Etat de Hambourg l'un des postes d'avant-garde de la musique contemporaine. Il le prouve en redorant le blason passablement terni du Palais Garnier, suivant envers et contre tout une politique de prestige, difficilement critiquable sur le strict plan musical.

Le système Liebermann s'est constitué en 1973, après quinze ans de misère culturelle et artistique au cœur du Palais Garnier, foyer de l'art lyrique en France. Les désastreuses années 60 accélérèrent la chute de la réunion des Théâtres Lyriques Nationaux, justifiaient la fermeture de l'Opéra-Comique et provoquèrent la nomination de M. Liebermann à la tête de l'Opéra, reconsidéré comme le premier Théâtre de France. Appelé

au pouvoir de cette petite ville dans la Ville, Rolf Liebermann devait vite faire face à d'innombrables difficultés de tout ordre.

Il fallait repartir de zéro, redonner à l'Opéra un répertoire, remonter un à un les ouvrages déformés, caricaturés, oubliés, méprisés. Etablir des structures saines : reformer un chœur et un orchestre dignes d'une scène internationale, dissoudre la troupe de solistes. Geste inhumain, provocateur, qu'aucun artiste français n'a pardonné à l'étranger. L'ex-troupe, dont le recrutement paraissait extrêmement arbitraire aux yeux des spécialistes et aux oreilles des spectateurs, comptait dès 1960 un pourcentage inquiétant d'éléments ne possédant pas ou ne possédant plus les qualités que l'on est en droit d'exiger d'un théâtre national. Pour un oui ou pour un non, les solistes quittaient leurs rangs pour sillonner la province. D'où les distributions hybrides, les « raccords » de fortune, les spectacles bâclés subis durant près de quinze ans. Sinon plus. (Tout un passé récent que beaucoup trop ont décidé d'oublier définitivement pour mieux condamner le présent.) Ajoutons que la troupe gardait un privilège abusif sur l'apport éventuel des plus grands artistes étrangers. En pratiquant cette politique d'individualisme et d'autosatisfaction, les chanteurs français se sont malheureusement condamnés eux-mêmes.

Pour remédier à la faiblesse des distributions françaises, Rolf Liebermann a retenu le principe des « plateaux » engagés pour une série de représentations bien définie. De même, les musiciens de l'orchestre assurent-ils la totalité de la série pour laquelle ils ont signé un contrat et, en principe, ne peuvent plus, comme naguère, se faire remplacer au fil des spectacles.

En 1973, on concéda à M. Liebermann une subvention de 60 millions (6 milliards d'anciens francs), portée à 96,4 millions en 1975 et dépassée de 17,8 millions. A lui

scul, l'Opéra absorbe 60 % du budget musical français. On doit certes s'en étonner, s'en inquiéter. Sans oublier pour autant qu'en 1966 la R.T.L.N. bénéficiait d'un budget annuel de 40 millions. Dans l'intervalle, l'indice du coût de la vie a considérablement augmenté et le Palais Garnier, en annexant une importante partie des personnels administratif, technique et artistique de l'ex-Opéra-Comique, voyait ses effectifs sédentaires doublés, à une époque où la sauvegarde de l'emploi devenait une préoccupation d'ordre national. D'après M. Liebermann, 83 % du budget qui lui est alloué sont attribués aux masses salariales. Les personnalités artistiques invitées n'en absorbent que 17 %. Les cachets consentis à certains chanteurs ou certains chefs sont exorbitants. Mais l'Opéra affiche désormais les meilleurs chefs et les meilleurs chanteurs, ceux que chaque mélomane convaincu devait auparavant aller entendre à Londres, Milan, Bayreuth ou Salzbourg.

Les mécontents de la première heure n'ont pourtant pas désarmé. Chauvins et chagrins, ils sont, par définition, hostiles à tout changement. C'est le public du Refus, enraciné dans ses habitudes et ses souvenirs, attaché à son passé, frustré dans ses égocismes. Sauf exception, ce public n'est plus disponible pour recevoir autre chose qu'une certaine fidélité à sa mémoire. Il juge par oui-dire. Il condamne d'avance. Il critique sans entendre ni voir. Il ignore le principe même de toute évolution.

Rolf Liebermann doit pourtant faire face à une autre catégorie de mécontents. Les « spécialistes ». Entre guillemets. Jeunes pour la plupart. Intransigeants. Formés — ou déformés ? — par le disque, ils collectionnent les grandes voix comme d'autres rassemblent des timbres rares ou des porcelaines intactes. Ils exigent une perfection quasi inhumaine et ne font pas l'effort de comprendre qu'un monde sépare le phénomène du disque — travail technique de studio puis de laboratoire — du théâtre, expérience humaine reposant sur des individualités vulnérables, émotionnelles, sensibles, facilement perturbées par le climat d'un pays qui n'est pas le leur ou l'ambiance d'une salle qui n'est pas des leurs... Ce sont les maniaques du sifflet, les jouisseurs du chahut, qui viennent à l'Opéra pour participer à ce genre de manifestations, tout comme à une époque, un certain public ne venait à l'Opéra que pour s'y faire voir ou s'y rencontrer.

Ces mélomanes pointilleux condamnent bruyamment de merveilleux artistes (N. Gedda, G. Jones, J. King, M. Price) sans se rappeler que les nôtres étaient dans l'incapacité de défendre correctement des ouvrages aussi courants que *Les Noces de Figaro* ou *Le Trouvère*. Qu'on se souvienne justement des représentations des *Noces* données à l'Opéra-Comique entre 1967 et 1971, au cours desquelles, à de très rares exceptions (André Guiot, Jane Berbié), la R.T.L.N. affichait régulièrement ses plus mauvais chanteurs.

Autre sujet de discord : l'Opéra n'est pas démocratique. C'est vrai. Mais il ne l'a jamais été. En 1964, quand Regina Resnik vint y chanter *Carmen* dans un désert du Chant, le fauteuil d'orchestre coûtait 50 F.

En 1968, le même fauteuil valait 80 F lorsque Leontyne Price dut se produire dans une mise en scène éhontée d'*Aïda*. Aujourd'hui, le même fauteuil d'orchestre est vendu 100, 120 ou 150 F selon les spectacles. Cher ? Oui, mais il y a quatre Leontyne Price ou cinq Regina Resnik sur la scène, évoluant dans des productions neuves. En outre, il est impossible de pratiquer des prix « populaires » dans le contexte d'une politique de prestige qui fait appel à des chefs tels que Georg Solti ou Karl Böhm, des chanteurs tels que Nicolai Ghiaurov ou Jon Vickers, Martina Arroyo ou Mirella Freni.

On reproche encore à M. Liebermann de ne pas engager assez de chanteurs français. Il faut effectivement le déplorer, tout en soulignant que le problème est avant tout d'ordre pédagogique. Il n'y a pas d'école de chant française réellement valable et seules quelques personnalités — Gabriel Bacquier, Régine Crespin, Christiane Eda-Pierre, Robert Massard, Jane Berbié — ont réussi à s'imposer individuellement à l'échelon international. Rolf Liebermann a évidemment réengagé ces artistes, mais aussi un Roger Soyer, une Mady Mesplé, une Andréa Guiot, un Yves Bisson, un Alain Vanzo, un Guy Chauvet. Peut-il aller beaucoup plus loin ? Les grands chanteurs se spécialisent de plus en plus, il n'existe que trois ou quatre distributions idéales de tel ou tel ouvrage. Chacune d'elles comprend un pourcentage de chanteurs de nationalité différente. A Salzbourg, l'été dernier, j'ai pu voir un *Don Carlos* qui réunissait un Philippe II bulgare, une Elisabeth de Valois italienne, un Carlos espagnol, une Eboli tchèque, un Charles-Quint belge, et un chef autrichien : Karajan. A Paris, qui vit désormais toute l'année à l'heure des festivals, *Les Noces de Figaro* sont données avec une Comtesse anglaise (Margaret Price), une Suzanne canadienne (Teresa Stratas), un Almaviva français (Gabriel Bacquier), un Figaro belge (José Van Dam), un Chérubin espagnol (Teresa Berganza), un Bartolo allemand (Kurt Moll), une Marcelline française (Jane Berbié). Peut-on dire qu'un pays soit plus favorisé qu'un autre ? Les meilleurs directeurs de salles de province (André Cabourg à Rouen, Michel Plasson à Toulouse, Jacques Karpo à Marseille, Marcel Aymé à Nice) pratiquent une politique très voisine et personne ne songe à les en blâmer. Le Théâtre National de l'Opéra ne saurait être considéré comme une salle d'art et d'essai, ni comme un para-conservatoire. Ce n'est ni le problème ni la vocation de M. Liebermann d'assurer la promotion de nos jeunes chanteurs. Inviter un débutant — aussi doué soit-il — à se produire dans un grand rôle aux côtés d'un Cappuccilli ou d'une Rysanek équivaldrait à briser sa carrière. Ni plus ni moins.

## VINGT PRODUCTIONS EN TROIS ANS

L'effort de Rolf Liebermann s'est principalement porté sur l'art lyrique lui-même, au détriment de la Danse, les institutions du Corps de ballet de l'Opéra n'ayant jamais été remises en cause. Les danseurs sont donc les grands lésés de la réforme Liebermann. Les spectacles de Merce Cunningham (*Un jour ou deux*) et de Carolyn

chevêtrement des grilles de *Don Giovanni*, haute muraille torturée d'*Elektra*, architecture de verre et de fer de *Faust*). Entre ces deux pôles, s'insèrent le picturalisme d'*Orphée*, *Così fan tutte*, *Ariane et Barbe-Bleue* et le hiératisme des *Vêpres siciliennes*, de *Moïse et Aaron*.

Avant-dernière production de la saison 1975-1976 — qui s'achèvera en juillet sur une reprise d'*Othello* — *L'Enlèvement au sérail* se réfère plus à l'ordre géométrique qu'au désordre fantaisiste.

Günther Rennert sacrifie à la turquerie chère au XVIII<sup>e</sup> siècle et fixe l'événement dramatique, tout comme Karl Böhm, usant de *tempi* assez lents, fige parfois l'événement musical. Mais, une fois encore, les chanteurs sont excellents, notamment Kurt Moll, basse noble d'envergure jouant avec une royale désinvolture les basses-bouffes, mais aussi Christiane Eda-Pierre, qui aborde avec une superbe maîtrise du *coloratura* un grand emploi mozartien, prouvant qu'elle est désormais capable de rivaliser avec une Margaret Price ou une Gundula Janowitz.

Spectacle de facture traditionnelle. Divertissement de goût. Prouesses vocales. Tout est conforme à ce Mozart de 1781, fuyant Salzbourg, définitivement brouillé avec l'impossible Colloredo, et trouvant son indépendance pour mieux dépendre de Constance Weber qu'il « enlève » à sa famille et épouse trois semaines après la création de *L'Enlèvement au sérail*. Similitude des prénoms de l'héroïne et de la femme. Parallélisme du théâtre et de la vie. Paradoxe de la pauvreté matérielle et de la richesse spirituelle.

Dès cette époque, Mozart se heurtera à d'innombrables difficultés financières, mais dans le même temps produira quelques-uns des plus purs chefs-d'œuvre de toute l'histoire de la Musique : les concertos pour piano en ut et si bémol majeur ; les trois dernières symphonies ; les quatre grands opéras, *Les Noces de Figaro*, *Don Giovanni*, *Così fan tutte* et *La Flûte enchantée*.

Cette *Flûte enchantée* que Rolf Liebermann remontera en 1977 avec une éblouissante distribution — Peter Schreier, Kiri Te Kanawa, Edda Moser, Hermann Prey, Martti Talvela — placée sous la direction de Karl Böhm.

Bien plus éloquent que des plaidoyers passionnés ou des interviews complaisantes, le spectacle est là, évident, comme l'évidence est dans le spectacle. Le spectacle existe en lui-même, pour témoigner positivement de la gestion artistique du nouvel administrateur de l'Opéra.

Cet administrateur qui déclarait récemment : « Si le gouvernement français désire un Opéra bon marché, c'est réalisable avec une saison qui dure trois mois, un orchestre de second ordre et des chanteurs de troisième zone. Je ne serai évidemment pas l'exécutant d'une telle conception, mais c'est faisable. Mais si ce même pouvoir veut un théâtre de classe internationale, il doit en fournir les moyens. »

Sans doute le Secrétaire d'Etat à la Culture l'a-t-il compris, puisqu'il vient de reconduire le mandat de Rolf Liebermann jusqu'à 1980.

Jean-Louis DUTRONC ■

#### Gabriel Bacquier dans « *Così fan tutte* »

Carlson (*Sablier prison* ; *Wind, Water, Sand*) constituent des expériences passionnantes, mais marginales, sans rapport direct avec les charges d'une Académie de danse.

Sur le plan lyrique, Rolf Liebermann a présenté exactement vingt productions en l'espace de trois ans, c'est-à-dire entre mars 1973 et mars 1976.

Au mois de mars dernier, deux Mozart — *Les Noces de Figaro* et *L'Enlèvement au sérail* — ont marqué le troisième anniversaire de sa gestion. Cycle parfaitement logique, s'ouvrant sur un Mozart, se fermant sur un Mozart, traversé de deux autres Mozart (*Così fan tutte*, *Don Giovanni*) et d'autres courants protéiformes : Verdi (*Le Trouvère*, *Les Vêpres siciliennes*, *La Force du destin*), Wagner (*Parsifal*), Puccini (*La Bohème*), Strauss (*Elektra*, *Le Chevalier à la rose*), l'opéra français (*Don Quichotte*, *Orphée*, *Manon*, *Les Contes d'Hoffmann*, *Faust*, *Ariane et Barbe-Bleue*, *Samson et Dalila*), l'opéra contemporain (*Moïse et Aaron*).

De cette diversité des langages musicaux, de cette multiplicité des styles théâtraux, ne pouvait naître qu'un système équilibrant la rigueur et la fantaisie. Le classicisme logicien (figuralisme saint-sulpicien de *Parsifal*, naturalisme étroit de *La Bohème*, parisianisme galant de *Manon*, imagerie biblique de *Samson*) et l'extravagance baroque (complexité des décors du *Trouvère*, en-

# Cinquante ans après la mort de Rainer Maria Rilke

par Anne-Marie Lavauden

**D**E Prague, à Munich, Paris, la Russie, l'Égypte, Tolède, Venise et finalement le Valois, vagabond européen cherchant et trouvant dans la création artistique un contact avec l'univers procurant un peu de cohésion et d'équilibre à cette approche douloureuse de la vie qui fut toujours la sienne, Rainer Maria Rilke, dont on célébrera cette année à Paris comme à Vienne le cinquantenaire de la mort (29 décembre 1926), fait partie de ces poètes universellement connus pour lesquels l'existence et la légende se confondent dans la même trace fragile et nuancée, le même effroi étonné devant la vie et les êtres humains, source inépuisable d'angoisses et de fêlures, quelles que soient la patience, l'attente et l'ouverture dont a toujours essayé de faire preuve celui qui répondait dans une lettre au baron Vekküll, le 19 août 1909 : « Ne pas tenir l'art pour un choix opéré dans le monde, mais pour la transformation intégrale de celui-ci en splendeur. »

## L'ESPACE ET L'ECRASEMENT

Étrange destinée d'un artiste fasciné par le grand cri de l'être humain face à ce monde qui l'entraîne dans le poudrolement incessant de ses contradictions et de son ambiguïté : « Il y a sûrement un degré de détresse qu'entendront les anges, des ultra-rayonnements de détresse que les humains ne perçoivent pas, qui traversent leur monde épais et ne peuvent faire retentir qu'au-delà, dans la lumière d'un ange, un violet assourdi, douloureux comme l'améthyste dans les druses de cristal de roche (*Briefus Chadmit Benvenuka*, p. 29, Magden Von Hastingberg).

Rencontre jamais totalement acceptée de la solitude sans laquelle pourtant la tâche poétique (du *Livre d'heures*, 1905, aux élégies de *Duino*, 1911-1922, et aux *Sonnets à Orphée*, 1924) ne peut pas s'accomplir : « Notre métier a-t-il un autre but que de susciter sous une

*Rainer Maria Rilke (1875-1926), par Lou Albert-Lasard*

forme pure, grande et libre, des occasions de transmutation ; l'avons-nous fait si mal, si à moitié de façon si peu convaincue et convaincante ? Voilà ce qui est souffrance, question, depuis bientôt un an et devoir : le faire plus intensément, plus implacablement, comment ? (juin 1915, lettre à Thankman von Münchhausen).

*Solitude exprimée parfois à la manière d'Hölderlin.  
Exposé sur les montagnes du cœur : Vois, tout petit,  
là-bas, vois le dernier hameau de paroles, et plus  
haut, mais si petite aussi, une dernière bergerie de  
sentiment. Discernes-tu ?  
Exposé sur les montagnes du cœur. Pierraille sous  
les murs (Vorrules zu einer Vorlesung aus eigenen  
Werken).*

Mais plus souvent grâce à l'exquise équivalence des images et des sensations éphémères, caresse d'un chant d'oiseau, tendresse d'une rose :

*Entre moi et le cri de cet oiseau  
Qu'était-il convenu ?  
Je ne sais plus  
Entre moi et le cri de cet oiseau ?*

*Mais non, ce n'était que pluie fraîche  
Que surcroît de jardins ou presque ;  
Les oiseaux aiment à entendre les oiseaux  
Maintenant quelque chose devait en mon cœur  
Commencer... quoi ? l'entente  
Une trop vieille entente. Ah, c'est de tels  
oublis que naît le temps... (1)*

(1) Rilke : Lou Andréas Salomé.

*Si ta fraîcheur parfois nous étonne tant  
heureuse rose  
c'est qu'en toi-même en dedans  
pétale contre pétale tu te reposes (2)*

(2) Poésies éparses (1907-1926).

Raffinement baudelairien où se confondent le Beau et le Terrible, le sentiment de la perte de soi et de la dispersion dans le monde, correspondance toujours recherchée entrevue et perdue, entre l'intériorité du sujet et l'extériorité de la nature, magie du reflet et de la sur-réalité, mais aussi répétition quasi hallucinante de l'expérience négative, qu'il s'agisse du désir impossible à assouvir, de l'impuissance de l'amour, de la mort prématurée, de la perte de l'enfance ou de l'aliénation de la conscience, les facettes de l'œuvre rilkéenne dont l'édition complète comporte actuellement 2.300 pages, ne doivent pas nous faire oublier que cet homme « qui avait avoué à Lou Andréas Salomé combien il pouvait être dur dans les rapports humains » a toujours conservé d'immenses réserves d'attention à autrui, en même temps qu'une élégance et une finesse difficilement égalables dans le domaine de la rêverie et des jeux de l'image. Ainsi, les cahiers de Malte Laurid Brigge demeureront dans ce domaine une des œuvres européennes les plus belles et les plus subtiles, entrelacement à jamais familier pour qui connaît les deux pays, le Danemark et la France, du merveilleux et de l'éternelle absence.

L'été, quand Paris sommeille et scintille, persiennes closes et rues plus silencieuses, rôdent pour le jeune Malte fuyant encore la mort formidable du vieux chancelier Brigge cette tristesse fragile et ce mystère. Tant de signes inconnus à effleurer, à déchiffrer, qui ne font que préparer à ce sentiment du terrible et de la négation que l'on voit apparaître jusque dans le visage et les mains fines croisées sur le ventre proéminent de la jeune femme enceinte qui, sans illusions, étroit avec la mort son futur enfant. « L'existence du terrible dans chaque parcelle en l'air, tu le respères avec sa transparence ; et il se condense en toi, prend des formes pointues et géométriques entre tes organes... »

Le moindre moment, et déjà le regard plonge au-delà des choses connues et amies ; le contour, tout à l'heure consolateur, se précise comme un regard car la mort c'est tout simplement l'amie et l'ennemie qui vous poursuit, de la Langelinie au bord de la Baltique, à la rue de Seine, qui débouche si près du fleuve, des vieux châteaux danois où se blottissent les images frêles des jeunes filles disparues (Indeborg ou Abelone, celle-là si belle et froide offrant pour toujours son image à la licorne sur les tapisseries du musée de Cluny), aux maisons en ruines, au large du palais du Louvre, dont la vie tenace demeure, insidieuse et sans fard, « elle était là, douceuse et longue odeur des nourrissons négligés, l'angoisse des écoliers et la moiteur des lits de jeunes garçons pubères, et tout ce qui montait en buée du gouffre de la rue, tout ce qui s'infiltrait du toit avec la pluie, qui ne tombe jamais pure sur les villes », présence obsédante dans l'absence, avenir et passé mêlés.

Rencontres insolites avec la misère et la douleur humaines, la folie aussi et la solitude, vieilles gens étranges, malades, infirmes et hallucinés ; le temps et l'espace tourbillonnant soudain dans cet interminable ballet dont l'autre, éternel voisin de Saint-Pétersbourg, Nikolaï Kousmitch parvint enfin à s'évader grâce à l'incantation silencieuse et stable du poème ; étendu, les yeux clos, à l'écart de tous ces êtres humains qui « au fond d'eux-mêmes ne cessent de penser, toutes les fois que l'occasion s'en présente à rouler et à sonner creux... » ; c'est donc ainsi que respire et souffre le poète que Rilke nous décrit avec tant de pudeur et de véracité. « Et moi je me défends encore, je me défends quoique je sache bien que mon cœur est arraché et que si même mes bourreaux maintenant me tenaient quitte, je ne pourrais quand même pas vivre... ».

« Maintenant mon âme se fond en moi... ; des frayeurs la poursuivent comme un vent, ma délivrance est proche, comme une nuée la nuit me perce l'os et mes veines ne prennent point de repos. Mon vêtement a changé de couleur par la violence de mon mal ; il se colle à mon corps et m'enserme comme l'ouverture de ma robe. Les jours d'affliction m'ont surpris ; je ressemble à la pous-

sière et à la cendre... ma harpe n'est qu'une plainte et le son de ma flûte un sanglot... ».

La musique du chant qui s'élève de Copenhague à Paris, de l'avenir à ce passé ténu, si doucement symbolisé par les dentelles du secrétaire en laque jaune peint de fleurs aux couleurs fraîches, a toute la grâce et la gravité des amours féminines qui sanglotent à travers l'histoire et tissent l'incomparable rayonnement du don jamais total, de la quête toujours déçue et de la tendresse inaltérable. « Si nous les regardions, Malte disait sa mère au garçon » et voici que nous les défaisons lentement et que nous regardions les dessins se dérouler et que nous nous effrayions un peu, chaque fois que l'un d'eux prenait fin. Ils s'arrêtaient si soudainement. D'abord venaient des bandes de travail italien, des pièces coriaces aux fils tirés, dans lesquelles tout se répétait sans cesse, avec une claire évidence, comme un jardin de paysans. Et puis tout à coup une longue série de nos regards était grillagée de dentelle à l'aiguille vénitienne, comme si nous étions des cloîtres ou bien des prisons. Mais l'espace redevenait libre et l'on voyait loin, au fond du jardin qui se faisait toujours plus artificiel jusqu'à ce que tout devant les yeux devint touffu et tiède ainsi que dans une serre, des plantes fastueuses que nous ne connaissions pas étalaient des feuilles immenses ; des lianes étendaient leurs bras les uns vers les autres, comme si un vertige les avait menacés et les grandes fleurs ouvertes, des points d'Alençon, tremblaient de tout leur pollen répandu. Soudain épuisé et troublé, l'on était dehors et l'on prenait pied dans la longue piste de Valenciennes et c'était l'hiver, de grand matin, et il y avait du givre, et l'on parvenait à des endroits où personne encore n'avait jamais marché ; les branches se penchaient si singulièrement vers le sol ; il y avait peut-être une tombe là-dessous mais nous nous la dissimulions l'un à l'autre. Le froid se serrait toujours plus étroitement contre nous et maman finissait par dire lorsque venaient les toutes fines pointes à fuseaux : « Oh, à présent nous allons avoir des cristaux de glace aux yeux », et c'était bien vrai, car au-dedans de nous, il faisait très chaud.... »

Et l'on pressent que cet être las : « J'étais vide comme un papier vide, je traînais à la dérive en remontant le long des murs du boulevard » (Saint-Michel), ne trouvera finalement le repos que dans la recherche patiente et toujours déçue du « long amour vers Dieu, le long travail silencieux et sans but... » qui l'entraînera rayonnant et soudain si léger de l'Acropole au jardin des Alyscamps, des Baux au théâtre d'Orange. Et la conclusion s'impose sans réplique et déchirante : « Que savaient-ils de lui ? C'était maintenant terriblement difficile d'aimer et il sentait qu'un seul en serait capable, mais celui-là ne voulait pas encore. »

Admirables Cahiers de Malte Laurid Brigge nous entraînant toujours plus loin dans le labyrinthe à la fois lumineux et tragique de la vie embrassant la mort comme la mort embrasse et justifie la vie. Beauté si imprévue des images qui surgissent et se dérobent sans cesse au-delà du miroitement de toutes ces rêveries,

angoisses et joies profondes de l'être qui se découvre un jour poète comme on accepte l'inévitable souffrance de l'âme qui ressent et pressent. Mais aussi l'ineffable transparence et infinité des modulations délicates d'un chant qui se déroule aux rythmes mêmes de la nostalgie et de l'inquiétude humaine.

## L'ENFANT TRISTE ET LE PRINTEMPS DU MONDE

Esthète ou snob, élégant désœuvré, artiste un peu désaxé lové sur l'évocation d'un amour maternel impossible à travers les épreuves de son enfance — sensibilité mise à rude épreuve par l'éducation militaire — tous les qualificatifs sont bons pour définir cet éternel angoissé Amoureux de Duino et des rivages de « mer grecque », poursuivant de l'ombre nocturne du Sphinx dans le désert aux brumes languides de Bruges la Morte un même rêve silencieux et délicatement complexe.

### Enigme de la mort

*Il est étrange sans doute de ne plus habiter la terre,  
de ne plus suivre ses coutumes qu'on vient d'apprendre à peine  
et de ne donner plus aux roses, à d'autres choses en promesse  
la signification du devenir humain ;  
de n'être plus ce qu'on avait été dans l'angoisse infinie des mains  
et puis d'abandonner jusqu'à son propre nom comme un jouet brisé.*

### Fugacité de la sensation

*Car sentir c'est pour nous se volatiliser, hélas !  
notre souffle nous respire ; aspire en nous et nous exhale flamme après flamme,  
il s'en va, et chaque fois plus affaibli.*

### Précarité du Monde de l'enfance

*Mère ô toi tu le fis à son enfance, et tu fus Toi ce qui le commença  
à toi, il te fut neuf ; sur ces yeux encore vierges  
Tu faisais se peindre un monde ami et l'étrange tu le chassais.  
Mais où sont-elles, hélas ! ces années où rien qu'en interposant ta silhouette menue  
du bouillonnant chaos, Toi tu le préservais ?...  
son propre cœur se levait, très lumineux et très vert.*

### Brutalité de la Chute

*Vous arbres de vie, oh quand donc hivernaux ?  
nous n'allons pas à l'unisson. Nous ne sommes pas comme les oiseaux migrateurs, compréhensifs et prévenus.  
Tardive et dépassée, soudain notre insistance importune les vents — c'est un étang indifférent qui reçoit notre chute...  
Qui donc, jamais, s'est assis sans angoisse devant le rideau de son cœur ?*

### Mais fascination de l'Univers

*Non pas les arbres seulement, toutes les aubes de l'été?...  
Non pas les jours seulement qui sont tendres auprès des fleuves  
Mais les nuits, les fautes nuits de l'été  
et aussi les étoiles, les étoiles de cette terre!  
Ah, être mort, un jour et les connaître  
toutes infiniment les étoiles...*

### Le Vertige de l'Azur

*Jamais nous n'avons, nous, pour un seul jour  
le pur espace devant nous, où vont les fleuves  
infiniment s'épanouir. Toujours est là le Monde  
jamais ce Rien sans lui, ce Nulle part.  
Le Pure vierge de tout regard, que l'on respire  
et qu'on connaît infiniment, sans désir de conquête.*

### Le Renversement de toutes choses

*Et nous avons le bonheur  
qui dans notre pensée est une ascension  
nous aurions l'émotion, vision de l'effroi qui nous  
saisit lorsque tombe une chose heureuse (3).*

(3) *Elégies.* — Traduction d'Armel Guerne.

### Reste la destinée humaine... sa pesanteur inéluctable

*Souffrir, ne le redoutez pas. Rendez  
ce poids à la terrestre pesanteur.  
Lourdes sont les montagnes, lourds les murs  
et les arbres plantés quand vous étiez petits  
sont devenus depuis longtemps trop lourds  
pour que vous les portiez;  
La joie est un souci; la nostalgie avoue  
la plainte seule apprend encore et sur ses doigts  
d'enfant, compte à longueur de nuits l'antique peine,  
le pressentiment de ses racines*

### Et la survie de l'espérance

*Mais pour nous l'existence est encore enchantée; la  
vie encore est source en cent endroits. Un jeu  
de forces pures  
Que nul ne touchera, s'il ne s'agenouille  
et s'il n'admire  
Certains mots vont encore tendrement près de  
l'ineffable et toujours neuve la musique,  
avec les plus palpitants des pierres  
en l'espace inutilisable érige sa maison*

### A travers le renoncement

*Prends le devant de tout adieu, comme s'il se trouvait  
derrière toi, tel l'hiver qui juste s'en va  
Car entre les hivers, il est un si interminable hiver  
que ton cœur, passant cet hiver-là, surgit à tout  
le reste.*

### La clarté du chant du poète d'Orient en Occident

*Chante-les mon cœur, les jardins qui te sont inconnus  
Comme fondus dans le cristal, ces jardins clairs,  
inaccessibles  
L'eau et les roses d'Ispahan ou de Chiraz  
Chante-les, ô bonheur, célèbre-les, incomparables!  
Montre mon cœur qu'ils ne te font jamais défaut  
Que leurs figues, en mûrissant, pensent à toi.  
Qu'à travers les rameaux fleuris, leurs brises te  
connaissent  
exaltantes jusqu'à devenir presque des visages.*

### La Science de l'Obscur.

#### A l'Ange

*Respire l'obscur de la terre et  
lève les yeux! encore sans visage, légère  
la profondeur pèse d'en haut sur toi. A ton visage  
le visage en la nuit contenu donne espace.*

### Et le Miracle de l'Amour

*Que vaudrait la douceur  
si elle n'était capable  
Tendre et ineffable  
de nous faire peur?  
Elle surpasse tellement  
toute la violence  
que lorsqu'elle s'élance  
nul ne se défend (4).*

(4) *Sonnets à Orphée.* — Traduction d'Armel Guerne.

### L'UNIVERS RILKEEN

On sait que la complexité des structures métaphoriques de la poésie rilkéenne appartenant par bien des côtés à la tradition établie de la poésie lyrique allemande, rend difficile la traduction d'une œuvre liant indéfiniment les symboles et renvoyant éternellement de signe en signe. Mais, au-delà de ces difficultés, apparaissent les richesses des thèmes et la source inlassablement renaissante d'une inspiration qui se nourrit d'un échange permanent entre la sensibilité et les choses de la vie, l'âme et le Cosmos, l'esprit et les énigmes de l'Univers.

Alors, en cette bientôt fin du XX<sup>e</sup> siècle, peut-on parler d'affinités avec cette vision du monde si intimiste et douloureuse, reflétant la vie somme toute désœuvrée et mondaine d'un esthète et d'un partisan inconditionnel, et cette aristocratie cultivée et cosmopolite qui illustra un des aspects de cette trop fameuse Belle Epoque, si facilement livrée à la violence et à la destruction? Plus laborieux, et par conséquent moins délicat, dans nos engagements profonds nous n'en ressentons pas moins l'extrême joliesse et la douceur savante d'un message qui exprime, à la manière d'une exquise fleur de serre et d'un souffle un peu languide, toute la tristesse et le bonheur de vivre.

Anne-Marie LAVAUDEN ■

N.B. — Parmi les études consacrées à Rainer Maria Rilke, il faut noter : « Rainer Maria Rilke par lui-même », de Philippe Jacottet, aux Editions du Seuil, collection « Ecrivains de Tousjours ».

Deux  
amoureux  
de  
Saint-Tropez :  
Manguin, Dunoyer de Segonzac

*Segonzac*

LES cimaises parisiennes ont offert en ce printemps deux visions très différentes de Saint-Tropez, mais aussi vraies l'une que l'autre. Fervents admirateurs de Saint-Tropez, dont ils firent l'un et l'autre, leur résidence de prédilection, Henri Manguin (1874-1949) et André Dunoyer de Segonzac (1884-1974) ne se lassèrent jamais de peindre le petit port méditerranéen, les plages et les collines qui l'entourent. C'est en 1905 que Manguin arriva pour un premier séjour à Saint-Tropez. C'est en 1908 que commença un dialogue fécond entre celui qui devait devenir le Conservateur du Musée de l'Annonciade et la terre tropézienne. 1905, 1908 : la presqu'île de Saint-Tropez était alors habitée par des pêcheurs et des paysans, rien n'annonçait qu'elle deviendrait le haut lieu du snobisme le plus tapageur. Mais déjà quelques peintres à la suite de Paul Signac et de Cross avaient été séduits par ces paysages lumineux, et spécialement

Matisse dont la première visite à Saint-Tropez date de l'été 1904. Comme Collioure (1), la région tropézienne a été, pour les néo-impressionnistes, les fauves et les nabis, une source d'inspiration privilégiée.

Une très belle rétrospective organisée par la Galerie de Paris et la Galerie Jaubert a enfin donné à Henri Manguin, initiateur du fauvisme, la place importante qui lui revient dans l'histoire de la peinture moderne. Les premières toiles aux tons purs témoignent d'un lyrisme explosif qui se modère et se transforme progressivement en un art plus tempéré qui — inséparable du fauvisme — s'enrichit aussi des libertés techniques apportées par les impressionnistes et les nabis.

S'il est un peintre qui a célébré avec enthousiasme, et même avec violence, l'enchantement des rives médi-

*Manguin : La femme au ruban orange*

ou clairs, des rouges orangés, des jaunes d'or, des roses, des mauves. Le poète provençal Joachim Gasquet qualifiait ses peintures d'hymnes embrasés et Félix Valotton disait lorsqu'il allait visiter son atelier « Je viens me réchauffer ». Manguin : un incendie qui s'est apaisé avec le temps, mais jamais éteint. Manguin : une œuvre d'où la mélancolie et l'inquiétude sont absentes, mais où éclate l'amour souriant des êtres, des fleurs, des

---

*Manguin : Le 14 Juillet à Saint-Tropez*

terranécennes c'est bien Manguin. Il exalte par une féerie intense de couleurs les sites luxuriants où la mer scintille à travers les pins. Il chante la joie de vivre dans un paradis terrestre où le corps féminin s'intègre subtilement et voluptueusement à l'enivrante beauté des paysages. Ses tableaux s'orchestrent en des compositions sensibles et heureuses et se modulent en des harmonies ardentes où s'opposent et s'accordent des violets pourpres, des bleus profonds, des verts sombres

---

(1) C'est à Collioure qu'est vraiment né le fauvisme avec les toiles peintes en 1905 par Matisse et Derain.

*Manguin : La maison dans les arbres*

### *Paysage de Saint-Tropez*

arbres, du soleil, de la mer, du ciel. Manguin ne peint pas pour affronter des mystères ni pour répondre à des questions ou résoudre des problèmes plastiques, il peint pour communiquer son émerveillement devant le spectacle d'un monde qui chatoie sous le soleil, de jardins parfumés que traversent des jeunes femmes délicieusement vêtues ou superbement dénudées. Dans les toiles de Manguin la chaleureuse nature méridionale est une fête pour les yeux (2).

L'exposition qui à l'Orangerie a été consacrée à André Dunoyer de Segonzac (50 peintures, 41 aquarelles, 44 dessins, 30 estampes) a permis d'apprécier les qualités d'un peintre qui n'a jamais cherché à « étonner ». Son réalisme poétique apparaît dès ses paysages d'Ile de France avec leurs harmonies de bruns, d'ocres et de verts sombres : « J'ai toujours aimé les paysages d'Ile de France, leur discrète mesure, leur rare distinction, la sensibilité latente des modestes demeures paysannes groupées autour du clocher gothique ou roman de leur humble église de village. Je suis toujours resté fidèle à cette belle région. J'ai toujours affectionné les villages qui bordent les rivières et les fleuves. » Double fidélité, car il fut aussi fidèle à la Provence dont Bonnard disait que la presqu'île de Saint-Tropez était une synthèse — affirmation exacte... à l'époque... Il y avait alors une petite et tranquille cité maritime, une campagne avec des mas dans les vignes et les oliviers, des collines avec des chênes-lièges et des pins parasols, et la Méditerranée bordant les cultures. Oui, la presqu'île de Saint-Tropez qui se révéla à un Segonzac de 24 ans, c'était encore la Provence, et c'est cette Provence-là, ordonnée et frémissante, qui le conquit. « Il est vrai, écrivait-il à son ami le critique Roger Passeron, que je me suis senti d'emblée de corps et d'âme avec cette région et lui suis demeuré fidèle depuis le premier jour. Sites merveilleux où toutes les heures sont bénies et principalement celle que

(2) Une exposition Manguin sera présentée au cours de l'été au Musée de l'Annonciade de Saint-Tropez.

décrivait ma voisine — la grande Colette — où la terre échauffée permet que le souffle frais de la mer repousse l'arôme moins dense des sillons ouverts et du blé battu. » Une Provence austère où les couleurs exubérantes font place à des teintes assourdis, car selon la remarque de Claude Roger Marx « le peintre garde ses distances avec le soleil, renonce à rivaliser avec ses fanfares ». Une Provence d'une grandeur un peu sévère, une Provence grave et discrète, propice aux rêveries.

Peinture à l'huile, aquarelle, dessin, gravure à l'eau forte sont les quatre procédés auxquels Segonzac a eu recours pour représenter les divers aspects de la Provence : le port de Saint-Tropez avec ses tartanes, ses voiliers et aussi ses pêcheurs, ses ménagères, ses flâneurs, ses boulistes ; les plages où les corps se reposent ou s'abandonnent ; l'arrière-pays, ses oliviers, ses cyprès, ses vignes, ses champs labourés ; la Haute-Provence et ses montagnes violettes, sa lumière voilée ; enfin les natures mortes qui chantent les matins dorés, les fruits mûrs, les jardins chauds et ombragés.

C'est par l'aquarelle et par la gravure que Segonzac a exprimé le Midi dans toute la plénitude et la noblesse de sa vision. Les aquarelles avec leurs bruns violacés et leurs bruns fauves ou roses, leurs verts foncés et leurs verts argentés, leurs gris ardoisés. La Côte d'Azur, en effet, Segonzac le rappelle à ceux qui ne savent pas voir, n'est pas toujours d'un bleu d'azur... Les dessins

### *Paysage de Provence*

et les gravures, dont le graphisme si personnel et si nerveux, avec ses fines hachures entrecroisées, traduit d'une manière magistrale les mouvements des arbres, les lignes des collines, la grâce des corps, la maturité des voiliers.

Un des éléments essentiels de l'œuvre d'art, c'est la tenue, se plaisait à souligner Segonzac. A cause de sa « tenue » son œuvre, d'une absolue sincérité et qui n'est inféodée à aucune théorie, est assurée de durer, même si l'on se prend à regretter qu'elle ne s'aventure pas quelquefois dans des voies plus vigoureusement originales.

Henri BOURBON ■

# POLÉMIQUES

## DIALOGUES

### « Le Monde », Journal de quelle gauche ?

Un nouveau genre littéraire vient d'éclorre qui prospère et prolifère comme nénéphars en croissance exponentielle dans l'étang des récréations mathématiques : sur tous les tons et dans tous les styles, de l'interpellation courtoise frémissante de sa propre audace jusqu'aux méchancetés des plus virulents pamphlets, il n'est bruit que de la mise en question du « Monde ». Chacun sait que plus encore que « le Temps » d'une défunte République, dont il est le successeur sinon l'héritier, « le Monde » fait figure d'institution et à une époque où il n'est pas d'institution qui ne soit assaillie et interrogée par le flot amer des contestations, par quel miracle l'une d'entre elles serait-elle assez intimidante dans sa solidité pour échapper à la loi commune, même et surtout si, comme « le Monde », elle remplit avec un sérieux chaque jour recommencé une fonction critique à l'égard de toutes les institutions ?

Négligées les injures qui prouvent peu, est articulé et répété par maints échos un grief qui fut longtemps de sourde rumeur et qui est maintenant sur la place publique : l'objectivité de l'information est la fierté et fait toujours la réputation d'un journal que ses amis dont nous sommes (et au surplus, ne faisant pas d'ingratitude vertu, nous ne pouvons oublier que « le Monde » est un des rares quotidiens à citer amicalement « France-Forum » et à reproduire parfois avec ampleur tels de nos textes) voudraient unique tant par la probité que par la qualité ; or cette objectivité ne serait-elle pas, en dépit d'apparences toujours maintenues, trop souvent arrangée et sollicitée ? Reproche trop grave pour n'être pas considéré en face et de très près.

Qu'il n'y ait de presse vraiment libre que celle qui, invulnérable aux pressions, met au-dessus de tout le souci de la vérité, c'est la doctrine que « le Monde », dès ses premiers jours, n'a cessé de professer, et qu'il a pratiquée dans des circonstances difficiles, en des mo-

ments où il pouvait être moins assuré qu'aujourd'hui de son avenir. Aussi Pierre Mendès-France a-t-il pu inclure Hubert Beuve-Méry, fondateur et premier directeur du « Monde », dans la galerie d'hommes honorablement illustres dont il s'est fait le Plutarque dans ce livre significativement intitulé : « La vérité guidait leurs pas ». Le jeu à la mode va donc consister à prendre « le Monde » en flagrant délit de manquement à l'objectivité, soit par précipitation : dire trop vite et sans suffisant examen ce qui plaît et qui peut se révéler faux, soit par prévention : écarter ou édulcorer ce qui gêne et qui ne laisse pas d'être. Pratiques à vrai dire assez courantes, puisque précipitation et prévention sont, selon Descartes, les habituelles sources des erreurs humaines.

La révolution portugaise. Les Khmers rouges. Soljénitsyne, autant d'affaires où en effet ont vraisemblablement joué la prévention ou la précipitation qu'on vient de dire. Alors qu'il se battait pour la démocratie portugaise menacée d'étranglement, Mario Soarès n'a pas rencontré l'appui qu'il était en droit d'espérer d'un grand journal de la gauche libérale, trop longtemps accueillant aux maximes et aux slogans de ses adversaires communistes et gauchistes, touchant par exemple la « légitimité révolutionnaire » ou l'analphabétisme d'un peuple qui a fait, au contraire, la preuve de sa maturité politique dès qu'on lui eut si inconsidérément donné la parole. Et il a fallu moins de temps au « Monde » pour se persuader que Soljénitsyne pouvait accepter une invitation du Chili que pour admettre que les Khmers rouges, ces révolutionnaires purs et durs, étaient en train de transformer le Cambodge, préalablement désempourgeoisé et déshumanisé, en un vaste camp de concentration.

On n'insistera pas sur ces épisodes d'ou, si irritants soient-ils, on ne saurait tirer une condamnation de jugement dernier. Les correspondants et chefs de rubrique du « Monde » sont nombreux, divers d'esprit et de physiologie, ils ne peuvent pas ne pas avoir telle ou telle tendance politique plus ou moins accentuée et il leur arrive de proposer une

information, non pas fautive, mais sélective, et adaptée à leur propre conviction (comme il est souvent apparu à propos de l'Eglise ou de l'Université). Le vrai problème se situe plus haut.

« Le Monde » est un journal politique. Politique de part en part. Et lorsqu'on parle chaque jour de politique comment serait-il possible, en dépit du vœu pieux exprimé par le président de la République à propos de la télévision, de séparer l'information de l'interprétation, qui seule permet de la comprendre ? Il n'y a pas de fait brut, et si la tête est sans idées, les yeux regardent sans voir. On ne saurait donc en vouloir au « Monde » d'avoir ses interprétations qui pour n'être pas arbitraires doivent relever d'une philosophie de la politique, ni en conséquence lui faire grief de ne manquer ni d'exégètes avisés ni de philosophes de la politique. Car comment ce qui est permis partout, et souvent à un plus vulgaire niveau, serait-il défendu au « Monde » ?

Reste une difficulté de taille : qu'on ne prétende pas être dans le monde, efficacement présent aux combats politiques, peser de tout son poids pour les uns contre les autres, et en même temps se situer hors du monde, et en s'établissant dans Sirius, exercer une magistrature de rigueur et d'exigence à l'encontre de toutes les forces à l'œuvre dans le monde. Jouer à la fois ces deux jeux est impossible. Mais on peut être mené à passer sans toujours s'en apercevoir de l'un à l'autre. Car un contre-pouvoir est aussi un pouvoir qui, comme tout pouvoir, a ses servitudes, ses tentations, ses fatalités. Le procès qui est fait au « Monde » porte bien au-delà du « Monde » et dévoile un processus bien connu qui est celui de la cléricisation des églises : un pouvoir spirituel reçoit ou se donne à l'origine la vocation de juger de la légitimité et de la valeur des pouvoirs temporels, et il ne peut vivre, s'affirmer, conquérir audience et influence qu'en devenant lui aussi un pouvoir temporel, sans toujours en vouloir convenir. On ne dira pas, comme tels moralistes, retournant contre « le Monde » le puritanisme et

le jansénisme dont on l'a longtemps crédité, que le succès a perverti « le Monde », le persuadant qu'il n'était pas seulement une étoile fort brillante dans une constellation, mais l'unique et incomparable soleil. La vérité est que « le Monde », et il y a fallu effort et vertu, est devenu une puissance, et quelle puissance n'est tentée comme invinciblement d'abuser de ce qu'elle a de force, lût-elle morale, à l'égard de ce qui la limite ou la contredit ?

Aussi se gardera-t-on d'emprunter la manière des leçons du « Monde » pour faire la leçon au « Monde » et d'opposer au « Monde » tel qu'il est un « Monde » tel qu'il devrait être, et qui ne serait finalement qu'un « Monde » autrement engagé et plus favorable aux options de tel ou tel de ses censeurs d'aujourd'hui. Mais il ne doit pas être interdit de questionner « le Monde » et on a le droit d'éprouver un certain malaise lorsque les autorités du « Monde », celles d'hier et celles d'aujourd'hui dûment rassemblées et alignées, choisissent de répondre par de grands mots indignés à une polémique, certes excessive, mais qu'on aurait mis plus sûrement en déroute en la réfutant qu'en l'exorcisant. Ce que demandent au « Monde » nombre de ses lecteurs, de ses amis, et de collaborateurs extérieurs à son équipe, c'est qu'il rompe un certain nombre d'incertitudes, dise mieux qui il est, d'où il parle, pour qui il parle, et au nom de quelles valeurs. Qu'il y ait le matin un journal du centre droit, nommé « Figaro », et le soir un autre journal, qui ayant poussé de toutes ses forces à la bipolarisation de la vie politique française incliné du côté de la gauche et du socialisme, quoi de plus démocratiquement naturel ? L'important est que ce choix ne soit pas seulement dévoilé à l'occasion d'un scrutin rare et solennel, mais avoué clairement et quotidiennement ; et surtout, puisqu'il s'agit du « Monde », où la préférence partisane et le militantisme se situent à un haut niveau, que ce même choix soit constamment soutenu et éclairé par une philosophie politique qui devrait être, elle aussi, d'autant plus avouée qu'elle est la plus avouable qui soit puisque, une origine étant un destin, elle peut se définir correctement comme un humanisme libéral, dans le sens à la fois rigoureux et ouvert de deux termes irremplaçables pour dire ce qu'ils veulent dire.

Le problème du « Monde » tient à cette faille qui, ici ou là, semble apparaître entre sa politique et sa philosophie de la politique. La gauche, certes, mais non pas n'importe quelle gauche, et il semble que se mêlent et se brouillent au « Monde » plusieurs figures de la gauche qui ne font pas ensemble un visage cohérent. La rumeur est calomnieuse qui, sous prétexte qu'il oppose un « Non, car... » toujours fortement argumenté aux idéologies et aux influences qui viennent de l'Ouest et du capitalisme, et qu'il réponde par un

« Non, mais... », riche en distinctions et en nuances aux pressions et sollicitations qui viennent de l'Est et du communisme, ferait du « Monde » un organe crypto-communiste. Les communistes ne s'y trompent pas qui n'oubliant pas leur marxisme en la circonstance, voient dans le « Monde » l'expression d'une brillante, laxiste et inconsistante intellectualité bourgeoise qui, ses repères ébranlés, entre en coquetterie avec le socialisme. Et les gauchistes de choc n'ont pas du « Monde » une plus bienveillante opinion. Aussi souhaiterait-on que « le Monde » sache faire face avec la hauteur et à la hauteur qui conviennent à des contestations injurieuses qui ne devraient bénéficier d'aucune immunité sous prétexte qu'elles viennent d'un côté qui n'est pas la droite. Et on souffre lorsque « le Monde » fait une indulgente publicité aux stéréotypes, aux humeurs, au verbalisme pseudo-révolutionnaire d'une gauche qui se croit culturellement et politiquement la plus avancée et qui renvoie à la friperie des habillages surannés cet humanisme de la liberté et de la vérité dont il appartiendrait au « Monde » de mieux faire savoir qu'il est la raison d'être, en profondeur, d'une politique de gauche. De sa politique.

Car qu'ils récusent ou qu'ils acceptent l'actuelle coupure de la France, les hommes de gauche, et comptent peu le prestige ou la modestie de la tribune qu'ils doivent à la conjonction du sort et de leur mérite, ont en charge l'honneur d'une gauche, compromis aujourd'hui par les attentats à la liberté et par les abus de la liberté qui ont l'impudence de se réclamer de la gauche et que les hommes de gauche doivent être les premiers à dénoncer.

#### Un mauvais coup.

Cette vive expression a été imprimée le jeudi de Pâques dans « Témoignage Chrétien », journal premièrement religieux, deuxièmement politique, mais qui sait, accommodant l'Évangile, que le second commandement est semblable au premier, et elle vise Maurice Clavel. Écrivant deux pamphlets théologiques — « Ce que je crois » et « Dieu est Dieu, nom de Dieu » — cet iconoclaste a fait « un mauvais coup » à la gauche chrétienne en embouchant une trompette d'Apocalypse pour proclamer une ou deux vérités qui, lâchées en liberté, pourraient faire des ravages et qu'il aurait fallu tenir cachées, et par exemple que le marxisme est fondamentalement un athéisme et que la réalisation même intégrale du programme commun ne se confondrait que très approximativement avec l'avènement du royaume de Dieu. Le même « Témoignage Chrétien » avait déjà dénoncé un autre mauvais coup, d'encore plus grande portée, celui qu'en publiant « l'Archipel du Goulag », Soljénitsyne a perpétré contre cette si souhaitable union des chrétiens et des communistes qui porte l'espé-

rance du monde. Crier au mauvais coup ne suffit pas ; encore faut-il pour ne pas laisser ébranler le moral des troupes et ne pas compromettre le confort intellectuel des clercs qui les gouvernent, trouver la parade fulgurante qui dispense de considérer le témoignage en disqualifiant le témoin. Alors, mauvais coup pour mauvais coup, on avancera que l'inopportune et dérangeante parole n'est pas recevable, puisque ce Soljénitsyne de malheur et ce Clavel catastrophique appartiennent à l'autre camp. Absolument haïssable. La droite.

La droite est cet enfer que l'on peuple en pratiquant l'amalgame comme savent le faire les bons révolutionnaires dans les procès qu'ils intentent à leurs opposants ; puisque Soljénitsyne est anti-communiste, il ne peut être que l'ami de Hitler, de Franco et de Pinochet, et on ira jusqu'à trafiquer les textes ou inventer de fausses nouvelles pour donner, honteusement, une apparence à la calomnie. Mais le cas de Maurice Clavel est plus grave et il est difficile à ses inquisiteurs de justifier excommunication et bûcher en lui accrochant au cou un seul et décisif écriteau ; car ce diable d'homme — mauvais coup dans le mauvais coup — a plusieurs visages et peut tromper son monde : en mai 68, dans l'affaire Lip, il parle et se conduit en gauchiste ; chrétien, il devrait donc se rallier à quelque théologie de la révolution, et parce que, dans ses derniers livres, il affirme sa croyance en un Dieu personnel, capable (ou coupable) de se révéler gratuitement du dedans au cœur de l'homme, le progressisme chrétien surpris du retour de ces vieilleries, le range du côté de l'intégrisme. Pour mieux brouiller les pistes, voici que Clavel donne des textes à « la France Catholique » tout en collaborant au « Nouvel Observateur ». On le croyait à gauche, et le voilà à droite. C'est donc que, péché irrémédiable, il a changé de camp.

On est affligé des progrès qu'une intolérance barbare et un fanatisme au front bas font dans la partie qui se croit la plus avancée de la chrétienté. Ainsi l'émission d'« Apostrophes » au soir du Vendredi-saint et où Clavel, tout en s'en défendant, s'était trouvé au centre du débat, a donné lieu à des affrontements assez consternants. Jean-Claude Barreau avait paru ce soir-là reprocher lui aussi à Clavel d'avoir « changé de camp », il voulait sans doute dire son étonnement de ne le point trouver là où il croyait qu'il était, car le même Barreau vient de faire écho au plus percutant Clavel en écrivant dans l'« Express » (19-4) qu'« à l'heure où tant de prêtres et de militants remplacent leur catholicisme par un marxisme vécu comme une religion, il est bon que l'on nous répète que les idéologies ne sauraient emprisonner l'Absolu sans devenir elles-mêmes des idoles ». Rude langage. Mais J.-C. Barreau prend des risques. « Témoignage Chrétien » ne lui pardonnera pas ce mauvais coup...

# notes de Lecture

## ● La culture pour vivre par Jacques Rigaud

C'est un beau livre que celui de Jacques Rigaud ; un livre qui ne manque pas de nous stimuler par sa densité, sa richesse, son honnêteté (1). Tout est dit ou suggéré. La problématique de la culture dans nos sociétés est prise en charge courageusement, tant par l'analyse de ce qui existe que par des propositions réalistes et généreuses. Refusant les définitions théoriques et les débats d'école, l'auteur préfère cerner la notion de développement culturel, conçu comme un projet global qui doit concerner le plus grand nombre. En d'autres termes, quels pourraient être les ressorts d'une politique culturelle qui viserait à promouvoir la créativité et la réceptivité individuelles et collectives de chacun et qui, consciente de sa mission, s'assignerait pour tâche essentielle une réelle démocratisation de l'accès aux « œuvres » de quelque nature qu'elles soient, considérées dans le temps et dans l'espace comme représentatives des sommets de l'esprit humain ?

En bref, comment faire pour qu'« une journée de travail soit une vraie journée de vie » ? Comment conférer à nos contemporains « une citoyenneté culturelle » qui les libère quelque peu des aliénations de la société de consommation ? L'action culturelle, si on l'ordonne aux plus hautes exigences, s'emploiera à irriguer tout le tissu social, à mettre en œuvre les moyens matériels d'échange, de communication, de création et de critique, qui peuvent inciter tout homme à se penser à partir de ses origines, dans la présence de son existence, et dans la grandeur de son destin. « Porter l'homme à sa propre frontière, donner aux hommes quotidiens ce frisson devant leur mystère, ce frémissement radical de terreur ou d'enthousiasme, pressentiment conquérant ou nostalgique d'une infinie dignité, voilà bien la raison d'être, le désir de culture » (Pierre Emmanuel, cité page 303).

La culture, en tant que « tension de l'être », requiert

(1) « La culture pour vivre », par Jacques Rigaud. - Edit. Gallimard.

« la ferveur » (2), le sens du drame de la condition humaine, le culte passionné de « la mystérieuse transcendence de l'Art », la mesure active du vertige technologique, la récapitulation de nos angoisses et de nos gloires qu'il s'agit de transmuier en lumineuse espérance. Cette expérience totalisante de la culture ne peut être qu'individuelle, malgré tous les supports collectifs indispensables. Je crois, comme Jacques Rigaud sans doute, aux saveurs innombrables que nous offre une certaine perception culturelle des êtres et des choses, perception dont l'acuité et l'ampleur sont fonction de la qualité et de l'intensité de notre rapport au monde. Cette perception est le dévoilement d'un héritage multiple et obsédant ; en termes concrets : La Sainte Victoire est Cézanne, le Thoronet est cistercien, le port de Sète c'est Paul Valéry, les Cévennes sont protestantes, etc. Cette même perception est aussi conquête, car l'assimilation de l'héritage permet de nouveaux départs... Cependant, la culture ne se réduit pas à ce double aspect. Au sens le plus large, elle inclut toutes les médiations qui s'interposent entre notre activité humaine et le donné de la nature. Le travail humain en fait partie, de même que les techniques et les arts, et tout ce que notre génie a pu inventer.

\*\*\*

Dans son premier chapitre, Jacques Rigaud dresse le tableau de notre situation culturelle, après avoir regretté non sans raison l'abandon du concept de culture au profit de celui de « qualité de la vie », du moins dans les milieux officiels. Prenant note d'une certaine indifférence culturelle qu'accompagne l'absence de ferveur à tous les niveaux, il écrit : « Où que l'on se tourne, on ne peut défendre la culture qu'en composant avec les puissances ; faute de pouvoir proclamer son règne, il

(2) « La culture est d'abord cette tension de l'être, cette humanisation par la ferveur qu'il s'agit de mettre à la portée de tous. »

s'agit d'obtenir pour elle un statut » (page 20). Et il conclut cette introduction que ponctuent les mots-clés de ferveur et de tension : « Ce qui importe, c'est l'élan vital que représente la culture, cette tension de dignité qui maintient debout l'esclave enchaîné de Michel-Ange, c'est ce mouvement mystérieux qui nous pousse à nous dépasser et à nous retrouver au fond de nous-mêmes, à vivre la condition humaine dans la solitude et la solidarité emmêlées » (page 22).

Dès lors, quelques chiffres sont livrés à notre réflexion ; nous savions que l'ensemble des dépenses culturelles de l'Etat (hormis l'Education nationale) n'atteint pas le 1 % du budget national (Secrétariat d'Etat à la Culture : 0,56 %). On nous apprend qu'un Français sur trois a visité en 1973 un monument, un sur quatre un musée, un sur huit est allé au théâtre, un sur quinze au concert, un sur quarante à l'opéra, un sur cent pratique un instrument de musique, un sur trois lit en moyenne un livre par mois, deux sur trois écoutent des disques, un sur deux va au cinéma une fois ou plus dans l'année. Voilà quelques indices de la « consommation culturelle » de notre pays. Par ailleurs, n'oublions pas que la télévision accapare la moitié du temps libre des Français...

Néanmoins, on peut se féliciter de l'extension du théâtre en dehors de Paris, dans la banlieue et en province. L'opinion semble s'intéresser de plus en plus à la conservation du patrimoine monumental. Les institutions culturelles traditionnelles comme la Comédie Française et l'Opéra connaissent un rajeunissement certain. La danse « cesse d'être un divertissement d'initiés ». Les festivals estivaux se multiplient un peu partout. Certains livres réputés difficiles atteignent des tirages extraordinaires. La télévision donne parfois des spectacles de qualité. Les cinémas d'art et d'essai font souvent salle comble. Quelques municipalités consentent de sérieux efforts dans le domaine culturel. On enregistre donc une certaine diffusion de la culture. Toutes ces mutations sont positives, bien sûr, mais combien insuffisantes ! En effet, le service des études du Secrétariat d'Etat à la Culture (pourquoi simple Secrétariat d'Etat et non pas Ministère de plein exercice ?), révèle que « ce sont les spectateurs les plus assidus des émissions culturelles de la télévision qui vont le plus au théâtre et au concert ; c'est parmi les possesseurs de livres que se recrutent les abonnés des bibliothèques », en d'autres termes, « les groupes sociaux défavorisés restent des marginaux de la culture... » (page 28). « La consommation se développant frénétiquement, et tous azimuts, la culture en a profité, mais comme une consommation, et moins que d'autres, voilà tout. » Bref, les inégalités culturelles sont loin de se réduire, alors que dans toutes les catégories socio-professionnelles « le besoin culturel existe à l'état latent » (page 29).

Devant cette situation assez morne, certains bien-pensants, soi-disant progressistes, n'hésitent pas à condamner le régime libéral qui est le nôtre et à lui attribuer tous les maux et toutes les carences. Certes, le problème des priorités budgétaires est déterminant, mais il n'est pas le seul : « Ce qui entrave le développement culturel, c'est d'abord l'indifférence de la conscience collective à son sujet » ; c'est aussi, et surtout, la crise

que traverse la culture qui, si elle sait ce qu'elle n'est pas, ne sait plus ce qu'elle est ; et dans ce débat stérile les traditionalistes les plus étriqués s'opposent aux avant-gardistes les plus aventureux ; le grand public, indifférent, s'abstient...

Jacques Rigaud procède alors à un bilan : il constate la mort de la culture populaire et son remplacement par « une sous-culture de divertissements stériles et aliénants » (page 32). L'omniprésence de la télévision capable du meilleur et du pire, le tiercé, l'astrologie, la presse du cœur, les fêtes du stade, « l'automobile, vache sacrée de la culture moderne » : tels sont les piliers de cette sous-culture. L'auteur conclut à une attitude générale de passivité qui est anticulturelle ; d'où ce qu'il appelle le « blocage culturel » qui, à bien des égards, n'est pas exclusivement le résultat de conditionnements socio-économiques oppressifs, mais la conséquence de l'indifférence paresseuse de beaucoup et de la désinvolture irresponsable de quelques-uns. Comment combler le fossé entre les masses et les élites ? Quand bien même le budget de la culture deviendrait-il une priorité nationale, la bataille ne serait pas encore gagnée. C'est en multipliant les initiatives, tant à la base qu'au sommet, en renouvelant les exigences authentiques d'une culture vivante à tous les niveaux, en jetant les bases d'une démocratie culturelle qui reste à construire, que l'on fera sauter certains blocages et que l'on assurera la promotion culturelle et libératrice de chacun. Jacques Rigaud nous dira, par la suite, que l'Etat ne peut tout faire, qu'il ne peut avoir qu'une fonction subsidiaire dans l'élaboration des politiques culturelles ; une fois de plus, ce que l'on pourrait appeler l'entreprise d'acculturation doit être la chose de toutes les forces vives de la nation.

\* \*

Le deuxième chapitre aborde lucidement les problèmes de création. Pourquoi certaines œuvres de qualité ne sont-elles pas reçues par le grand public ? Certaines expressions de l'art contemporain sont purement et simplement ignorées par la plupart. Beaucoup de gens dits cultivés se délectent dans la contemplation d'un passé idéalisé qui les coupe de leur temps ; ne sont-ils pas victimes de ce que Jacques Rigaud appelle très justement le « schisme culturel » ? (page 57). Cela veut dire que la lisibilité de notre art d'aujourd'hui n'est pas immédiate. Il y a toute une peinture qui, ni ne charme ni ne séduit, mais qui provoque, dénonce, accuse, implique, sous-entend ou détruit. D'où l'indignation d'un certain public qui était habitué à la délectation. Le Caravage, même s'il choquait, était, grosso modo, compris et reçu par toutes les classes sociales, et tout particulièrement par le peuple. De nos jours, il n'y a pas, hélas ! de grands peintres qui soient vraiment populaires. Picasso scandalise encore. L'abstraction lyrique, qui fait déjà partie de l'histoire de l'Art, demeure imperméable à bien des amateurs de peinture, qui n'y voient qu'agitation désordonnée ou facilité inadmissible. Pour beaucoup, « la musique s'arrête à Fauré ou à Debussy, la peinture à Cézanne, la sculpture à Rodin » (page 59).

L'Exposition 72-72 a déchaîné des polémiques inutiles ; qu'on le veuille ou non, l'anti-art est encore de l'Art. Ceci pour dire que, paradoxalement, l'instruction n'est pas toujours le terreau de la culture et qu'une certaine culture de type humaniste constitue un obstacle à la compréhension de certaines tendances actuelles de l'Art.

Quoi qu'il en soit, certaines œuvres à portée universelle, atemporelles d'une certaine manière, parleront toujours d'elles-mêmes et trouveront les plus larges publics enthousiastes. Il en est ainsi de Shakespeare et de Mozart. Les pièces de Shakespeare qui conviennent « au même moment aux appétits les plus rudes comme aux gosiers les plus raffinés » (Peter Brook, page 58) et qui rassemblent « la communauté, dans toute sa diversité, au sein de la même expérience », témoignent de cette communion ; de même, certains opéras de Mozart ; « La flûte enchantée », filmée par Bergman, illustre parfaitement ces tentatives de démocratisation culturelle qui, n'en déplaise aux puristes, permettent au plus grand nombre de rencontrer les beautés de l'Art lyrique, et de passer, à l'instar de Tamino et de Pamina, des ténèbres et des épreuves à l'amour et à la lumière.

Cependant, il faut avouer que depuis le début de ce siècle, l'adhésion instinctive et massive du public est remise en cause, « un fossé se creuse entre les créateurs et le public, l'innovation désoriente le public et le sépare en blocs partisans et hostiles ». Le foisonnement créateur auquel nous assistons est tel qu'il est parfois malaisé de détecter les valeurs et de repérer les fumisteries (ces dernières aussi « signifient »). Cette vitalité un peu explosive, ces recherches dans tous les sens, ces expériences plus ou moins fécondes sont-elles à juger et à condamner ? Une telle attitude pourrait bien être stérile ; il faut choisir, certes, mais aussi entretenir l'humour et le goût du relatif. Bien des débats sont déjà dépassés et le dégel s'amorce qui inaugure une ère de véritable pluralisme dans les options esthétiques. Jacques Rigaud note l'isolement de certains créateurs qui, enfermés dans des cercles d'initiés, ont des difficultés, malgré les médias, à communiquer avec l'extérieur, car se complaisant dans l'incommunicable et cultivant « l'amère saveur d'être incompris » et de poser des questions sans réponse. « Ces peintures qui ne sont plus des peintures, ces musiques d'au-delà de la musique, ces écrits où le sens paraît indéchiffrable, ce théâtre sans paroles qui ne veut pas être du mime, cette danse sans figures où le rythme est cassé, sont-ils les approches de l'indicible, l'annonce d'une prochaine fulguration de l'esprit créateur, ou les signes de son irrémédiable déclin, de son anéantissement ? »

Pour clôturer cette première partie, l'auteur, après maints rappels historiques judicieux, aborde l'animation culturelle, qui « doit inventer ses procédés et ses objectifs » (page 101). Il définit en quelques phrases percutantes toute une éthique : « L'animation n'est pas faite pour délivrer un message, ni pour créer un conformisme. Elle suscite un éveil, la prise de conscience d'une communauté d'appartenance et d'une singularité des personnes, il ne leur appartient pas d'imposer un chemin ; c'est à l'homme une fois debout de le choisir... L'animation n'a qu'une mission de sensibilisation. »

★★

La deuxième partie du livre concerne les rapports de l'Etat et de la culture, et l'expérience de l'ancien directeur de cabinet de Jacques Duhamel donne aux jugements formulés une valeur particulière. Le secrétaire d'Etat à la Culture est-il Louis XIV ? Il ne serait pas erroné de répondre par l'affirmative ; faveurs et dotations sont recherchées, et pour cause. Il nous est rappelé « qu'il réglemente, qu'il subventionne, enseigne ou achète, qu'il équipe, classe ou diffuse, l'Etat est partout ». « Il règne ainsi, en matière culturelle, estime Jacques Rigaud, une étrange atmosphère d'anarchisme subventionné, de contestation statutaire, de subversion institutionnelle ». Le rôle subsidiaire de l'Etat n'est pas toujours clairement défini et bien des ambiguïtés subsistent quant aux limites de son action. Jusqu'à la première guerre mondiale, l'Etat se contentait de distribuer les récompenses et les commandes, encourageant ainsi l'art officiel et laissant l'avant-garde d'alors se débrouiller par elle-même. Entre les deux guerres, le mécénat fonctionne encore tant bien que mal, en dépit de la crise du capitalisme. En 1939, « les salles Garnier et Favart sont réunis en un établissement public dont l'Etat garantit l'équilibre financier. C'est le vrai début de la culture subventionnée » (page 118). Trois ans auparavant le Front Populaire affichait des préoccupations culturelles généreuses mais sans lendemain. Il mettait plutôt l'accent sur la promotion des loisirs. La Quatrième République conservera le Secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts. La Cinquième, avec André Malraux, fondera le ministère des Affaires culturelles et les belles opérations prestigieuses, non sans grandeur, qui s'ensuivirent. Depuis lors le régime de la subvention s'est généralisé et, à des degrés divers, les activités culturelles sont soumises à l'intervention, au soutien ou à la surveillance de l'Etat.

Or la culture n'est pas seulement une affaire d'Etat, comme la Défense ou la Justice. « L'Etat doit se mettre au service de la culture ; il n'a aucun titre à la régenter » (page 120). Si l'on glisse sur la pente de l'étatisme, c'est toute l'idée de développement culturel qui est compromise. Après avoir examiné les options de la gauche en la matière, après en avoir montré les générosités et les ambiguïtés, l'auteur analyse ce qu'il appelle le « pragmatisme culturel de la majorité » (page 141). Il l'accuse, non sans motif, de laisser « le monopole de la réflexion politique sur la culture à l'opposition de gauche ». Il souligne qu'« elle a le devoir de concevoir un vaste dessein culturel ». S'il n'existe pas encore effectivement de vaste dessein, il y a toutefois certains thèmes qui président à l'action culturelle gouvernementale ; ils sont au nombre de sept : tout d'abord la *rupture* avec la notion traditionnelle de « Beaux Arts », annexe de l'Education nationale, d'où la spécificité de l'action culturelle de l'Etat qui fera pour la culture ce qui a été fait pour l'instruction primaire.

*Deuxième thème* : l'animation pluridisciplinaire ; les institutions culturelles dépasseront leur spécialisation pour s'ouvrir à la polyvalence et prendre en vue les liens existants entre les formes de création (exemple : le Centre Beaubourg).

*Troisième thème* : renouvellement des méthodes d'encouragement à la création et à l'innovation (exemple : le Centre National d'Art Contemporain).

*Quatrième thème* : « relance des actions patrimoniales », c'est-à-dire : « sauvegarder, restaurer et animer le patrimoine afin de le rendre attractif pour le plus vaste public » (ravalement de Paris, grandes expositions, hommages nationaux à Braque et à Le Corbusier, inventaire des monuments historiques, renouveau des musées de province, résurrection de l'Opéra de Paris, relance de la Comédie-Française, de l'Odéon et du théâtre de Chaillot).

*Cinquième thème* : rééquilibrage de l'espace culturel français : Paris pôle international, régionalisation de la vie culturelle par des actions menées en liaison avec la Délégation à l'Aménagement du territoire.

*Sixième thème* : reconnaissance de la liberté de création et d'expression. Malgré les dires de quelques-uns, « le libéralisme de la politique culturelle n'est pas susceptible d'une contestation sérieuse » (page 146).

Enfin, *dernier thème* : la démocratisation de la culture. Les objectifs en ce domaine, bien sûr, sont loin d'être atteints.

A cette action d'envergure fait défaut une formulation théorique... Après avoir passé en revue les faiblesses de cette politique, l'auteur avance quelques propositions. L'Etat aura toujours un rôle fondamental en matière culturelle, mais il doit se comporter en partenaire ; il doit favoriser les initiatives régionales, le dialogue avec les créateurs, ne pas vouloir assujettir, mais susciter et inciter. La technique contractuelle semble la meilleure (page 172), par les biais des chartes culturelles signées avec les municipalités. Enfin, la politique culturelle doit être libérale, c'est-à-dire génératrice de liberté par l'extension et la garantie des libertés : « *Le libéralisme ne saurait être un calcul. Il ne peut être qu'une politique au sens noble du terme, qui est l'expression d'une éthique engagée dans l'action.* »

★★

Dans la troisième partie de ce passionnant ouvrage, trois sujets importants sont magistralement traités : les issues possibles du développement culturel, la dimension culturelle de l'existence, culture et civilisation. Le grand danger qui menace la cause du développement culturel c'est qu'elle soit réduite à une affaire d'esthétique ou de divertissement secondaire (page 191). Or le développement culturel, au sens plénier du terme, doit habiter tous les secteurs de la vie sociale. La donnée culturelle doit être intégrée à la solution des problèmes d'existence collective, ou mieux, communautaire : justice sociale, éducation, urbanisme, écologie, etc. Le développement culturel sera-t-il « poursuivi » ou « livré à lui-même » ? Dans le pire des cas « il sera vu comme un système tendant à faire supporter par la collectivité nationale dans son ensemble la charge de satisfactions

élitaires » (page 197). Tel serait le destin d'une culture de privilégiés ! Pour son développement et son épanouissement, la culture a besoin de liberté mais aussi d'« un appareil public de contrôle ». « L'appareil d'intervention publique deviendra de la sorte une vaste agence de diffusion culturelle » (page 199). Jacques Rigaud nous rappelle opportunément que la culture ne saurait être l'annexe d'un combat politique et qu'on ne peut pas la limiter aux activités du spectacle et au patrimoine monumental et artistique... Assurément, elle est bien plus que tout cela. Une pratique culturelle effectivement démocratisée permettrait bien des mutations qualitatives pour nos sociétés. Que le public devienne, non plus simple usager ou spectateur, mais acteur de la vie culturelle ! (page 209). Que les entreprises privées ou publiques n'oublient pas le mécénat ! Apparaissent alors des idées neuves, telle que la notion de citoyenneté culturelle, dans la mesure où « la démocratie culturelle implique une nouvelle extension de l'esprit civique ». Suit un chapitre très exaltant sur la créativité. Enfin, des considérations excellentes sur la culture considérée comme une tonalité de la vie quotidienne. Me voici contraint de mettre un terme à ce commentaire qui ne peut être exhaustif vu l'étendue du sujet. L'ouvrage, très dense, est riche d'idées, de références, de raccourcis, d'observations, de suggestions dont il serait souhaitable que les responsables politiques prennent le temps de les connaître et de les méditer. Elargissant ses réflexions, l'auteur dresse le tableau grandiose et angoissant de la civilisation mondiale, somme de tant de cultures... Le culturel, instrument de fraternisation et de communion entre les hommes séparés...

Pour servir de conclusion l'auteur adresse une « lettre à un garçon de vingt ans ». En ayant trente, je ne me sens pas qualifié pour y répondre... Comment ne pas en apprécier le ton vigoureux, la sagesse qui n'est pas résignation, la volonté d'agir sur les structures et sur les hommes qui, nourrie d'une expérience gestionnaire au sommet de l'Etat, n'est pas activisme !

« A votre âge et en ce temps, tout engagement est meilleur que l'abstention et l'indifférence, qui vous prépareraient au fascisme, cette hydre toujours renaissante. » Cette admonestation concerne tous les âges... tous les lecteurs que je souhaite nombreux, fervents et réceptifs au message qui filtre à travers les lignes serrées et tendues d'une écriture qui écoute les ordres de l'essentiel. Ne pas répondre à cette lettre aux accents convainquants, c'est y souscrire. C'est adhérer à ce grand livre qui, déployant une brillante synthèse, cerne et rassemble bien des visages de la culture. C'est un chemin difficile que celui de la culture, « peu encombré pour ceux qui s'y aventurent en pionniers. Mais s'ils savent ouvrir la voie, les autres suivront, et bientôt la foule. Car c'est le chemin de la liberté. »

« Quelque chose paraît s'achever qui ressemblait à l'espérance » : Jacques Rigaud ouvrait son livre sur cette constatation inquiète, celle-ci nous ouvre les portes sur des lendemains qui seront à la mesure de notre désir...

Paul DUMAS-RICORD ■

## ● Qualité de la vie et centre ville par Roger Klaine

L'Institut Européen d'Ecologie, sous la signature de Roger Klaine, responsable dans cet Institut du département des sciences de l'homme et de la société, vient de publier un petit ouvrage qui arrive à point nommé.

Son titre « Qualité de la vie et centre-ville » indique assez qu'il prétend répondre aux soucis les plus actuels de nombreux responsables, désireux de développer la qualité de la vie dans les centres urbains.

La recherche écologique sort ici des grands principes, des critiques fastidieuses et des nostalgies passistes. Elle s'aventure hors des réflexions uniquement théoriques et « s'engage » sur le terrain du quotidien. En effet, pour éclairer la réflexion de fond qui prétend essayer une nouvelle approche de l'aménagement urbain, l'auteur et ses collaborateurs illustrent leurs propos par plus d'une centaine d'exemples de micro-réalisations souhaitables.

La ville de Metz a servi de « laboratoire de recherche » à cette étude, et les exemples proposent en quelque sorte des « exercices pratiques ». Ces exemples rendront certainement service aux acteurs de la ville, élus, aménageurs et animateurs divers. Ils forment en effet un petit répertoire pratique qui ne prétend d'ailleurs pas à l'originalité systématique mais qui a l'avantage de regrouper un ensemble d'équipements légers possibles ou déjà réalisés en plusieurs villes.

Mais à cause de cet intéressant « catalogue », et malgré les mises en garde de l'auteur, le risque est grand de voir des lecteurs ou des critiques pressés s'apesantir sur les seules illustrations et négliger l'essentiel de l'ouvrage. Il arrive souvent que les arbres cachent la forêt, et l'originalité profonde de ce petit livre d'écologie appliquée pourrait être escamotée. Ce serait fort dommage, car l'Institut Européen d'Ecologie tente ici de renouveler la manière habituelle d'approcher la ville et plus particulièrement son centre. Il n'est plus question en effet d'un aménagement quantitatif de la ville. On sait que les aménageurs ont dû répondre jusqu'ici à ce qu'il est convenu d'appeler les « besoins premiers » comme le logement, le travail, le transport, etc. Les acteurs de la ville sont allés plus loin et ont tenté de répondre sur le terrain aux « besoins seconds » comme le loisir et la culture. Mais lorsqu'il s'est agi de « qualité de la vie », on s'est souvent borné à affiner les équipements en place. La qualité de la vie devenait alors un simple confort supplémentaire.

L'ouvrage de Roger Klaine se place d'emblée à un nouveau point de vue. Il offre l'immense intérêt de présenter de nombreuses originalités, et cela dans un langage clair. Utilisant les recherches récentes de plusieurs disciplines scientifiques comme la neuro-biologie, la psycho-sociologie et l'éthologie humaine, l'auteur tente de présenter ce qu'il appelle les « potentialités spécifiques de l'homme ». Ces potentialités sont ramenées, à titre de méthode d'approche, à sept aspirations fondamentales : aspiration à la sécurité, à l'exploration, à

l'individualité, à l'associativité et surtout à la prise de conscience, à la créativité et à l'intentionnalité.

Puis, à partir de ces capacités fondamentales, il se demande comment il est possible de mettre en place un environnement urbain qui puisse favoriser leur développement.

« Pour les auteurs de cette étude, lit-on dans l'introduction, l'homme, tout homme, est en mesure d'exploiter la vaste gamme de capacités biologiques propres à l'espèce mais à condition que son environnement culturel le lui permette. Dans l'état actuel des connaissances, on peut en effet affirmer que tout se passe comme si l'être humain était à sa naissance, pour reprendre l'expression de Jonas Salk, « une masse de potentiel ». Mais cet ensemble de capacités diverses ne se révèle « qu'après une longue exposition aux conditions et aux circonstances de nos vies, c'est-à-dire de nos environnements ». (*Métaphores biologiques*. Ed. Calmann-Lévy, Paris, 1975 (1973). p. 68).

La problématique de l'ouvrage est ainsi précisée et appliquée tout au long des pages : il s'agit de voir, avec une population, comment il est possible de mettre en place des équipements qui favorisent le développement des potentialités humaines. Comment il est possible d'aménager un centre-ville pour qu'il contribue (à sa place) à l'épanouissement de la créativité des hommes et des groupes, de leurs capacités de prévoir l'avenir, de leurs facultés de « prendre conscience », de mieux vivre ensemble, de développer l'originalité de chacun, etc.

On voit que cette problématique, qui se refuse à devenir une doctrine et prétend n'être qu'une méthode et un nouveau « cadre de référence opérationnel », implique cependant une nouvelle politique.

Une telle manière de développer la qualité de vie, en mettant les hommes et les groupes sociaux en mesure d'inventer eux-mêmes de nouvelles formes de vie collective, ne peut pas en effet convenir à toute pratique et surtout à toute idéologie. Mais elle peut, très certainement, aider ceux et celles qui aspirent à une réelle novation politique, non seulement dans l'action, mais dans la manière de penser et de vivre.

On peut, bien évidemment, contester l'approche théorique et pratique de ce petit ouvrage, mais, comme le remarque l'auteur, cette recherche appliquée et pleine de suggestions des plus utiles rejoint une recherche déjà amorcée en de nombreux milieux : « par ceux qui croient que les hommes ne sont pas les jouets des déterminismes héréditaires, économiques ou culturels. Par ceux qui estiment qu'il n'y a pas de sens préétabli à l'histoire et que c'est aux hommes — à tous les hommes — de choisir leur avenir dans le quotidien de leurs décisions personnelles et collectives. »

Henri BOURBON ■

Institut Européen d'Ecologie - « Qualité de la vie et centre ville ». Ed. A. Colin. 100 pages illustrées.

## ● Vive la femme, femme !

L'année de la femme s'est achevée au milieu de l'indifférence générale, la lassitude des femmes l'emportant d'ailleurs sur celle des hommes ! Aussi longtemps que l'année a duré, je me suis tu avec l'humilité convenable pour un homme qui pour être l'ami des femmes, ne passe guère pour être féministe à tous crins. Aujourd'hui j'ose reprendre modestement la parole et signaler quelques ouvrages dont l'intérêt historique, documentaire ou doctrinal, si l'on peut dire, a retenu mon attention. Je ne prétends point en imposer la lecture, mais je la recommande aux deux sexes, à ceux du moins qui croient encore qu'il y a deux sexes !

Mes vieilles habitudes de spécialiste d'histoire de l'Eglise ont été bousculées par l'ouvrage de J.-M. Aubert, *La femme, antiféminisme et christianisme* (Le Cerf et Desclée, 226 p., 36 F). L'auteur collectionne les textes antiféministes dus à des plumes ecclésiastiques — sans difficultés, car ils abondent. Il en fait un autodafé et conclut un peu hâtivement que la libération de la femme est synonyme de la libération humaine. Mais de quelle libération s'agit-il ?

Dans la bibliothèque historique Payot ont paru plusieurs textes féministes du XIX<sup>e</sup> siècle. Claire Démar, disciple de Saint-Simon et ardente féministe, se suicida en 1833 après avoir publié plusieurs textes qui complétaient la pensée du maître. V. Pelosse édite le dossier Claire Démar, *L'affranchissement des femmes* (Payot, 240 p.). Le recueil comprend le texte de deux brochures : *Appel d'une femme au peuple pour l'affranchissement de la femme* (1833) et *Ma loi d'avenir* (posthume, 1834), ainsi qu'une correspondance inédite embrassant les derniers mois de la vie de Claire Démar. Après les publications récentes de Dominique Desanti sur Flora Tristan, le remarquable travail de Valentin Pelosse nous permet de mieux connaître l'œuvre de cette autre représentante du féminisme français que fut Claire Démar. L'ouvrage est complété par une étude originale de Valentin Pelosse : « *Symbolique groupale et idéologie féministe saint-simoniennes* » (sic) !

Marie-Françoise Cachin traduit et présente l'œuvre de Mary Wollstonecraft : *Défense des droits de la femme* (Payot, 200 p.). Ce livre célèbre d'une féministe britannique du XVIII<sup>e</sup> siècle, a marqué une date importante dans l'histoire du mouvement de libération des femmes. L'auteur y analyse de manière subtile le mécanisme grâce auquel les femmes de sa classe se faisaient, selon elle, les complices de leur propre asservissement.

Signalons le très intéressant recueil de Léon Eli Troclet sur *La femme devant le droit social international* (Ed. Labor, 342, rue Royale - Bruxelles, 224 p., 42 F). Mais je voudrais retenir l'autobiographie de *Claude Bourg, femme et chef d'entreprise* (Robert Laffont, 296 p., 42 F). Claude Bourg nous fournit le témoignage d'une femme qui a remarquablement réussi l'aventure de sa vie.

A vingt ans, seule à Paris, elle vendait des journaux dans la rue pour vivre. A vingt-quatre, ayant monté sa propre entreprise avec toutes ses économies — 109.000 anciens francs ! — elle était le plus jeune P.D.G. de France. Aujourd'hui, chevalier de l'Ordre national du Mérite, Claude Bourg est à la tête d'une affaire de travail intérimaire qui traite avec la Chine, l'Amérique, la Russie, les pays arabes... Rien ne la prédestinait à cette carrière ; à neuf ans, elle perdit son père, résistant, mort en sauvant les hommes de son maquis. Cette petite fille de l'Est, née dans une famille modeste, dut à l'héroïsme de ce père d'être élevée dans les Maisons d'Education de la Légion d'honneur. « Une éducation rigoureuse, reconnaît-elle, mais à laquelle je dois la plupart des qualités qui ont permis ma réussite. » Son histoire, cependant, n'est pas seulement celle d'une affaire ; elle est surtout celle d'une femme mariée, mère de trois enfants. Elle a été confrontée au problème majeur de la condition féminine contemporaine : concilier ses responsabilités professionnelles et ses aspirations familiales. Ce livre constitue un remarquable témoignage sur notre temps. Et la spontanéité avec laquelle son auteur en conte les péripéties, lui confère une rare saveur d'authenticité. La saveur même de la vie.

Je tiens à achever cette chronique sur l'excellent livre d'Arianna Stassinopoulos, *La femme-femme, contre le féminisme par la féminité* (R. Laffont, 256 p., 39 F, traduit de l'anglais par Elisabeth Chayet). J'ai lu ce livre avec plaisir, comme on boit un breuvage frais et réparateur, lorsqu'on a dû manger par nécessité trop de nourritures avariées. *La Femme femme* répond à *La femme eunuque*, publié il y a quelques années chez le même éditeur par Germaine Greer.

Arianna Stassinopoulos est grecque et a fait ses études en Angleterre. Germaine Greer est australienne et enseigne à Londres la littérature anglaise. A travers l'anglo-saxonne et la méditerranéenne s'expriment deux races, deux styles de vie, deux pensées irréductiblement opposés. La femme est différente de l'homme ; son rôle dans la société est différent : telles sont les affirmations qu'Arianna soutient. Elle réhabilite la famille, la maternité, le charme. Elle trouve beaucoup de plaisir à ce qu'un homme lui envoie des fleurs et s'efface devant elle en lui tenant une porte. Et elle n'en rougit pas. Certes, elle défend l'émancipation de la femme, son accession à des métiers intéressants et bien rémunérés. Mais elle se refuse à mener un combat utopique et sans issue contre l'homme dont elle ne veut pas faire un ennemi, bien au contraire. Elle distingue donc entre l'émancipation nécessaire, et la libération des dames du M.L.F. qui veulent faire de la femme l'identique copie de l'homme, en niant son caractère propre. Un essai très intéressant d'une jeune femme équilibrée, je la recommande. Pour moi *La femme, femme* sera la conclusion de la trop longue année de la femme.

Jean CHELINI ■

## ● Sauver l'humain, par Edouard Bonnefous

« Notre société de consommation doit opérer sa reconversion si elle veut mettre un terme à l'inquiétude d'un monde où le fracas des techniques étouffe la défense de l'humain... Une nature dégradée allant jusqu'à menacer la biosphère, une science dont on a tendance à perdre le contrôle, un surarmement généralisé et ruineux, une production agricole inégale et souvent déficiente, un accroissement démographique déséquilibré.

Tels sont les motifs d'inquiétude du monde actuel.

Tout peut être perdu ou sauvé, mais il faut réagir vite si nous voulons "sauver l'humain". »

Telle est la conclusion d'un ouvrage où l'auteur a condensé le fruit de réflexions menées au long d'ouvrages antérieurs sur les grands problèmes économiques, écologiques et démographiques de notre temps.

Sénateur des Yvelines, président de la Commission

des Finances du Sénat, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, grand voyageur, il dispose d'une expérience et d'une information exceptionnelles qu'on retrouve ramenées à l'essentiel dans ce livre clair, précis, qui sonne comme un ultime appel à la sagesse. Cet appel sera-t-il entendu ?

Les nombreux lecteurs que ce livre mérite approuveront sans aucun doute le diagnostic qui leur est ainsi livré sur la « folie » qui semble s'être emparée de la civilisation industrielle. Le difficile, il est vrai, est moins de la condamner en bloc que de la redresser. En clair, le problème est politique. C'est pourquoi il faut souhaiter que l'auteur mette demain dans l'analyse des remèdes aux maux qu'il a si brillamment dénoncés, la même rigueur et la même clairvoyance.

M. BLIN ■

---

*Flammarion. 218 pages.*

## ● L'entreprise en péril, par Georges Elgozy

La qualité de l'information et du style, la diversité des sujets qu'il a traités dans de nombreux ouvrages antérieurs ont établi le renom de l'auteur. Après le péril informatique, les paradoxes de la publicité, le bluff du futur, il traite aujourd'hui sur un mode peut-être moins caustique mais plus grave, de « l'entreprise, cette inconnue ». Organisme privé d'intérêt public, elle est en effet le cœur même d'une société dont elle encaisse de plus en plus mal les coups, les à-coups, les contrecoups. Et cela, au moment où nos dirigeants ont décidé qu'elle devait être réformée. En fait, plus que de réforme, c'est de sauvetage qu'il devrait être question. Victime des pesanteurs sociologiques, l'entreprise est en péril.

On peut craindre que, sous les coups de pouce des gouvernants et sous les coups de force des syndicats révolutionnaires, elle ne finisse par assumer la plupart des fonctions dévolues jusqu'ici aux organes de la cité

ou de l'Etat. Nos entreprises réformées ne se changent-elles pas progressivement en paroisse, en marché, en maison de la culture, en université, et même en forum ?

Au terme de cette escalade, la société libérale trop « avancée » risque de pénétrer dans le cercle infernal d'un collectivisme tyrannique. Car il ne suffira pas que les prolétaires occupent les fauteuils d'un conseil de surveillance pour que disparaissent la menace du chômage ou les maléfices de la mauvaise gestion.

L'entreprise qui a survécu à une révolution, deux empires, deux monarchies, un maréchalat et cinq républiques survivra-t-elle à vingt ans de sociologie et trente ans de technocratie ?

La question est posée, magistralement.

M. BLIN ■

---

*Calmann-Lévy. 316 pages.*

## ● Changer par Jacques Delors

Un livre de Jacques Delors ne peut laisser indifférent. Il n'est pas si fréquent aujourd'hui de voir le même homme cumuler les expériences de militant culturel, syndical, politique, d'expert — ayant siégé dans les comités officiels et participé à d'innombrables colloques (dont ceux de France-Forum) — de haut fonctionnaire ayant occupé des postes-clefs au Commissariat général du Plan, à la formation permanente, au Cabinet du premier ministre, et d'universitaire, perpétuellement sur la brèche, cherchant, expliquant, polémiquant, administrant, gouvernant, enseignant, animant des équipes de

réflexion sur nos problèmes de civilisation, proposant inlassablement de nouveaux remèdes et de nouvelles réformes et, quand il était en position de le faire, à l'époque où Jacques Chaban-Delmas était premier ministre, les mettant en application, contre vents et marées, avec une habileté et une obstination d'homme politique chevronné.

Ce n'était pas suffisant. Voici que Jacques Delors trouve le temps de raconter sa vie et ses luttes, et entreprend de nous dire lui-même ce qu'est le « delorisme ».

Sera-t-il permis, à ce propos, d'exprimer un regret ? Il y avait là, en fait, matière à plusieurs livres. Mais quel homme d'action prend aujourd'hui le temps d'écrire des livres ? Aussi voit-on proliférer de plus en plus le « livre-interview », fait de conversations enregistrées. Les trop rares passages écrits de « Changer » suffisent à mettre en évidence par contraste ce que la formule du « livre parlé » nous fait perdre en densité, en vigueur et en rigueur de l'exposé.

Mais peut-être la pensée de Jacques Delors, mobile, curieuse, perpétuellement en recherche, attentive aux faits, rebelle aux théories abstraites, est-elle au fond subtilement accordée à ce jeu de questions et de réponses qui met en valeur sa spontanéité, son pragmatisme, son absence d'idées préconçues.

Les indications autobiographiques sont l'occasion de donner quelques coups de projecteurs — hélas trop brefs ! — sur quelques-uns des épisodes les plus significatifs de l'histoire des trois dernières décennies.

Ainsi Jacques Delors rappelle son éphémère adhésion au M.R.P., de 1944 au début de 1946. « Nous étions très idéalistes encore, et séduits par l'idée d'une révolution par la loi et non par la violence. » Amours déçues ? De cette brève expérience, l'auteur devait conserver durablement « un motif absolu d'opposition à la démocratie chrétienne : un comportement parfois réactionnaire, souvent conservateur, mais couvert d'un manteau de sentimentalité et de générosité verbale ». Qui pourrait nier que l'expérience du M.R.P. ait comporté des ombres malencontreuses ? Le jugement n'en demeure pas moins sommaire. Et de mauvais esprits pourraient faire observer qu'un « manteau » de marxisme et de philosophie de lutte des classes n'a pas mieux préservé le parti socialiste de l'époque (celui de Guy Mollet, de Ramadier et de Vincent Auriol), de comportements n'ayant rien de révolutionnaire ni même de réformiste — après la période des importantes réformes économiques et sociales de l'immédiat après-guerre rendues possibles par le prestige du général de Gaulle... et les voix du M.R.P.

Mais Jacques Delors ne se contente pas d'observer de l'extérieur et de juger les événements politiques. Très tôt, il a opté pour la vie militante, fût-ce au détriment de sa carrière professionnelle. Entre autres, il participe activement à « Vie nouvelle », mouvement fondé dès 1942 par d'anciens scouts, dont Pierre Goutet et André Cruiziat — mouvement de foyers, orienté vers le changement de la société grâce à « la coexistence vivante de l'élaboration doctrinale et de l'engagement pratique sur les trois terrains : la vie spirituelle, la vie personnelle et la vie politique ». René Pucheu, qu'il n'est pas besoin de présenter aux lecteurs de *France-Forum*, animait l'équipe nationale chargée du domaine politique et « donna au mouvement les impulsions décisives ». A partir de 1955, il demanda à Jacques Delors de le seconder. En 1959, celui-ci créait, à l'aide de l'infrastructure de « Vie nouvelle », les clubs et les cahiers « Citoyens 60 ».

Parallèlement, il adhère à la C.F.T.C., appartient à la minorité groupée autour des « Cahiers Reconstruction » animés par Paul Vignaux et Albert Detraz. Lorsque ce groupe obtient, en 1957, des sièges au Bureau confédéral,

Jacques Delors devient l'un des animateurs du bureau d'études de la C.F.T.C., le B.R.A.E.C., et représente la Confédération au Conseil économique et social.

Il participe à ce titre à l'élaboration de la doctrine de la C.F.T.C. sur la politique contractuelle en matière de salaires, sur la planification démocratique, sur la lutte contre les inégalités, sur l'accès à l'éducation, à la culture, aux soins de santé, etc.

Il se prépare ainsi aux fonctions qu'il va exercer pendant quelques années au Commissariat général du Plan, dont il dirige le service social.

Mais il ne perd pas pour autant le contact avec la vie politique ou, plus précisément, avec celle des clubs, phénomène original des années précédant ou suivant 1960. Il faut signaler à cet égard quelques notations intéressantes sur le rôle joué par ces clubs, sur les origines lointaines de l'union de la gauche et de la candidature de Mitterrand à la présidence de la République. Mais, bien entendu, ce qui suscite le plus d'intérêt ce sont les justifications données par Jacques Delors de sa décision d'entrer en 1969 au cabinet de Jacques Chaban-Delmas. Désir de mettre à l'épreuve des réalités politiques et sociales les réformes majeures que ses réflexions des années précédentes l'ont conduit à juger nécessaires : mise en place d'un véritable système de relations industrielles, lutte contre l'inégalité des chances par une modification du système éducatif, lutte contre les inégalités sociales, et meilleure répartition des revenus. Mise à profit de circonstances favorables : choc provoqué par Mai 1968, existence d'une solide équipe conduite par un premier ministre « qui était pour la modernisation et la justice sociale », et dont faisait partie Simon Nora, « ami sûr », « au talent exceptionnel », et dont les orientations politiques étaient les mêmes que celles de Jacques Delors.

Un bilan assez nuancé est dressé de ces « quatre pas » aventurés « en dehors des nuages », et des difficultés rencontrées tant au sein de la majorité que du côté des syndicats, dont l'auteur espérait qu'« ils donneraient à cette politique contractuelle », non exclusive de la lutte des classes, « un supplément de dynamisme ». Mais n'est-ce pas de la politique-fiction que de soutenir que Jacques Chaban-Delmas, s'il avait consenti à rompre avec le président de la République, aurait eu le soutien de l'opposition ? Après la chute du cabinet Chaban-Delmas, Jacques Delors reprend sa liberté et réintègre « sa famille politique », qui « a toujours été la gauche ».

Mais qu'est donc le « delorisme » ?

Devenu militant du parti socialiste, l'auteur ne fait pas mystère de son allégeance à la gauche et de son adhésion au programme commun. Il ne fait pour lui aucun doute que seule une planification socialiste pourra remédier à la crise qui secoue actuellement les économies capitalistes, et favoriser en quelques années l'avènement d'une « nouvelle société » plus juste. Objectera-t-on les réalités financières ? La foi de J. Delors n'en est pas ébranlée : « le Plan socialiste sera fondé sur un équilibre sain, entre une épargne réelle et l'investissement corrigé de ses excès, grâce à l'allocation optimale des

ressources financières » (1). C'est une nouvelle application du dogme de l'infaillibilité !

Certes, il existe des « nuances » (2) entre le programme du parti socialiste et le « delorisme ». Mais le P.S., « riche de sa diversité et fort de sa discipline », n'est-il pas « un parti démocratique ouvert à la confrontation » ? (3).

Si, pour J. Delors, la lutte des classes est « un fait fondamental » (4), (c'est même la raison essentielle de son opposition à la démocratie chrétienne qui se refuse à reconnaître cette vérité), sa doctrine de référence n'est pas le marxisme mais, comme on le sait, le personnalisme d'Emmanuel Mounier. Il rappelle que celui-ci faisait au marxisme le reproche de « cacher, derrière un optimisme de l'homme collectif, un pessimisme fondamental de la personne » (5).

De même, n'éprouve-t-il aucune attirance pour les philosophies, telle l'existentialisme, « centrées sur l'homme et, au total, sur sa solitude » (6).

Seule l'inspire la « découverte de Mounier » (7), dont la pensée est « fondée... sur la dialectique et le pari, la dialectique entre la personne et la communauté, entre la participation et la contestation. Autrement dit, la coexistence de deux contraires qui fonde à la fois la structure de l'homme et la structure de la société. » Sa « critique radicale de la société » avait « un contenu qui plongeait ses racines à la fois dans le spiritualisme chrétien et dans la contestation sociale au coude à coude avec les non-chrétiens » (8).

Ainsi se trouve fondée en profondeur l'exigence d'une organisation démocratique de la société et de chacune de ses institutions, permettant à cette dialectique de s'exprimer en permanence. D'où la nécessité d'ajuster constamment « une stratégie du changement social fidèle à son but ultime, la liberté de l'homme, mais aussi sensible à la nécessité de renforcer sans cesse les

chances de succès... Comment le faire sans combiner le changement venu d'en haut, responsabilité des dirigeants politiques et syndicaux, et le changement venu d'en bas, garantie absolument nécessaire pour la créativité et l'authenticité du mouvement, pour le respect de l'homme et la démocratie ? » (9).

Le problème n'est pas de choisir entre changement radical et réforme. L'un ou l'autre, ou l'un et l'autre, peuvent être nécessaires selon les circonstances. La justification de la réforme, c'est de « susciter une salutaire prise de conscience chez les citoyens et (de) provoquer, par là même, une dynamique engendrée par les intéressés eux-mêmes » (10). J. Delors admire beaucoup cette réflexion de Pierre Massé : « Mon espérance n'est pas l'élimination des conflits, je ne l'espère plus. Mon espérance, pour un jour à venir, est que les conflits soient humanisés... ».

En définitive, l'intérêt majeur de ce livre est d'être fondé sur une expérience concrète des « deux bouts de la chaîne ». En un temps où ne manquent ni les prophètes ni les utopistes — et J. Delors serait le dernier à s'en plaindre — il n'est pas habituel de rencontrer quelqu'un dont la visée n'est pas moins haute, mais qui ne considère pas que ce soit une tâche trop triviale de s'interroger sur les moyens et les « cheminements ». En un temps aussi où les doctrinaires sectaires, un brin terroristes, ne sont pas rares, il importe de noter que, dans le cadre de son option pour le socialisme, il choisit, sans sous-estimer la gravité des tensions et des conflits, d'exclure toute solution autre que démocratique.

Jean AUBRY ■

---

(1) P. 274 - (2) P. 121 - (3) P. 121 - (4) P. 35.  
(5) P. 37 - (6) - P. 37 - (7) P. 32 - (8) P. 33.  
(9) P. 128 - (10) P. 128.

---

Stock.

## ● Dessins

Trois volumes récents publient et commentent les dessins de trois artistes célèbres, éclairant ainsi des aspects moins connus de leur œuvre. Bob Haak étudie les dessins de Rembrandt, Kathleen Raine ceux du poète William Blake, enfin Anton Dieterich ceux de Goya (Chêne, collection 15/21, chaque volume 225 pages environ, très nombreuses reproductions).

\*\*\*

Les dessins de Rembrandt constituent la plus originale des documentations sur son art. C'est de cette masse d'esquisses effectuées à la hâte que sont nés les chefs-d'œuvre — peintures et eaux-fortes. Outre les études de figures au crayon et à la sanguine, c'est dans les dessins à la plume et à l'encre qu'il a su, en quelques

traits rapides, exprimer l'essentiel et fixer l'instant. Rembrandt n'a cessé de dessiner, durant toute sa vie, comme le prouve l'abondance des pièces qu'il nous a laissées. Et son art, dans ce domaine, est devenu de plus en plus vigoureux au fil des années. En effet, dans sa vieillesse il avait découvert un nouvel instrument : la plume de roseau. Celle-ci lui permet d'obtenir des effets tout à fait nouveaux et uniques. Le présent ouvrage comprend une sélection des œuvres les plus remarquables, présentée par Bob Haak, l'un des plus éminents spécialistes de l'art de Rembrandt. Haak prend pour point de départ l'inventaire même des dessins de Rembrandt tel qu'il fut dressé en 1656. L'ordre chronologique permet à l'amateur de suivre l'évolution de Rembrandt en tant que dessinateur, depuis les débuts jusqu'aux dernières années. Dès lors il devient évident

que certains sujets en particulier ont fasciné l'artiste, de la jeunesse à la mort tandis que d'autres — par exemple les paysans — ne sont apparus qu'à un moment donné dans son œuvre.

Au-delà du choix des thèmes, l'auteur examine longuement les différents matériaux que Rembrandt utilisa. Les dessins n'étaient pas considérés uniquement comme des œuvres d'art indépendantes : ils servaient à la préparation de ses peintures ou de ses eaux-fortes. La relation est si manifeste dans certains cas que pour la mettre en lumière, on a reproduit côte à côte le dessin et la peinture ou la gravure. En dernier ressort, Haak étudie dans quelle mesure il est possible de tirer des conclusions sur la vie de l'artiste, à partir de son œuvre. Il oppose à cette occasion des faits vérifiés à une vision de Rembrandt quelque peu légendaire et largement répandue jusqu'ici. Ce volume consacré à l'art graphique de Rembrandt peut également servir d'introduction à sa vie et à son œuvre.

\*\*\*

La renommée de William Blake — poète, peintre et graveur — s'est considérablement accrue ces dernières années. Kathleen Raine, reconnue comme spécialiste de Blake, pense que son génie n'est pas sans rapports avec ceux des prophètes de l'Ancien Testament qu'il admirait tant et qu'il s'est adressé au peuple anglais comme eux-mêmes s'adressaient au peuple juif. Dans cette étude de la vie, de la pensée et de l'art de Blake, elle explique comment, pour lui, les œuvres d'art n'étaient pas une fin en elles mais exprimaient sa vision du drame spirituel de la nation anglaise dans les développements de son histoire contemporaine. Blake pensait que les événements découlent des idéologies, que les « sinistres fabriques de Satan » du paysage industriel sont construites à l'image de la philosophie matérialiste qui les a fait naître. Mais le caractère unique de Blake prophète a contribué à cacher l'origine que ses conceptions visuelle, poétique et philosophique tirent de la tradition et des mouvements intellectuels de son époque. En fait, et par exemple en ce qui concerne le regain d'intérêt de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour la Grèce et le Gothique, il a subi les mêmes influences que ses contemporains ; aucun mouvement important dans le domaine de la pensée et de l'histoire n'a manqué de le toucher.

Les reproductions qui accompagnent le texte de Mrs. Raine donnent les meilleurs exemples de l'art de Blake dans ses livres illustrés et ses autres œuvres.

\*\*\*

## ● Histoire très contemporaine

Signalons d'abord l'édition du Centenaire de la République Française. *Cent ans de République*, de Jacques Chastenet, de l'Académie française. Ses goûts, mais aussi les circonstances ont fait de Jacques Chastenet le spécialiste de l'histoire de la France contemporaine, historien réputé et apprécié du grand public. Ayant grandi dans

Francisco Goya (1746-1828), occupe dans l'histoire de l'art espagnol une place à part. Il fait figure de grand précurseur, son œuvre semble déjà annoncer l'art de l'avenir.

Comme peintre des « Majas », des fêtes galantes à la cour, et comme portraitiste de la noblesse espagnole il s'était acquis une renommée précoce. Vers 1800, il se transforma en révolutionnaire. Il osa représenter la famille royale espagnole dans un tableau qui est autant une peinture qu'une satire, et lorsque Napoléon conquiert l'Espagne en 1808, il se fit, avec le crayon et le pinceau le témoin des horreurs de la guerre. Plus tard, le fantastique jettera son ombre sur sa palette ; c'est cette partie de son œuvre, celle du visionnaire, qui lui a valu la célébrité internationale.

Plus directement que sa peinture, les dessins de Goya nous révèlent tous les aspects de cet art. De même que dans ses tableaux, Goya s'aventurait là aussi sur des terres nouvelles. L'Espagne de son temps, avec toute sa médiocrité, la sottise et la bassesse, apanage de l'homme dans les cataclysmes de l'histoire, les tortures de l'Inquisition, lui offrait suffisamment de matériaux.

Avec ce nouveau volume, Anton Dieterich, qui vit depuis plusieurs années à Madrid, nous propose, à la suite de publications antérieures sur l'art espagnol, une étude sur les dessins de Goya, rattachés aux différentes étapes de sa vie. Il commence par l'album de San Lucar, plein d'enjouement et de sérénité, de l'année 1797. Viennent ensuite les dessins préparatoires pour la série des *Caprices*, fascinants par la diversité de leurs thèmes, visions fantastiques, rêves, critique de la société, expériences personnelles. Les suites funestes de la guerre contre Bonaparte sont illustrées par les *Désastres de la guerre*. La passion de la corrida éclate dans la *Tauromachie*. Les *Disparates* constituent la plus énigmatique de ses suites. C'est un recueil de souvenirs, d'allusions, d'idées, derrière lesquels se font jour un certain renoncement de l'homme et l'aveu d'une détresse en face de la réalité sociale. Les derniers dessins, ceux de l'exil à Bordeaux, exécutés entre 1824 et 1828, couronnement de l'œuvre de Goya, terminent le volume.

Tous ces feuillets déploient sous nos yeux l'éventail extraordinaire de ce créateur. Leur satire mordante, leur érotisme ont été pour d'innombrables artistes du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles sources d'inspiration. Leur technique particulière, qui relève d'une sorte de vision cinématographique, en fait les témoignages d'un homme en avance sur son siècle et qui fascine les hommes de notre temps.

Jean CHELINI ■

lisses de la vie parlementaire et diplomatique lui valent aujourd'hui le surnom bien mérité d'*historien de la République*.

Les neuf volumes de la collection couvrent l'ensemble de la période, selon la répartition suivante : tome I, *L'enfance de la Troisième (1870-1879)*, tome II, *La République des Républicains (1879-1893)*; tome III, *La République triomphante (1893-1906)*; tome IV, *Jours inquiets et jours sanglants (1906-1918)*; tome V, *Les années d'illusion (1918-1931)*; tome VI, *Déclin de la Troisième (1931-1938)*; tome VII, *Le drame final de la Troisième République (1938-1940)*; tome VIII, *De Pétain à de Gaulle (1940-1945)*; tome IX, *La République en face du monde moderne (1945-mars 1969)*.

La collection très soignée peut être acquise soit en reliure cuir vert bronze, soit en pleine toile rouge, chaque volume environ 450 pages de textes et 50 illustrations. Actuellement en souscription à la Librairie Jules Tallandier, 17, rue Rémy-Dumoncel, 75014 Paris : 60,25 F le volume cuir, 33,25 F le volume toile.

★★

Avec *Les monstres sacrés de la III<sup>e</sup> République* (Jean Dullis, éditeur, 16, rue Franklin-Roosevelt, Paris, 405 p., 50 F) nous demeurons dans la même atmosphère. Le livre de René Escaich vient à son heure alors qu'il y a cent ans étaient votées par l'Assemblée nationale, élue au lendemain de la guerre de 1870, les lois constitutionnelles instaurant le régime politique qui devait connaître la plus longue durée depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la III<sup>e</sup> République. L'auteur campe le portrait d'hommes

politiques les plus connus, présidents de la République, chefs du gouvernement ou ministres des Affaires étrangères qui ont joué au cours de cette période un rôle de premier plan. Ces portraits sont loin d'être toujours laudatifs. Certains lecteurs pourront notamment s'étonner des critiques parfois sévères adressées à ces monstres sacrés tels Georges Clemenceau ou encore Raymond Poincaré. Une constatation intéressante ressort de la lecture de ce livre : dans les périodes les plus graves de la III<sup>e</sup> République, la France se donne à des vieillards plus que septuagénaires : il en aura été ainsi avec Thiers, Clemenceau, Doumergue, Pétain et Weygand. Coïncidence ou réflexe, la leçon reste à méditer.

★★

La libération de la France a fait naître sa collection régionale chez Hachette, sous la direction d'Henri Michel. Tour à tour ont paru *La libération de la Bretagne et la libération de la Normandie* par Marcel Baudot, *La libération de Bordeaux* par Pierre Bécamps; *La libération de Toulouse* par Pierre Berteaux; *La libération du Languedoc* par Roger Banderon; *La libération du Nord* par Etienne Dejonghe et Daniel Laurent, etc., sans oublier *La libération de Marseille*, due à la plume toujours nuancée et précise de mon confrère Pierre Guiral. Vient de paraître *La libération de l'Alsace* de Fernand L'Huillier (Hachette, 240 pages, 45 F), une collection utile qui permettra bientôt une bonne synthèse de l'Histoire de la Libération encore à écrire.

Jean CHELINI ■

*Les Boutiques en colère* par Jean Cluzel.

Cet ouvrage permettra aux élus locaux, aux citoyens, aux professionnels du commerce et de l'artisanat, aux consommateurs enfin, de se faire une opinion objective sur un sujet controversé — la loi d'orientation du Commerce et de l'Artisanat, plus communément appelée Loi Royer, du nom du député-maire de Tours.

Contrairement à une opinion assez généralement répandue, cette loi ne tend pas à établir un nouveau corporatisme à base de protectionnisme boutiquier. Il s'agit au contraire de permettre la réintégration des commerçants et des artisans au sein de la société française en leur donnant les moyens de s'adapter aux évolutions rapides du temps présent.

L'opinion publique fut particulièrement sensibilisée par l'institution des commissions départementales d'urbanisme commercial appelées à contrôler — non à interdire — l'implantation de nouvelles grandes surfaces. La loi aborde en fait bien d'autres problèmes à la solution desquels commerçants et artisans étaient attachés et notamment : la justice sociale, l'égalité fiscale, la moralisation de la concurrence.

Mais, ce qui n'est absolument pas connu : la loi assure également — et avec efficacité — la défense des consommateurs.

L'auteur est le sénateur Jean Cluzel, qui fut au Sénat le rapporteur de la loi en question.

(Editions Plon.)

*Trois livres sur Hollywood*

Hollywood s'identifie à l'histoire du cinéma américain, mais aujourd'hui Hollywood entre dans la mythologie. Après le succès triomphal remporté par le film anthologique « Il était une fois à Hollywood », voici que paraissent presque simultanément trois ouvrages consacrés à la capitale du cinéma. « Un demi-siècle à Hollywood », par Raoul Walsh, qui raconte ses souvenirs de cinéaste dont les commencements datent de 1910. Raoul Walsh connaît les pionniers que furent David W. Griffith et Frank Woods. Raoul Walsh c'est « le Voleur de Bagdad », « la Piste des Géants », « Artistes et modèles », « Gentleman Jim ». (Calmann-Lévy.)

Frank Capra, dans « Hollywood Story », fait lui aussi le récit de ses souvenirs dans lesquels Mack Sennett occupe une place savoureuse. Frank Capra est l'un de ceux à qui la comédie américaine doit ses plus brillants et mérités succès. Frank Capra c'est « L'extravagant Mr. Deeds », « Mr. Smith au Sénat », « L'homme de la rue », « Arsenic et vieilles dentelles », avec des acteurs comme Gary Cooper, Cary Grant, James Stewart, Claudette Colbert. (Edit. Stock.)

Enfin dans « Hollywood aujourd'hui », Guy Abitan nous rapproche de vedettes présentes sur les écrans de ces dernières années, telles : Marlon Brando, Henry Fonda, James Dean, Liz Taylor (Edit. La Table Ronde.)



# LES TRAGÉDIENS DE LA POLITIQUE

par Etienne BORNE

ILS ne pensent qu'à leur rendez-vous avec le destin et à ces législatives de 1978 qui sonneront l'heure de la vérité pour les institutions, la majorité, l'opposition. Aussi, des deux côtés d'une coupure dont il est permis de ne pas croire que, telle une sentence de jugement dernier, elle mettrait la belle cohorte des Bons à part de l'impur troupeau des Mauvais, on baratte la mer de l'opinion à force de gros arguments polémiques. La classe politique fait ainsi entrer le pays dans une zone de turbulence, comme parlait un ministre d'Etat, avant même que ne se profile sur le proche horizon le cap des tempêtes et son cortège d'orages, redoutés, désirés.

NON sans une certaine indiscretion, les propagandes adverses, s'arc-boutant l'une sur l'autre, invitent donc les Français, soit à porter un coup décisif à un capitalisme générateur d'injustice et de misère, soit à donner un définitif coup d'arrêt à une entreprise qui, sous prétexte d'aplanir les chemins devant un socialisme à venir, installerait irrévérablement un régime de contraintes bureaucratiques, fatal, l'une après l'autre, à toutes les libertés. Bref, l'alternative est d'une simplicité dramatique, rassurante pour l'esprit qui fait ainsi l'économie de cette rareté, l'intelligence politique, mais pathétique à souhait pour l'âme, le cœur, les intérêts : ou aborder aux rives lumineuses du socialisme, ou ne pas changer de société en écartant ce malheur public que serait le collectivisme.

ON accordera que la bipolarisation, pour parler le pédant langage des politologues, est un fait accompli ou en train de s'accomplir, encore qu'il y ait sur les bords d'une coupure qui pourrait être charnière ou jointure une poignée d'attardés ou de précurseurs qui n'ont pas encore dit leur dernier mot. Tout alors paraît se passer comme si deux projets de société, capitalisme ou socialisme, libéralisme ou collectivisme, excluant tout troisième terme, avaient, par une de ces contradictions insolubles que sont la source du tragique provoquée par le partage des forces politiques en deux camps irréconciliables.

RAISONNER ainsi, c'est prendre l'effet pour la cause. La bipolarisation est donnée d'abord, avant toute référence, à de vastes idéaux sociaux et elle est aisée à expliquer par le plus concret de notre histoire politique : brutalité majoritaire des lois électorales ; puissant impact sur les masses de ce combat de gladiateurs à quoi se ramène le deuxième tour des présidentielles et dont les suites sont semblables aux ondulations que provoque un jet de pierres dans une eau jusque-là dormante et qui en remuent au loin toute la surface ; le spectaculaire événement consacre en réalité deux hommes, le vainqueur et l'autre, qui, victime d'une courte arithmétique, a tout ce qu'il faut de prestige et de stature pour être constitué en un contre-pouvoir impatient de contester, prompt à espérer un retour des choses.

AINSI deux armées seront en permanent état de mobilisation, et on cherchera ensuite dans l'incompatibilité entre deux projets de société la raison d'être et la justification d'un conflit qui en sera ainsi comme sacralisé et prendra un caractère de dramatique fatalité. Selon un raisonnement qu'un philosophe dirait essentialiste, on avancera que de l'irréductible opposition de deux essences, le libéralisme et le collectivisme, ne peuvent manquer de suivre partage et affrontement dans l'ordre des existences. Sorte de preuve ontologique qu'il importe de démythifier, car elle joue à contre-sens du vrai et du réel : la violence et la bataille engendrent à la fois les dieux et le combat des dieux qu'on rendra responsables de la violence et de la bataille des hommes. Ainsi, majorité et opposition une fois aux prises, le combat suscitera les représentations, à la fois idéales et émouvantes — socialisme contre capitalisme ou libéralisme contre collectivisme — dont la fonction est

d'entretenir l'ardeur des combattants et de rendre le combat aussi nécessaire qu'inexpiable. Ainsi, figures modernes des mythologies, se déploient et s'emploient les idéologies.

L'IDEOLOGIE, par sa nature même, fait violence à la réalité qu'elle ne redouble qu'en la falsifiant. Violence à la réalité politique : la France est multiple dans la pluralité de ses familles tant intellectuelles et spirituelles que politiques, et toute formulation dualiste et manichéenne, « nous et les autres », est singulièrement dommageable pour celles de ces familles qui ont vocation d'arbitrage, d'ouverture au contraire, de réconciliation et qui, tels la démocratie-chrétienne ou le radicalisme, sont les victimes désignées de cette tronçonneuse idéologique qui fonctionne comme une machine à séparer les semblables et à coaliser les dissemblables. Violence également à la réalité sociale. Libéralisme et socialisme ne sont pas des modèles exclusifs l'un de l'autre, puisqu'il y a plusieurs sociétés dans notre société, où coexistent, non sans empiètements réciproques, entreprises privées, publiques, nationales, multinationales ; libéralisme et socialisme ayant chacun leur part de vérité s'y contestent mutuellement sans que — et c'est le propre d'une société moderne — aucun d'eux ne puisse, à moins d'irréparable régression, éliminer complètement l'autre. Analyse élémentaire, mais fatale à ce tragique idéologique dont se nourrissent les fanatismes, et dont les coryphées de l'un et l'autre camp détournent les yeux lorsqu'ils s'évertuent contre l'adversaire mais qu'ils confessent par leur comportement réel.

TRAGEDIENS, comédiens, ainsi apparaissent nos chefs politiques à qui les considérerait, comme Pie VII Napoléon, de quelque haut lieu soustrait aux contingences du siècle. Tragédiens, parce que les ruptures consommées et la passion de l'emporter les pressent de se faire prophètes de malheur qui, inévitable comme un dénouement de tragédie, accompagnerait la victoire de l'autre ; quoi de pire, en effet, que le Mammon capitaliste ou l'Enfer collectiviste ? Mais, plaisante compensation, les mêmes donnent dans la comédie en contredisant la logique de leurs propres thèses et en dérochant valeurs et idées à l'adversaire. Ainsi on entend les principaux barons du socialisme célébrer sur le mode lyrique toutes les libertés, y compris celle d'entreprendre, et traiter de baigne ce collectivisme qui n'est après tout qu'un socialisme intégral, c'est-à-dire « la centralisation de tous les instruments de production entre les mains de l'Etat », comme le définit avec autorité « le Manifeste communiste » ; et en face, les meilleurs chevaliers du libéralisme au pouvoir chantent avec conviction le travail, de préférence manuel, et se persuadent que le libéralisme n'est jamais aussi avancé qu'en découvrant au-delà de lui-même l'exigence du social, si bien qu'il se trouve des amis du capital pour crier ou faire crier que ces carcans imposés à l'économie ou cette taxation des plus-values sont du pur collectivisme. Monsieur Thiers n'en finit pas de mourir, lui qui expliquait qu'établir l'impôt sur le revenu, ce serait déjà tout le socialisme, ennemi des probes enrichissements et inquisiteur des vies privées.

PUISQUE, les visages démentant les masques de théâtre, on n'est bon socialiste qu'en arrêtant le socialisme au point où vient le tempérer son contraire et qu'on n'est un vrai libéral qu'en sortant hardiment du libéralisme, autant reconnaître que dramatiser notre proche avenir en l'imaginant comme une lutte à mort entre libéralisme et socialisme relève de l'affabulation théâtrale. La tragédie elle-même est de comédie ; pourrait la démythifier un humanisme démocratique, la seule doctrine qui vaille comme anti-idéologie. Sinon la tragi-comédie risque de passer de la scène à la salle, et la guerre des idéologies tourner à la guerre civile et à la bataille d'hommes. Il est malsain, et ni démocratique ni chrétien, de trop croire aux dieux.